DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11881 4,60 F DIMANCHE 10-LUNDI 11 AVRIL 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

DÉBAT



Quelle sécurité pour quelle liberté ?

(Page 2)

FRANCE

M. Barre poursuit son chemin M. Jobert a des états d'âme

(Page 9)

ÉTATS-UNIS

La grande empoignade de Chicago

(Page 4)

TCHÉCOSLOVAQUIE

Vaclav Havel parle

(Page 8)

Dans « le Monde Dimanche » quatre pages de radio et de télévision

ASSOUPLISSEMENT DANS LE CONTROLE DES CHANGES

Un voyage par an, un seul

Le ministère de l'économie, des finances et du budget et le Syndicat national des agences de voyages (SNAV) sont parvenus, le vendredi 8 avril, à un accord qui sauvegarde la plus grande partie des voyages à forfait à l'étranger dans le cadre du contrôle des changes décidé le 25 mars.

L'arrangement conclu par les pouvoirs publics et les professionnels concerne les voyages programmés et publiés dans les brochures des agences avant le 25 mars. Les agences de voyages sont autorisées à vendre ceux-ci au-delà de cette date.

En contre partie, elles s'engagent à diminuer, entre le 1er avril et le 31 octobre 1983, les sorties de devises rémunérant les prestations fournies par des entreprises touristiques étrangères de 25 % par rapport aux sorties de devises de la période correspondante de l'année précédente. Le S.N.A.V. s'engage, par ailleurs, à augmenter le nombre des touristes étrangers en France et promet d'utiliser au maximum les transporteurs français.

Les acheteurs de voyages à forfait à l'étranger se verront défalquer, sur les 2 000 F d'allocations inscrites au carnet des changes, une somme de 1 750 F lorsque le voyage sera effectué en pension complète, de 1 250 F en demi-pension et même d'une somme inférieure si le montant de la sortie des devises n'excède pas ces sommes.

Ces mesures seront adaptées au secteur du tourisme social et associatif.

Affluence dans les agences

Il s'est agi pour le ministère des finances d'éviter la faillite de dizaines d'agences de voyages, sans pour autant supprimer le contrôle des changes. Il a donc choisi de permettre aux professionnels d'honorer les contrats passés avec les hôteliers, les transporteurs et tous les prestataires de services étrangers, mais en réduisant tout de même leur offre et en leur demandant d'« assécher » l'allocation-devise annuelle de leur clientèle. Le ministère espère obtenir ainsi une économie de devises comprise entre 700 millions et un milliard de francs.

Les agences de voyages peuvent aujourd'hui respirer. Certes, leur chiffre d'affaires et leur marge bénéficiaire seront sérieusement amputées en 1983, mais, en retour, elles sont assurées de vendre la quasi-totalité de leurs produits puisque la clientèle aura intérêt à se tourner vers elles pour jouir de l'assouplissement décidé le 8 avril.

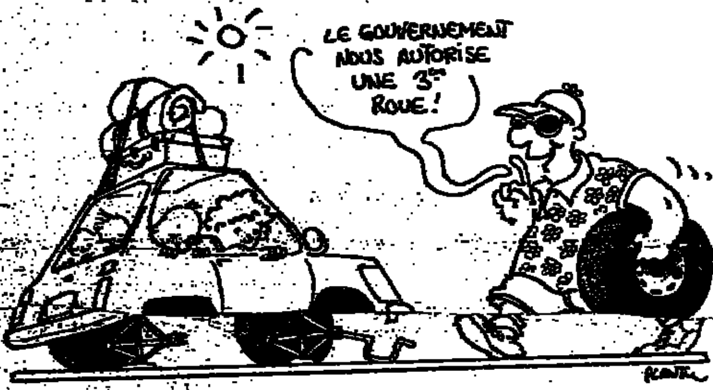
En effet, il est désormais plus avantageux de pousser la porte d'une agence de voyages pour y acheter un séjour ou un circuit à destination de n'importe quelle partie du monde que d'organiser soi-même son voyage. En passant par une agence, les prestations (hôtels, restaurants, locations de voitures, transports) seront débitées sur le carnet des changes seulement pour 1 750 F, quelles que soient les dépenses effectivement réalisées. La Chine à 23 000 F pour trois semaines ou la Tunisie à 3 500 F la semaine s'imputeront d'un montant identique qui n'excèdera jamais 1 750 F.

Comme le nombre des voyages à forfait vendus sera, cette année, inférieur à celui de l'année 1982, on peut escompter d'importantes bousculades dans les agences pendant les semaines à venir...

Les mesures arrêtées dispenseront vraisemblablement le gouvernement d'assimiler le Maroc et la Tunisie aux treize pays de la zone franc. M. Jacques Delors avait reconnu, le 7 avril, à l'Assemblée nationale, qu'il en étudiait la possibilité pour ne pas causer de trop graves dommages à l'économie touristique de ces deux pays. Les formules imaginées évitent cet exercice montétaire de haute voltige et, à la satisfaction générale, devrait permettre, comme on le dit rue de Rivoli, « *un voyage, et un seul* » à l'étranger par an.

Certes, il faut reconnaître que le ministre n'a rien cédé sur le principe du contrôle des changes. On peut tout de même se demander s'il n'aurait pas été plus sain, pour tout le monde, que la concertation précède des mesures si draconiennes que les pouvoirs publics ont été obligés de les amender au fil des jours.

ALAIN FAUJAS.



PLANTU.

Les longues grèves de la médecine

Après l'entretien qu'ils ont eu, vendredi 8 avril, avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, les internes et chefs de clinique ont décidé de continuer le mouvement de grève qu'ils ont commencé le 22 mars. Ils estiment que la négociation n'a pas marqué de progrès substantiels et attendent du gouvernement de nouvelles précisions. Les étudiants en médecine continuent eux aussi leur grève, tout en réaffirmant leur désir de discuter avec le ministère.

Une mutation inéluctable

Du jamais vu en France. De grands patrons parisiens, nœud papillon au col, venant bras dessus, bras dessous crier sous les fenêtres du ministère de la santé. Plusieurs milliers de futurs patrons, blouse blanche ouverte, se dirigeant en silence vers l'hôtel Matignon. De jeunes étudiants en médecine n'en finissant plus – fausse répétition de mai 1968 – de berner des forces de l'ordre trop bon enfant.

Depuis 1981, tous les échelons de la médecine hospitalière sont tour à tour descendus dans la rue. Une démarche inimaginable il y a encore quelques années. Dans certaines ville de province, les carabins ne franchissaient – en corps constitué – qu'une fois l'an les portes de l'hôpital ; la cité devenait alors le théâtre de la fête symbolique que constituait le bizutage des nouveaux confrères. Pour le reste, la profession vivait repliée sur elle-même. Les rites et les fêtes, les joies et les angoisses n'appartenaient qu'au sérail : la médecine hospitalière restait alors impénétrable.

Qu'a-t-il bien pu se passer en quelques mois ? On aurait tort de ne voir dans l'effervescence d'aujourd'hui que les conséquences obligées d'un mariage manqué entre un ministre communiste et un groupe social « réactionnaire ». La meilleure preuve en est que le départ de M. Jack Ralite n'a en rien apaisé un conflit qui s'enlise dans les méandres des séances de concertation ministérielles.

Aux épouvantails agités, sans justification autre que politique, il y a quelques mois, par les animateurs de Solidarité médicale, a succédé un autre phénomène dont il convient de chercher l'origine ailleurs que dans les conflits sociaux. Au-delà des revendications catégorielles, sans réduire le volume de ces « abcès de fixation » que sont, par exemple, l'examen validant et classant pour les étudiants ou l'absence de création de postes supplémentaires de professeurs agrégés pour les chefs de clinique, on distingue autre chose : un corps social anxieux, désarçonné, en quête d'une nouvelle identité.

Affronté aux conséquences d'une démographie professionnelle galopante, à commencer par la baisse de ses revenus, lié de manière croissante aux pouvoirs publics à travers les systèmes de protection sociale, perturbé par les premières vagues d'un consumérisme à l'américaine et conscient de la menace que ferait peser une maîtrise réelle des dépense de santé, le corps médical français a perdu, à ses propres yeux, son image traditionnelle. Faute de repère, de modèle, inquiet pour son autonomie future, il retrouve à l'échelon national, sous un masque revendicatif, les réflexes d'une forme de compagnonnage qui, jadis, fit sa puissance.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 10.)

A PROPOS DU PLAN DE RIGUEUR

Non, Delors n'est pas Laval !

Malgré certaines déclarations de l'opposition tendant à faire croire que M. Jacques Delors s'apprêtait à « chausser les bottes de Pierre Laval », *il y a un monde entre les mesures de rigueur*

Il ne manquait plus que cela... Pour discréditer, autant que faire se peut, le « plan de rigueur » lancé par le gouvernement de M. Mauroy, une certaine opposition n'hésite pas à évoquer les décrets-lois de 1935, Pierre Laval étant alors président du conseil. Ainsi, l'on fait d'une pierre deux coups : on se sert contre la gauche, et en particulier contre M. Jacques Delors – qui a fini par imposer ses vues au président de la République, – de l'ombre d'un homme dont l'opinion retient surtout qu'il a poussé la France à la collaboration avec l'occupant. On suggère aussi que Jacques Delors s'est servi, comme Pierre Laval, d'une politique de « déflation sauvage » pour redresser l'économie du pays.

Il est d'abord étrange que la droite utilise l'un de ses représentants d'avant-guerre pour fouailler le gouvernement d'aujourd'hui. Si M. Edmond Alphandéry, député U.D.F.-C.D.S., l'un de ceux qui n'hésitent pas à rappeler l'exemple de Laval, s'était replongé dans la presse de l'époque, il aurait pu constater que tous ceux qui se situaient sur son même rivage politique – Jacques Rueff, Hubert Gignoux, *le Temps, le Journal des débats, le Journal, le Petit Parisien*, etc., – avaient inspiré, ou en tout cas applaudissaient les trains de décrets-lois d'alors (le premier étant le plus « sanglant ».

Surtout, les mesures de juillet 1935 n'avaient aucun rapport avec celles qui viennent d'être prises. Rappelons (1) en quoi consistait essentiellement la purge de Laval :

1) Compression générale de 10 % de toutes les dépenses publiques, dont *les traitements des fonctionnaires* (le prélèvement était réduit à 3 % et à 5 % pour les agents du bas de l'échelle), les pensions d'ancienneté (mais non les pensions de guerre), les allocations aux grands invalides, les intérêts de la dette flottante, *les allocations d'assistance et de chômage ;*

2) Les prix de l'électricité et du gaz sont également réduits autoritairement de 10 %, ainsi que les loyers. Pour le charbon, le prix d'hiver sera de 6 % inférieur à celui de l'hiver précédent.

Les différences entre le programme du gouvernement Mauroy et celui de Laval sont évidentes. L'opposition et certains experts qui ne s'en prévalent pas ont précisément reproché à M. Delors de n'avoir pas taillé assez dans les dépenses publiques. Quant aux prix des tarifs (gaz, électricité, transports, etc.), ce n'est pas une *baisse*, mais une *hausse* qui a été décidée.

Surtout, l'esprit qui a animé les deux responsables de ces plans est très différent. Pierre Laval n'avait qu'un souci : éviter une dévaluation du franc.

Aujourd'hui, c'est le commerce extérieur qui est le front choisi (il n'en est même pas question en 1935) et, pour s'y battre avec moins de difficulté, le gouvernement a résolu de peser sur la consommation intérieure, ce qui, mécaniquement, devrait réduire les importations.

Sans doute ne faut-il pas se boucher les yeux : ce sont là des mesures de type déflationniste, mais qui n'ont rien de brutal. A-t-on songé que le pouvoir d'achat moyen sera réduit, *pour la première fois* depuis dix ans, date convenue pour « marquer » le début de la crise (à l'exception de 1980, où le revenu des ménages a baissé de 0,3 %). N'est-il tout de même pas temps de payer certaines factures imposées de l'extérieur (pétrole) ou venant de l'intérieur (relance de fin 1981) ?

Au reste, que d'ambiguïtés à propos du mot *déflation !* Curieusement, la politique menée va, espérons-le, réduire substantiellement notre déficit extérieur, mais elle augmentera sans doute l'inflation en 1983 au-delà de ce qu'avait préalablement souhaité M. Delors (8 %) du fait de la hausse des tarifs publics. L'Allemagne fédérale et les Etats-Unis sont en effet beaucoup plus « déflationnistes » que la France, tout en ayant une meilleure santé économique, puisque, le mois dernier, les prix de détail dans ces deux pays ont *baissé*.

La vie économique connaît des cycles. Elle dépend heureusement aussi de l'action des hommes. Qu'on juge celle-ci selon de multiples critères, avant même qu'elle ait porté ses fruits, c'est de bonne guerre. Affubler son responsable d'un masque historique dégradé n'a, en revanche, pas grand-chose à voir avec la démocratie.

PIERRE DROUIN.

(1) Lire *l'Histoire économique de la France entre les deux guerres*, d'Afred Sauvy. Editions Fayard.

M. Edgar FAURE

invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Edgar Faure, sénateur du Doubs (gauche démocratique), ancien président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 10 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président du Conseil, ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou, répondra aux questions de Paul Fabra et André Passeron du *Monde*, et de Jean-Yves Hollinger et Gilles Leclerc de R.T.L., le débat étant dirigé par Henri Marque.

AU JOUR LE JOUR

Vol sous scellés...

D'Orly, le Boeing sous scellés d'Air Algérie s'est envolé, manifestement peu alourdi par la cire de l'officier de justice. On aurait mieux fait de lui enlever une roue ou deux. Où l'on voit que si l'on sait arrêter le progrès dans le monde juridique international il est beaucoup plus difficile de stopper un engin qui a des ailes et qui veut s'en servir.

La chasse française n'a pas cru devoir intercepter en vol l'avion en cavale. Il ne s'agissait tout de même pas d'un coup d'éventail. Au reste, à Alger, est-on parvenu à déceler les scellés ? L'avion a dû se poser à huis clos.

JEAN MAURICE.

Dates

RENDEZ-VOUS

11 avril. *Pologne :* ouverture du procès d'un syndicaliste.

Paris : débat au Parlement sur les ordonnances pour l'application du plan de rigueur.

France : match retour des quarts de finale de la Coupe de France de football.

11-12 avril. *Genève :* entretiens à l'O.N.U. sur l'Afghanistan.

12 avril. *États-Unis :* élections municipales à Chicago.

12-13 avril. Visite à Paris du chef de la diplomatie libyenne, M. Obeidi.

12-15 avril. *Paris :* visite de Mme Finnbogattir, chef de l'État islandais.

14 avril. *Paris :* ouverture du Salon du livre.
Mme Marie-France Garaud est invitée à « L'heure de vérité » (A 2).

14-15 avril. *Suisse :* visite du président Mitterrand.

16 avril. *Londres :* Congrès annuel des libéraux européens.

17-23 avril. *Australie :* visite du chef du gouvernement chinois.

17 avril. *Le Castelet :* Grand Prix de France automobile.

LE RETOUR EN GRÈCE DU « GÉNÉRAL MARKOS »

La seconde mort de la guerre civile

Après trente-quatre ans d'exil à l'Est et de silence, le « général Markos », grand vaincu de la guerre civile grecque, vient de rentrer à Athènes. Un communiqué gouvernemental d'une ligne l'a annoncé « dans le cadre du rapatriement des familles ». Cette semaine, le vieil insurgé a appelé les deux partis communistes grecs à l'union. Sans succès... L'homme qui fut un mythe a aussi déclaré qu'il fallait « reconnaître ses erreurs ». Il n'en dira sans doute pas plus. Pourtant que de secrets dans cette vie !

De notre correspondant

Athènes. — Lorsque, le 20 août 1948, Markos Vafiadès, le légendaire « général Markos », passe en Albanie après avoir perdu la partie sur les pentes vertigineuses du Grammos et du Vitsis, il laisse derrière lui un pays encore en proie aux horreurs de la guerre civile. Elle fait rage des pentes neigeuses des Levka-Ori et de l'Idi-Oros, en Crète, aux mornes plaines de l'Evros, en passant par les cimes du Taygète et les massifs montagneux qui bordent les frontières de l'Albanie et de la Yougoslavie. Des dizaines de milliers de morts et de blessés, villages incendiés, rasés, ravagés, vingt-quatre mille enfants volés comme au temps des janissaires, sept cent cinquante mille réfugiés dans des villes harcelées par la guérilla...

Toute la Grèce n'est qu'un champ clos, et le combat ne se limite pas aux affrontements entre l'armée nationale et les guérilleros (andartes) de Markos, qui hantent les faubourgs d'Athènes, pilonnent au mortier le centre de Thessalonique. Du sud au nord, c'est la peur, la misère, la détresse. La patrie que Markos ne peut emporter à la semelle de ses souliers n'est qu'une immense douleur.

Des militaires divisés

— [illegible] rection politique du parti communiste grec décide de déclencher la lutte armée afin de s'emparer du pouvoir. En fait, la guerre civile a déjà commencé le 15 octobre 1943, lorsque l'ELAS (armée grecque de libération) s'empare de l'important armement qu'abandonnent les troupes italiennes avant de se rendre aux Allemands.

Ainsi équipées, ces unités intensifient leurs opérations contre l'occupant, mais s'emploient aussi à éliminer les groupes de résistance qui ne sont pas d'obédience communiste. N'y parvenant pas, le P.C. déclenche une lutte armée qui fait de Markos Vafiadès, orphelin meurtri par la catastrophe grecque en Asie Mineure, le commandant en chef de l'armée démocratique et le président d'un « gouvernement libre » à venir.

Né en 1906, cet ancien ouvrier des tabacs expert dans l'organisation des grèves est un militant révolutionnaire remarquable, un meneur d'hommes courageux, trempé par les épreuves et les séjours en prison sous la dictature de Metaxas. En 1946, « permanent » investi de la pleine confiance de son parti, il est à la tête de plusieurs milliers d'hommes. Les généraux « classiques » lui reconnaîtront un sens aigu du terrain et de la guérilla. Homme d'organisation, il commence par installer son état-major à Bulkes, en Yougoslavie, dans les locaux d'une école de cadres du parti, recense les troupes dont il peut disposer et met sur pied une logistique et un service de renseignement.

De toute évidence, il entend disposer d'un appareil militaire ne dépendant pas exclusivement du support accordé par l'Albanie, la Yougoslavie et la Bulgarie. Aussi, tout en fixant les points de passage et les itinéraires de repli le long des massifs montagneux du Nord, il cherche à créer le plus de « bases » possible. C'est ensuite seulement qu'il déclenche la guérilla, bouleversant le pays, désemparant les généraux et semant la panique dans les milieux dirigeants athéniens.

Durant l'été 1947, Markos tient un front continu allant du mont Chammos à Zagoria et le mont Vermion. Il contrôle également une bande de terrain parallèle aux frontières avec l'Albanie et la Yougoslavie et qui s'étend du lac Prespa au canal d'Ottrante. D'autre part, des groupes fortement armés de quatre-vingts à deux cents andartes sillonnent les régions les plus éloignées de la capitale, assiègent les villages, tandis que peu nombreuse, mal équipée et médiocrement commandée, l'armée nationale ne peut que colmater les brèches.

Face au [illegible] faiblement [illegible] britannique du général Rawling, les généraux grecs sont divisés sur la stratégie et la tactique. Les uns, anglophiles, font confiance à des officiers britanniques qui n'ont pas compris que les combats sur les crêtes neigeuses des massifs montagneux n'ont rien de commun avec ceux du désert de Libye ou avec les traquenards de Palestine. D'autres, formés dans les écoles de guerre françaises, préfèrent plus judicieusement les 75 de montagne et les unités spécialisées dans les combats en terrain accidenté. De médiocres dirigeants politiques accroissent la confusion qui règne parmi les militaires.

Il faudra attendre 1949 pour voir le prestigieux maréchal Papagos, doté des pleins pouvoirs en matière militaire et disposant du puissant matériel livré par la mission américaine dirigée par le général Van Fleet, bousculer « l'armée démocratique » et la vaincre. Mais, auparavant, l'armée nationale a connu des heures dramatiques.

En août 1947, les contacts secrets liés avec le pouvoir d'Athènes ayant échoué, Markos intensifie la guérilla. Il dispose alors de 13 000 hommes environ et d'une réserve de 6 000 combattants, bien équipés, fortement armés et solidement encadrés, mais n'a ni les 50 000 hommes qu'il avait réclamés, ni surtout un indispensable armement lourd. C'est au prix de trop fortes pertes qu'il parvient à mettre en difficulté ses adversaires.

Le « général » a reçu l'ordre impératif de s'emparer d'une ville afin d'y installer le « gouvernement libre » dont il est le « président » et le « ministre de la guerre ». Il doit en même temps contrôler la région frontalière face à l'Albanie et à la Yousgoslavie et organiser une vaste offensive pour la « libération de Thessalonique ». De mai à septembre 1947, il livre de durs combats à Florina, Konitsa et Nigrita, mais est contenu et repoussé par l'armée nationale. Le jour de Noël 1947, il lance une attaque massive contre Konitsa. La ville est dégagée de justesse.

1948 est une année terrible pour Markos. La direction politique du P.C.G. veut à toute force que l'armée démocratique, portée à 25 000 hommes, s'empare de Thessalonique, destinée à devenir une capitale d'une « démocratie populaire de la Grèce du Nord ». Mais l'armée nationale se révèle de plus en plus forte, de mieux en mieux encadrée et commandée. En mars, les guérilleros communistes sont épuisés, désemparés par les rumeurs sur l'évolution politique des « pays frères ». Le 28 juin 1948, la rupture entre Belgrade et Moscou commence à sonner le glas de l'[illegible]

Sur le plan militaire, après les défaites du Gammos et du Vitsis, Markos a bel et bien perdu la partie. Les apparatchiks de l'arrière ne savent pas pardonner la défaite des combattants. Déchu de son commandement le 20 août 1948, le « général » est mis au ban du P.C. le 15 novembre.

Dès le début de l'année, N. Zachariades, secrétaire général du parti, et ses amis du groupe dirigeant voulaient à toute force que



Dessin de FRANCHINI.

les guérilleros affrontent l'armée en batailles rangées. Markos et la plupart de ses adjoints savaient que la guérilla est la forme de lutte la plus indiquée pour s'emparer d'un pouvoir faible passant de main en main. Du 26 avril 1944, avec le gouvernement Georges Papandréou, père de l'actuel premier ministre, au 30 juin 1949, qui vit la mort subite du président Themistocle Sofoulis, seize gouvernements se succèdent. Certains cabinets ne durent que trois mois, ou même trois semaines comme celui de P. Cennelopoulos, aux affaires du 1er au 22 novembre 1945.

Pourtant, au sein du parti, Zachariades et les dogmatiques l'emportent. Discipliné, Markos s'incline en sachant pourtant que la guerre conventionnelle va détruire ses troupes, et qu'il court au désastre. Dès le début de 1944, il avait déploré que son parti s'engageât dans le rêve de la *« révolution de décembre »*. Il aurait pu, en effet, s'emparer légalement du pouvoir puisque ses forces contrôlaient pratiquement tout le pays et bénéficiaient d'un énorme support populaire. Sans les *« massacres de décembre »* le P.C. aurait pu suivre un processus *« à la tchèque »*, qui, le moment venu, lui eût permis de *« défenestrer »* ses imprudents partenaires politiques.

Accusé de « césarisme »

Markos paya chèrement les défaillances et les insuffisances des « politiques » de son parti. Les meilleurs éléments du P.C., issus des syndicats et des luttes ouvrières, avaient été décimés par les combats. Dès 1947, le parti s'était trouvé dans l'impossibilité d'assurer à ses combattants les renforts indispensables. Le recrutement devenait de plus en plus difficile, et les désertions se multipliaient à tel point que des commissaires politiques durent être affectés aux unités. D'autre part, si les militants de base, les syndicalistes, les combattants de l'ombre, étaient héroïques, certains militants le furent beaucoup moins, et sont aujourd'hui encore douillettement blottis dans le système jadis exécré.

Pourtant, en 1949, Zachariades et ses amis devaient, à leur tour, payer leurs erreurs et leurs faux calculs. Ils furent sacrifiés à la *« coexistence active »*. Le P.C.G. changea son fusil d'épaule, jouant la carte de la réconciliation nationale. Le secrétaire général connut le sort de l'homme qu'il avait lui-même cloué au pilori lorsque ses lauriers l'empêchaient de dormir.

Markos fut accusé de *« fractionnisme, déviationnisme et césarisme »* et, bien sûr, d'être un *« agent des impérialistes »*. Il répliqua en dénonçant le manque total de démocratie interne, l'influence nocive de trop nombreux et brumeux intellectuels, l'incompétence et l'inefficacité de ceux qui, de l'arrière, ne surent pas répondre aux besoins de l'armée démocratique. Jamais il n'évoqua les ordres venus de Moscou et qui condamnaient sans appel tous ceux qu'on pouvait suspecter de sympathie à l'égard de Tito.

Rentré dans sa patrie, il est bien peu probable qu'il rompe un jour son silence. Il ne faut pas compter sur lui pour éclairer certaines zones d'ombre : les implications britanniques dans le jeu de l'ELAS, le piège de la « révolution de décembre 1944 », le rapt de vingt-quatre mille enfants, les causes profondes de la défaite militaire et le jeu ambigu de Moscou. Puisse-t-il, du moins, démentir enfin, dans cette seconde mort de la guerre civile qu'est son retour, le fronton du temple Actère, qui, sur l'Acropole, montre des Grecs combattant d'autres Grecs.

MARC MARCEAU.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou *provisoires (deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE XXe ANNIVERSAIRE DE L'ENCYCLIQUE «PACEM IN TERRIS»

La grande ouverture

Pourquoi l'encyclique « Pacem in terris », publiée il y a tout juste vingt ans, le 11 avril 1963, a-t-elle connu un accueil si chaleureux et si immédiat dans le monde entier, du Kremlin à la Maison Blanche, en passant par les Nations unies, où U Thant, alors secrétaire général, rendait hommage à la « clairvoyance » et au « courage » de Jean XXIII ?

Ce n'était pas seulement à cause de la popularité du « bon pape Jean » — qui devait mourir deux mois plus tard, pleuré par tous — ni du climat d'ouverture créé par le concile Vatican II, dont la première session avait pris fin. Ce qui frappait avant tout était la nouveauté du ton chez un pape s'adressant, pour la première fois, au-delà des frontières de son Eglise, aux *« hommes de bonne volonté »*, où qu'ils soient.

Le sujet choisi, enfin, ne pouvait manquer de capter l'attention du grand public. Parler, en pleine guerre froide, quelques mois seulement après l'affaire de Cuba et de la baie des Cochons, de *« la paix sur la Terre, objet du profond désir de l'humanité... »* (ce sont les premiers mots de l'encyclique), c'était se faire le porte-parole des aspirations de tous.

Les « signes du temps »

L'essentiel, pourtant, était ailleurs. L'appel de Jean XXIII en faveur du dialogue et même de la collaboration en certains domaines entre croyants et non croyants devait marquer un tournant décisif. A première vue, l'encyclique paraissait être une charte, quelque peu idyllique, pour construire la paix en quatre étapes — par la promotion des rapports entre les êtres humains ; entre les citoyens d'une même nation ; entre les nations elles-mêmes ; et, enfin, par la constitution d'une communauté mondiale régie par *« une autorité publique de compétence universelle »*.

L'optimisme incorrigible de ce vieux paysan, trop rapidement étiqueté *« pape de transition »*, reposait sur ce qu'il nommait les *« signes du temps »* — la promotion des travailleurs, de la femme, des peuples libérés du colonialisme ; l'existence d'accords internationaux, comme la charte des droits de l'homme, ou d'institutions, comme les Nations unies.

Or, avec le recul de l'histoire, on perçoit que l'aspect véritablement novateur de l'encyclique réside en la fameuse distinction faite par le pape entre *« l'erreur »*, philosophique ou idéologique, qu'il faut condamner, et *« ceux qui la commettent »*, qu'il faut respecter et aimer. Selon Jean XXIII, *« on ne peut identifier de fausses théories philosophiques sur la nature, l'origine et la finalité du monde et de l'homme avec des mouvements historiques fondés dans un but économique, social, culturel ou politique, même si ces derniers ont dû leur origine et puisent encore leur inspiration dans ces théories »*.

Pour Jean XXIII, si la doctrine est immuable, les mouvements qui en résultent doivent nécessairement évoluer. Et il en tire la conclusion que *« certaines rencontres au plan des réalisations pratiques qui jusqu'ici avaient paru inopportunes ou stériles* [peuvent] *maintenant présenter des avantages réels ou en promettre pour l'avenir »*.

Derrière ce langage prudent, il est évident que le pape, qui venait de surprendre son entourage en recevant en audience privée le gendre de M. Khrouchtchev, songeait au dialogue, voire à une certaine collaboration, entre chrétiens et communistes. C'est avec ses encycliques sociales *« Mater et Magistra »* et *« Pacem in terris »* du reste, que Jean XXIII avait élaboré son Ostpolitik (politique ouverte engagée par le Saint-Siège à l'égard des pays communistes de l'Est).

Troisième voie ?

Les catholiques ne s'y sont pas trompés, d'ailleurs, et l'*apertura a sinistra* devait être confirmée sous Paul VI avec sa lettre apostolique au cardinal Roy *« Octogesima adveniens »* (1971), reconnaissant un pluralisme politique légitime, ou, en France, le document voté par les évêques à Lourdes l'année suivante, *« Pour une pratique chrétienne de la politique »*.

Depuis l'élection de Jean-Paul II, l'ouverture à gauche, sur le plan individuel, est mise en sourdine, même si le pape polonais poursuit l'Ostpolitik de ses prédécesseurs. D'autre part, si Jean XXIII refusait l'idée tentante, mais toute théorique, d'une « troisième voie » entre socialisme et libéralisme, Jean-Paul II a tendance à renvoyer dos à dos capitalisme et collectivisme.

Sur le chapitre du désarmement et de la dissuasion nucléaire, enfin, la position prise par Jean XXIII — condamnation de l'équilibre de la terreur, nécessité d'un désarmement intégral préparé par une réduction simultanée des stocks existants et proscription de l'arme atomique — n'a guère évolué depuis. Au moins en ce qui concerne l'enseignement du Saint-Siège, car l'opposition aux armements nucléaires est nettement plus marquée dans le projet de lettre pastorale que les évêques catholiques américains s'apprêtent à publier en mai, au point de soulever quelques inquiétudes tant au Vatican que dans les épiscopats européens.

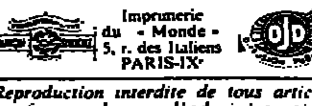
ALAIN WOODROW.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,76 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

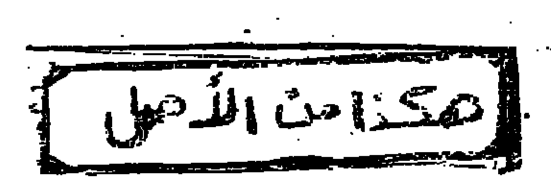
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.



BULLETIN

Les Indes de l'Inde

Situés aux extrémités de ce pays à la taille d'un continent, l'Assam et le Pendjab sont taraudés par une crise qui a la même cause ethnique, même si ses origines sont différentes. « Cent mille volontaires sont prêts à mourir pour la cause sikh », vient d'annoncer, vendredi 8 avril, leur principal dirigeant politique, Sant Harchand Singh Longowal, chef du parti autonomiste Akali Dal. Ces « commandos-suicides » prêteront serment le 13 avril, jour du Nouvel An sikh, et quatre jours avant la Journée internationale de deuil proclamée en mémoire des « martyrs » de la cause. « Nous n'hésiterons pas à venger leur mort », a précisé M. Longowal. Au même moment, les autorités ont promis une forte prime à ceux qui leur fourniraient des renseignements sur un important vol d'armes et de munitions au Pendjab, dont elles soupçonnent les militants sikhs d'en être les auteurs.

En Assam, la capitale de l'Etat, Gauhati, a été à nouveau paralysée par la grève vendredi 8 avril. Les nationalistes assamais entendaient protester contre la mort de trois étudiants. Ces derniers jours, les violences entre communautés, qui avaient atteint leur paroxysme il y a deux mois avec le massacre de milliers de personnes, ont repris, et une vingtaine de personnes ont trouvé la mort. Comme au Pendjab, l'armée et les forces de l'ordre ont reçu l'ordre de tirer à vue sur les perturbateurs d'un ordre public que les autorités se montrent incapables de protéger.

Ces deux crises témoignent à la fois de l'impéritie, de l'incapacité et de la faiblesse du gouvernement central, que ce soit celui de Mme Gandhi ou le précédent, dominé par le Janata, face aux problèmes locaux et aux revendications régionales. Y compris celles qui, dans nombre d'autres Etats – et pour des raisons à la fois politiques, religieuses ou de caste, – s'expriment sans violence ou avec une violence moins extrême ou moins voyante.

Le « centre », de plus en plus faible car manquant de volonté et de compétence, a le plus grand mal à maintenir la cohésion de l'Inde. Les instances centrales du Congrès (I) au pouvoir à New-Delhi ont perdu le contrôle de plusieurs Etats et même, parfois, des états-majors régionaux de leur propre formation. Dans ce pays autrefois fortement centralisé, car le Congrès exerçait le pouvoir pratiquement sans partage du haut en bas, s'amorce une renégociation des rapports entre l'Union et les Etats, sans doute au bénéfice de ces derniers, conscients de leur force.

Il n'en faudrait toutefois pas déduire que l'Inde s'en va à vau-l'eau ou que son éclatement soit probable. Trop de liens unissent ces peuples disparates quant à la religion ou à la couleur de la peau, ne seraient-ce qu'un fond culturel commun et l'habitude de vivre ensemble, même en se battant, depuis des millénaires. Mais la diversité fondamentale de l'Inde, occultée par la lutte pour l'indépendance et la partition du Pakistan et de l'Inde en 1947, reparaît avec vigueur. L'Inde moderne y trouve des problèmes mais aussi une grande richesse. Ne mériterait-elle pas de retrouver le nom que lui donnaient jadis les Français, les Indes, symbole de son unité dans la diversité ?

Danemark

Le parti d'opposition favorable à la C.E.E. a des chances de gagner les élections du 12 avril au Groenland

De notre correspondante

Copenhague. – Mardi 12 avril, quelque trente mille Groenlandais, sont appelés à voter pour renouveler leur assemblée représentative locale, le Landsting. Ce sera le second « Parlement » depuis l'instauration du régime d'autonomie interne au printemps de 1979.

Le Landsting et le Landsstyre (l'exécutif qui en est issu), ont pour tâche d'administrer les affaires intérieures de la grande île, que, selon une procédure minutieusement établie, ils sont en train de prendre progressivement en main : ils ne pouvaient assumer d'emblée la relève des fonctionnaires danois dans tous les secteurs : santé, enseignement, voirie, commerce, etc. La politique étrangère et la défense continuent, comme le veut la Constitution, à dépendre directement de Copenhague. Ces deux domaines auraient donc dû être complètement tenus à l'écart de la campagne. Or il n'en a rien été.

Il y a quatre ans déjà, un phénomène identique s'était produit : le parti Siumut, qui se situe à la gauche de la social-démocratie danoise, avait recueilli une majorité de suffrages en promettant d'organiser un référendum sur l'appartenance du Groenland au Marché commun – appartenance qu'il n'avait cessé de dénoncer avec violence. Le Siumut avait enlevé treize des vingt et un sièges au Landsting et occupé tous les postes du Landsstyre. En février 1982, le référendum s'était soldé par un « non » de la C.E.E. par un écart de 435 voix sur 23 900 suffrages exprimés.

Le parti d'opposition actuel Atassut, qui s'était prononcé, lui, pour le maintien des liens avec l'Europe des Dix, a promis d'être loyal et de ne pas remettre en cause les résultats de ce fameux référendum consultatif s'il accédait au pouvoir. Cependant, personne ne doute que les négociations engagées depuis peu à Bruxelles pour le « désengagement » du Groenland pourraient prendre une tout autre tournure dans le cas d'une victoire de l'opposition. Le parti Atassut est favorisé par les changements intervenus par rapport à 1979 : le Landsting a modifié depuis la loi électorale, qui favorisait peut-être un peu trop les zones peu peuplées du Grand Nord. Le nombre des mandats de l'Assemblée a été porté de vingt et un à vingt-six et le droit de vote a été accordé aux mille six cents techniciens, la plupart d'origine danoise, qui travaillent sur les bases américaines et paient depuis peu des impôts directs aux autorités groelandaises (auparavant, ils bénéficiaient d'une totale franchise fiscale ; en devenant contribuables, ils ont acquis le droit de s'exprimer). Ces mille six cents techniciens ont même désigné leurs propres candidats (neutres sur le plan politique), et leur sympathie pour l'Atassut n'échappe à personne.

Mais ces changements de stuctures pourraient également donner une chance à l'extrême gauche, représentée aujourd'hui par le mouvement indépendantiste et communisant Inuit Atagatigiit, partisan notamment de la suppression des bases américaines. L'extrême gauche avait, en 1979, recueilli 10 % des suffrages mais n'avait enlevé aucun siège. Cette fois, les pronostics leur en accordent deux ou trois. Tandis que les membres du Siumut, que préside le pasteur Motzfeldt (également président du Landsstyre depuis quatre ans), ont insisté, au cours de leur campagne, sur le côté « groenlandisation rapide et socialisation tous azimuts », les militants de l'Atassut, que préside M. Lars Chemnitz, ont surtout axé leur campagne sur la nécessité d'assainir et de redresser la situation économique. Ils reprochent notamment au pasteur Motzfeldt et à ses amis d'avoir gaspillé stupidement plus de 1 million de couronnes pour effectuer un tour d'Europe tout à fait inutile en faveur de la chasse aux phoques, alors que cette somme aurait pu servir beaucoup plus efficacement à aider la population, très affectée par les rigueurs d'un hiver boréal 1982-1983 tel qu'il n'en a pas existé d'aussi rude depuis quatre-vingt-dix-neuf ans.

CAMILLE OLSEN.

Espagne

Quatre membres de l'ETA arrêtés au cours d'une opération dans la capitale

De notre correspondant

Madrid. – Au cours de trois jours d'une spectaculaire action policière de ratissage, sans précédent à Madrid, quatre membres de l'ETA, deux hommes et deux femmes, ont été arrêtés, parmi lesquels le principal responsable des « commandos d'information » (chargés de préparer l'action des « commandos d'opération ») dans la capitale. Le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, a annoncé, le vendredi 8 avril, cet important succès dans la lutte contre l'ETA militaire. L'opération fait suite à l'enlèvement, le 25 mars, par cette organisation, de M. Diego de Prado y Colon de Carvajal, ancien président de la Banque d'escompte.

Quatre appartements utilisés comme caches par les séparatistes ont été localisés : dans l'un d'eux, la police a découvert les principales archives de l'organisation qui contiendraient des renseignements sur des centaines d'officiers de l'armée, d'hommes politiques, de magistrats et d'hommes d'affaires. Toujours selon le ministre, les documents saisis révèlent que l'ETA projetait d'assassiner, les 7 et 8 avril, à Madrid, un banquier et un juge. Devant l'ampleur de l'opération policière, les membres de l'ETA chargés de ces exécutions y auraient renoncé et se seraient réfugiés en France.

M. Barrionuevo n'a ni confirmé ni démenti les informations publiées le même jour dans une édition spéciale du quotidien *Pueblo*, selon lesquelles la collaboration de la police française aurait joué un rôle fondamental dans le succès de l'opération. Le journal affirme que deux communications téléphoniques auraient été captées avec l'aide de Paris entre « l'état-major de l'ETA militaire dans le Sud-Ouest français » et les ravisseurs de M. Diego de Prado. Le voyage surprise à Paris, jeudi, de M. Barrionuevo, qui a rencontré son homologue français, M. Defferre, serait lié à cette affaire.

Les révélations du ministre de l'intérieur sont venues à point pour lui permettre de faire face à la vague de critiques dont il était l'objet, suite à l'opération policière lancée dans la capitale. Depuis mercredi, le quartier populaire d'El Pilar, dans le nord de la ville, est encerclé par 600 hommes de la Police nationale qui en contrôlent toutes les entrées et sorties. Quelque cent cinquante appartements ont été fouillés de fond en comble et environ huit mille ont fait l'objet d'une inspection plus sommaire. Vendredi, l'opération a été étendue aux quartiers adjacents, tandis que la garde civile contrôlait les principales sorties de la capitale.

Le ministre de l'intérieur affirme que de sérieux indices permettent de penser que M. Diego de Prado est retenu dans une « prison du peuple », cachée dans un appartement d'El Pilar. Mais nombreux sont ceux qui contestent la légalité de l'opération. Si la loi anti-terroristes votée en 1980 permet de déroger exceptionnellement au principe d'inviolabilité du domicile pour les personnes suspectes de collaboration avec les « groupes terroristes », une telle qualification peut difficilement être appliquée à tout un quartier de 75 000 personnes.

L'efficacité de cette opération n'a d'ailleurs pas été prouvée, les quatre membres de l'ETA n'ayant pas été arrêtées dans le quartier d'El Pilar et M. Prado n'ayant toujours pas été retrouvé. Ce qui est sûr, c'est que les socialistes, face à la nouvelle tentative de l'ETA militaire (*le Monde* du 29 mars) ont montré qu'ils étaient disposés à frapper fort, quel que soit le coût politique de leur action.

THIERRY MALINIAK.

Pologne

Les autorités vont célébrer avec éclat le quarantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie

Les autorités polonaises devaient donner, ce samedi 9 avril, le coup d'envoi aux cérémonies du quarantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Célébré avec un éclat tout particulier, il doit être notamment marqué par la réouverture d'une synagogue à Varsovie, des rassemblements officiels sur les lieux des anciens camps d'extermination, la tenue de séminaires et de conférences consacrés au génocide et une cérémonie solennelle, le 19 avril – jour du début de l'insurrection, – sur la place de la Victoire, la plus grande de la capitale polonaise.

Les autorités ont invité à cette occasion quelque mille délégués venant de vingt-quatre pays, dont Israël avec lequel la Pologne n'entretient plus de relations diplomatiques. Selon le bulletin de l'Agence télégraphique juive, la délégation israélienne devrait comprendre quelque quatre cents personnes, dont le ministre de l'éducation, M. Hammer, et la communauté juive américaine devrait être représentée par une centaine de délégués. Le Congrès juif mondial (C.J.M.) participera également à ces cérémonies en y envoyant six membres de son comité exécutif, dont son vice-président et son secrétaire général. Le président du C.J.M., M. Edgar Bronfman, en revanche, ne fera pas le déplacement afin d'éviter de rencontrer, par obligation protocolaire, les dirigeants de l'État polonais.

Cette réserve traduit le malaise des communautés juives et de leurs organisations internationales devant l'utilisation politique que le pouvoir du général Jaruzelski entend faire de ces cérémonies afin d'améliorer son image de marque à l'étranger. Elles ont en effet quelque chose de paradoxal dans un pays dont les autorités n'ont jamais renié la brutale campagne antisémite qu'elles avaient organisée en 1968 et n'ont jamais hésité jusqu'à maintenant à tenter de recourir à l'« antisionisme » à des fins de politique intérieure.

En Pologne même, la communauté juive, ou plutôt ce qu'il en reste (environ douze mille personnes, pour la plupart très âgées) après le génocide nazi et les départs forcés de 1968, marque une certaine réticence devant cette commémoration. Le commandant en second de l'insurrection, M. Marek Edelman, qui fut membre de Solidarité et avait été incarcéré au lendemain de l'instauration de l'état de guerre, a ainsi refusé d'entrer au comité d'honneur chargé de préparer les cérémonies. Expliquant son refus le 22 février dans un bulletin clandestin, il avait déclaré (*le Monde* du 25 février) que les insurgés avaient, il y a quarante ans, « *non seulement lutté pour vivre, mais aussi pour vivre dans la dignité et la liberté (...).* » « *Marquer notre anniversaire à Varsovie où toute la vie de la société est dominée par l'humiliation*, ajoutait-il, *serait une trahison de notre lutte.* »

Un « comité pour une célébration indépendante du quarantième anniversaire de l'insurrection du ghetto » s'est clandestinement formé et compte organiser des cérémonies parallèles.

LES COMBATS A LA FRONTIÈRE CAMBODGIENNE

Un avion thaïlandais abattu par un missile vietnamien

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – Un avion de combat thaïlandais A-37 a été abattu par la D.C.A. vietnamienne vendredi 8 avril au sud de Surin, à proximité de la frontière cambodgienne, viennent de confirmer les autorités militaires de Bangkok. L'appareil, qui, selon ces sources, était en mission de reconnaissance dans la région, aurait été atteint par un missile SAM-7 tiré à partir du territoire khmer. Le pilote et le copilote ont trouvé la mort.

Ce grave épisode – ainsi que les incursions de soldats vietnamiens dans le secteur de Ta-Phraya et les deux ripostes qu'elles ont déjà suscitées de la part de l'aviation thaïlandaise – illustre cet « *état de guerre non déclarée* » dont parlait récemment M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, en visite à Singapour. M. Hun Sen, chef de la diplomatie du régime du Phnom-Penh, a estimé, quant à lui, que « *les troupes révolutionnaires du Cambodge* » conduisaient, à la frontière, des « *opérations routinières de nettoyage* ».

Cinq divisions vietnamiennes – soit environ quarante à cinquante mille hommes – et une brigade de blindés, notamment équipée d'au moins vingt chars de fabrication soviétique T-54, seraient postées, selon des experts militaires, le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, sur un front d'environ 150 kilomètres, du sud de Surin au nord d'Aranya-Prathet. La plupart des observateurs locaux continuent de tenir pour vraisemblable, sinon imminente, l'attaque du camp de Ban-Sangae, quartier général du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann (1).

Comme M. Paul Wolfovitz, assistant au secrétaire d'Etat pour l'Asie et le Pacifique, l'avait annoncé, lors de sa récente visite à Bangkok, les Etats-Unis viennent d'accélérer leur programme de livraison d'armes. Une première cargaison d'équipement militaire, notamment composée de missiles antiaériens, devait arriver par avion ce samedi 9 avril en Thaïlande.

De leur côté, les membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) viennent de lancer une grande offensive diplomatique auprès des pays qui soutiennent leur cause pour que ceux-ci tentent de ramener Hanoï à la raison. A cet égard, M. Thanat Khoman, vice-premier ministre thaïlandais, a critiqué, dans le *Bangkok Post* du 9 avril, « *la remarque peu flatteuse faite sur les Nations unies par une personnalité occidentale égarée* », se référant ainsi aux récents propos de M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, qui avait évoqué « *les votes sans portée de l'ONU sur le Cambodge* (2).

JACQUES DE BARRIN.

(1) Celui-ci a accusé vendredi les troupes de Hanoï d'avoir massacré environ deux cents civils, dont des femmes et des enfants, lors de la prise récente du camp sihanoukiste d'O'Smach.

(2) Depuis lors, M. Cheysson et le Quai d'Orsay ont réaffirmé leur appui aux résolutions « *pertinentes* » de l'ONU sur le Cambodge.

A travers le monde

Bénin

- LE PRÉSIDENT KEREKOU PROMU GÉNÉRAL. – Le colonel Mathieu Kerekou, chef de l'État béninois, a été nommé général de brigade des forces armées populaires par le bureau politique du comité central du Parti de la révolution populaire. Le colonel Barthelemy Owens, ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie, a également été nommé général de brigade. – (*A.F.P.*).

Hongrie

- LE FORINT HONGROIS A ÉTÉ DÉVALUÉ DE 3 % pour faciliter le commerce extérieur et attirer les touristes. Selon le nouveau taux de change, le franc vaut près de 6 forints, le dollar 42,80 forints et le mark ouest-allemand 17,30 forints.

Liban

- DEUX ROQUETTES ANTICHAR R.P.G.-7 ont été tirées en direction de positions françaises de la force multinationale au Liban, l'une à Beyrouth-Ouest, l'autre à Beyrouth-Est, à quelques minutes d'intervalle, au cours de la nuit du vendredi 8 à samedi 9 avril. Ces tirs n'ont pas fait de blessés et l'on estime de source française qu'« *effectués de trop loin et imprécis* » ils sont « *plutôt des provocations que des attentats réels* ». – (*A.F.P.*)

Libye

- M. ABDELATI AL OBEIDI, secrétaire du Bureau populaire des liaisons extérieures (c'est-à-dire ministre des affaires étrangères de Libye), sera reçu à déjeuner à Paris mardi 12 avril par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, annonce un communiqué publié vendredi 8 avril par le Quai d'Orsay. Il rendra, au cours de cette visite de travail, celle qu'avait faite à Tripoli M. Cheysson, les 30 mai et 1er juin 1982. M. Al Obeidi sera également reçu, entre autres, par M. Christian Nucci, ministre délégué pour la coopération et le développement.

Maurice

- LE PREMIER MINISTRE CRÉE SON PROPRE PARTI. – Au cours d'un meeting qui réunissait plus de 10 000 personnes à Vacoas, M. Aneerood Jugnauth, premier ministre de l'île Maurice, a annoncé qu'il créait son propre parti, le Mouvement socialiste militant (M.S.M.). Elu en juin dernier à la tête du Mouvement militant mauricien (M.M.M.), M. Jugnauth, ainsi que 13 autres députés du M.M.M., se sont *de facto* exclus de ce parti, dont les instances avaient alors décidé de rompre avec le parti socialiste mauricien (P.S.M.), leur ancien partenaire au sein de l'alliance gouvernementale. – (*A.F.P.*)

Tanzanie

- FERMETURE DES FRONTIÈRES. – La Tanzanie a fermé vendredi 8 avril toutes ses frontières, pour empêcher les contrebandiers et tous les « *saboteurs de l'économie* » de fuir le pays, a annoncé M. Julius Nyerere, chef de l'Etat. Le président tanzanien a rendu publique cette mesure à Dar-Es-Salaam, au cours d'une manifestation de soutien à la guerre menée actuellement contre la fraude économique et le racket. – (*A.F.P.*).

Etranger

La grande empoignade pour la mairie de Chicago

Chicago n'avait jamais connu pareille empoignade. Pour le fauteuil de maire, qui sera attribué le 12 avril, les démocrates, tenants du titre, présentent pour la première fois un Noir dans cette ville de ghettos. Hélas, il n'a pas toujours payé ses impôts. Mais son adversaire républicain, si blanc soit-il, ne fait pas le poids. Et la bataille est très loin de se réduire à un affrontement « racial »...

De notre correspondant

Chicago. — Elle se flatte d'être « *la ville venteuse* ». Quel piéton glacé jusqu'aux os lui contesterait ce titre ? Mais c'est un vent très bizarre qui souffle à Chicago depuis quelques semaines : vent d'euphorie dans les quartiers noirs, vent de panique dans certains quartiers blancs. Et s'envolent toutes les traditions politiques de cette métropole de 3,7 millions d'habitants qui passait pour la plus stable des États-Unis...

Depuis des décennies, Chicago a pour maire un démocrate, de race blanche et de confession catholique. Elle va devoir choisir, mardi, entre deux personnages atypiques : *un méthodiste noir*, M. Harold Washington, et un républicain juif, M. Bernard Epton.

Du coup, toute la ville s'enflamme. Il est impossible de tenir une conversation politique ces jours-ci dans un taxi de Chicago : *le chauffeur — Blanc, Noir ou* « Latino » — s'en mêle aussitôt et argumente. La bataille prend des allures d'événement national. Si tous les candidats démocrates à la présidence défilent ici — pour voir et se faire voir, — c'est que le résultat des municipales aura des conséquences sur le vote de novembre 1984 : vainqueurs ou très déçus, les Noirs ne pèseront pas de la même façon.

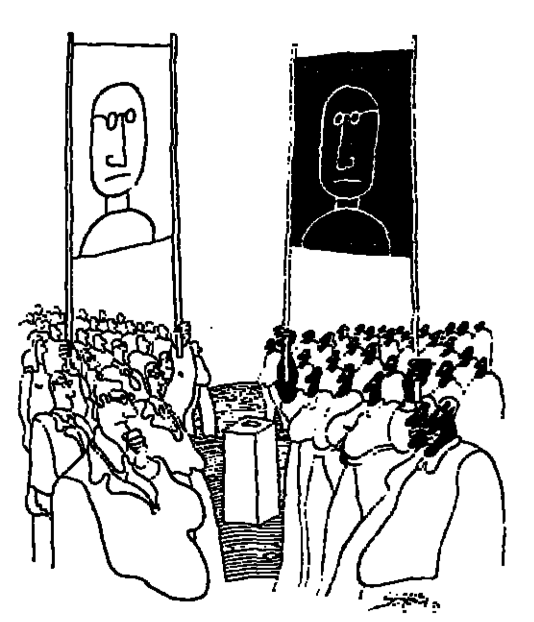
Chicago possède la « machine » démocrate la plus célèbre des États-Unis. La ville est quadrillée en cinquante circonscriptions, dirigée chacune par un *committeeman*. Son rôle consiste à recueillir des voix pour le parti, qui le paye en retour sous forme d'un nombre proportionnel d'emplois publics à distribuer. D'où une clientèle politique très solide qui permet aux démocrates de noyauter complètement le conseil municipal. Celui-ci n'est que la chambre d'enregistrement d'un maire tout-puissant, élu au suffrage universel.

Logiquement, le maire sortant, Mme Jane Byrne, aurait dû remporter les « primaires » démocrates et se faire réélire. Mais elle n'a jamais réussi à bien contrôler la « machine » qui d'ailleurs se détraque depuis la mort de son fondateur, Richard Daley. Cette femme imprévisible a agacé beaucoup de monde par ses méthodes et fortement déçu les Noirs (40 % de la population), qui, cette fois, ont décidé de se faire entendre en présentant un candidat et en s'inscrivant massivement sur les listes électorales. Résultat : aux « primaires » démocrates, M. Washington a gagné d'une courte tête la bataille triangulaire qui l'opposait à Mme Byrne et à Richard Daley Junior.

Un fraudeur du fisc !

Dans les quartiers blancs, c'est la consternation. Va-t-on se donner un maire de « couleur », alors que les Noirs semblent déjà occuper tant de place et font si peur ? Elire M. Washington leur permettrait *de s'étendre politiquement* (avec davantage d'emplois publics) et peut-être géographiquement (avec des logements sociaux dispersés partout). Or la criminalité est « *très noire* », selon les statistiques.

Le candidat républicain, lui, est blanc. Comment ne serait-on pas tenté de voter pour ce riche avocat ? Après tout, les idées politiques n'ont jamais joué un grand rôle à Chicago. La « machine » démocrate, liée au patronat comme aux syndicats, est éminemment conservatrice. Le candidat noir n'a-t-il pas menacé de la détruire ? Peut-être cherchera-t-il plutôt à y placer ses propres hommes... Cela explique le peu d'empressement de beaucoup de notables locaux à le soutenir, malgré les consignes nationales. Certains se sont même carrément prononcés en faveur du républicain.



Dessin de SERGUEI

Du jour au lendemain, M. Bernard Epton a vu tout le monde s'intéresser à *lui*, à commencer par son propre parti, qui l'ignorait totalement. Il faut dire que les candidats républicains à la mairie de Chicago ne sont jamais pris au sérieux. On admire leur dévouement ou on dénonce leur folie. Les scores précédents oscillent entre 15 et 30 % des suffrages. Mais depuis qu'une chance de gagner existe l'argent et les conseils affluent. Des spécialistes ont inventé un slogan télévisé sur mesure : « *Epton, avant qu'il ne soit trop tard.* » « *Est-ce à dire...?* » Pas du tout, nous a assuré, coupant court, le candidat républicain, qui serrait des mains à l'université catholique Loyola. « *Mon slogan signifie que Chicago n'a pas le temps d'attendre la solution de ses problèmes, dans un environnement financier difficile.* » M. Epton a un argument-clé : les malversations de son adversaire. Il brandit un gros dossier noir, d'un air désolé. Car cela l'attriste de devoir parler de telles choses : « *Un homme qui n'a pas payé ses impôts pendant dix-neuf ans, qui a abusé de la confiance de ses clients, mérite-t-il d'être maire de Chicago ?* » Le candidat exploite à fond deux affaires sur lesquelles son adversaire noir est contraint de s'expliquer à chaque réunion publique. La première (non déclaration *d'impôts pendant* quatre ans, et non dix-neuf) lui avait valu un mois de prison en 1972. La seconde (services factures et non rendus à des clients) l'avait privé pendant cinq ans de sa licence d'avocat.

Les porteurs de pancartes

L'affaire des impôts fait mouche à tout coup. Un banquier noir, M. George Jones, s'en indigne : « *Savez-vous combien Harold devait au fisc ? 508 dollars.* Time *soulignait l'autre jour que 20 % à 30 % des Américains trichent avec les impôts. Et, croyez-moi, ce sont des sommes d'une autre dimension. On ressort une affaire vieille de quinze ans pour laquelle l'intéressé a reconnu cent fois sa négligence et son erreur. Soyons sérieux : toute cette histoire est un bon prétexte pour refuser son vote à un Noir.* »

L'autre dimanche, le curé de Saint-Pascal — quartier blanc — avait invité les deux candidats à venir s'exprimer à l'église. M. Epton n'était pas libre. M. Washington arriva à l'heure dite, mais fut accueilli sur le porche par cent cinquante porteurs de pancartes qui hurlaient : « *Dehors !* », « *Filou !* », « *Tueur d'enfants !* ». Le candidat noir rebroussa chemin, devant les prêtres consternés. Le surlendemain, de nombreux Blancs vinrent l'acclamer dans le même quartier, pour se désolidariser des manifestants.

Pourquoi « *tueur d'enfants* » ? Parce que M. Washington vota en faveur de l'avortement au congrès local. Mais n'était-ce pas aussi le cas de M. Epton, dont le conservatisme économique s'allie au libéralisme en matière de mœurs ? Le passé législatif des deux hommes est très similaire. Mais les idées et les programmes n'intéressent pas grand monde à cette élection, malgré un chômage plus élevé que la moyenne nationale et de gros problèmes urbains.

Le seul mérite de M. Epton est d'être blanc, a écrit en substance le *Chicago Tribune*, se prononçant — *comme d'ailleurs le Sun Times* — pour le candidat noir. Cela a valu une avalanche de lettres aux deux journaux. Jouant sur les mots, M. Ted Muzal écrit : « *Le passé de M. Epton est blanc, celui de M. Washington a des taches.* » Au nom de quel principe — ou de quel mépris — faudrait-il être plus indulgent pour les Noirs ? Un autre lecteur, M. Franck Lawlor, *enchaîne* : « *Aux primaires démocrates, 84 % des électeurs noirs ont voté pour M. Washington. Ce n'est pas du racisme, ça ? Pourquoi faut-il parler de racisme seulement quand les Blancs votent pour un Blanc ?* »

Nous avons posé la question à un chauffeur de taxi noir. Réponse : « *M. Washington a été démocratiquement désigné aux primaires. Les fois précédentes, quand un Blanc était choisi, nous votions blanc. Et nous étions loyaux. Mme Byrne, qui avait gagné les primaires de 1979, grâce aux voix noires, n'a pas tenu ses promesses, elle nous a trahis.* »

« Désolé, je suis blanc... »

M. Epton ne fait jamais la moindre allusion à la couleur de son adversaire. Il l'appelle « *Harold* », *comme un ami*. N'ont-ils pas le même âge (61 ans), la même formation juridique et une quinzaine d'années d'ancienneté au congrès local pour représenter des circonscriptions voisines ? Seule la fortune les sépare... Mais en Amérique on ne présente pas d'excuses pour être devenu millionnaire. M. Epton dit ironiquement : « *Désolé, j'ai réussi dans les affaires* », comme il dit : « *Désolé, je suis blanc, je n'y peux rien.* » Toutes ses flèches sont consacrées aux ennuis passés de son adversaire. Dès qu'on discute d'un chiffre, il trouve le moyen de placer : « *Harold a toujours eu des problèmes avec les additions et les soustractions.* »

Les Noirs de Chicago n'ont sans doute pas présenté leur meilleur candidat. Mais on peut le dire aussi des républicains. M. Epton n'a nullement le charisme d'un sauveur. Avec sa barbiche et son air maladif, il ressemble trop à une vedette née du hasard.

Pour gagner, M. Washington a besoin de 15 à 20 % des voix blanches (il n'en avait obtenu que 6 % aux primaires, mais les deux chiffres ne sont pas comparables). L'un des points d'interrogation concerne les « Latinos », d'origine mexicaine, cubaine ou haïtienne, *qui comptent 94 000 inscrits sur* les listes électorales (contre 700 000 Noirs). Le candidat démocrate leur a promis une plus grande part du gâteau dans les emplois municipaux et les contrats publics. Mais ces Hispaniques craignent davantage la concurrence des Noirs que celle des Blancs.

M. Washington dit à ses auditoires noirs : « *Ils n'ont pas peur de moi, ils n'ont pas peur de vous. Ils ont peur qu'on réforme cette ville.* » Son ami banquier, M. Jones, est plus explicite : « *Les Blancs ont peur que nous les traitions comme ils nous ont traités. C'est une erreur. Nous ne cherchons que la justice et l'égalité, c'est-à-dire des ramassages d'ordures réguliers dans nos quartiers, des agents de police dans les rues, des écoles qui fonctionnent. Nous ne cherchons pas à vivre ailleurs, mais autrement.* » Les espoirs des années 60 semblent révolus. Cet ancien militant des droits civiques ajoute froidement : « *Nous ne demandons pas aux Blancs de nous aimer ni même de nous parler : nous voulons seulement obtenir la même chose qu'eux.* »

ROBERT SOLÉ.

Les « empoisonnements » de Cisjordanie : le vertige

Etrange épidémie en Cisjordanie. S'agit-il d'une hallucination collective ou d'une campagne savamment orchestrée pour ressusciter les fantasmes de l'Israélien empoisonneur de puits ? Ces « explications » passent sans doute à côté de l'essentiel. Le vertige d'un peuple occupé depuis quinze ans et allergique à l'occupant.

De notre correspondant

Jérusalem. — En trois temps, deux mouvements... Non, la singulière affaire d'« *empoisonnement* » qui vient de s'emparer de la Cisjordanie — et d'Israël dans une autre mesure — ne saurait être traitée avec désinvolture tant elle a causé de remous ici et là, tant elle est révélatrice de l'état des rapports entre habitants des territoires occupés et Israéliens. Mais c'est bien ainsi que cette histoire, à première vue incroyable, se décompose en trois phases qui rythment le développement de l'« *épidémie* ». Elle a fait apparaître deux mouvements d'humeur ou de méfiance, pis, deux sortes de réactions quasi allergiques contre lesquelles la médecine ne peut rien.

Premier temps : soixante-six écolières du village d'Harrabé, près de Jenine, dans le nord de la Cisjordanie, sont le 21 mars atteintes d'étranges malaises. Ils ne sont pas graves mais restent, aujourd'hui *encore, inexpliqués*. Et, dans ce premier cas, la plupart des médecins palestiniens et des médecins israéliens s'accordent à penser qu'ils ne sont pas seulement le fruit de l'imagination d'adolescentes perturbées. On les impute tout d'abord à une intoxication alimentaire, mais l'hypothèse est rapidement écartée. Certaines victimes rapportent qu'une odeur pestilentielle régnait autour de leur école. On craint que des émanations dangereuses ne proviennent d'un égout mal entretenu, mais là aussi l'examen se révèle négatif. Alors ? Les jeunes filles sont hospitalisées, pour la plupart à Jenine et la nouvelle se répand dans cette localité. Aux questions sans réponse succèdent très vite l'inquiétude et le soupçon.

C'est le deuxième temps. Six jours plus tard, près de trois cents personnes, à Jenine, en majorité des adolescentes, sont hospitalisées en l'espace de quarante-huit heures. Apparemment, ce sont les mêmes symptômes. Mais on commence à s'apercevoir que, souvent, les patients n'ont ressenti que l'un d'entre eux : ou bien des migraines, ou bien des vertiges, ou bien des douleurs abdominales, ou encore des difficultés respiratoires. Ayant eu bien sûr connaissance du « *mystère* » d'Harrabé, à la moindre indisposition qui d'ordinaire n'aurait pas retenu leur attention, les gens se sont alarmés et ont fait un rapprochement sans objet. Certains incriminent la pollution, mais pour les autres, les plus nombreux, c'est « *un coup des Israéliens* », plus exactement de ces colons activistes qui n'en sont pas à leur première agression contre la population cisjordanienne. Même les *Israéliens ne sont pas loin de* croire alors à cette éventualité. N'a-t-on pas découvert sur les fenêtres des écoles « *contaminées* » les traces d'une horrible poudre jaune ? Exact, mais des analyses permettront d'affirmer immédiatement et sans aucun doute possible qu'il ne s'agit que du pollen des pins, en fleurs à cette saison.

Une vague de rumeurs

Avec cette mise au point, l'inquiétude des habitants de Jenine et des environs aurait dû normalement s'apaiser, mais il est trop tard. On a déjà atteint le stade de la panique. « *Suffisamment, en tout cas, pour rendre les gens réellement malades au moindre signe d'indisposition* », fait remarquer un médecin palestinien, M. Schehadeh, directeur des hôpitaux de Cisjordanie. Le directeur général du ministère israélien de la santé, le professeur Baruch Modan, qui, depuis le début, a été prompt à minimiser l'affaire, a lui-même reconnu que les malaises ne sont pas tous « *imaginaires* », tant s'en faut.

La rumeur a déjà fait son œuvre. On a tôt fait de parler d'un empoisonnement criminel : pour tenter d'achever la conquête des territoires occupés et limiter la croissance démographique de la population arabe, « *les Israéliens* » auraient « *fait une expérience* » visant à assurer la stérilité des femmes palestiniennes. Ce n'est pas la première fois que déferlent de telles vagues de rumeurs. Il n'est pas rare, par exemple, que, dans certains villages de Cisjordanie, se colporte la fausse nouvelle de l'empoisonnement d'un puits. En Europe, ce fut l'un des thèmes favoris de l'antisémitisme. Au Proche-Orient, pareille accusation ne vise pas seulement les juifs. Aux confins du désert, où chaque point d'eau est vital, cela a toujours été l'une des causes de règlements de comptes entre tribus rivales. « *Surtout, ne faites pas de comparaisons avec l'antisémitisme constaté en Occident*, nous dit un étudiant palestinien. *Si là-bas on s'en est pris aux juifs alors qu'ils ne pouvaient assurément représenter une réelle menace, ici, aujourd'hui, ce ne sont pas tant des juifs que des Israéliens qui sont désignés à tort comme responsables de tel ou tel malheur. Pour les Palestiniens, depuis que l'Etat d'Israël existe et qu'il tente, maintenant, d'annexer la totalité de la Palestine, le sentiment de menace est beaucoup moins irrationnel qu'ailleurs.* »

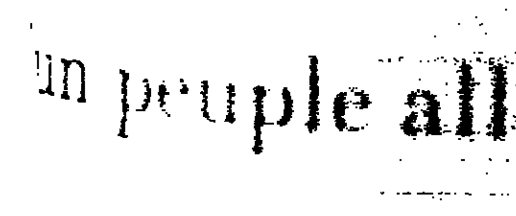
Une fringale de tranquillisants

De l'avis de nombreux médecins de Cisjordanie, le phénomène qui s'est manifestée dans la région de Jenine a pris des proportions extraordinaires parce qu'il y avait un « *terrain propice* ». Si des psychologues du monde entier viennent étudier le « *stress* » des Israéliens, ils pourraient aussi bien se livrer à leurs recherches auprès des habitants des territoires occupés, et certains le font pour constater que de plus en plus Israéliens et Palestiniens se ressemblent parce que vivant en permanence dans une mentalité d'assiégés. Nous avons fréquemment entendu des pharmaciens ou des médecins de Cisjordanie s'inquiéter ces dernières années d'une consommation excessive et croissante de tranquillisants parmi leur clientèle. Selon divers praticiens arabes, l'« *angoisse* » qui s'est exprimée à Jenine est une conséquence de l'occupation et de ses effets. « *Le mal de Jenine* » serait-il dû au « *climat* » que subissent les Palestiniens de Cisjordanie ?

Certes, les Israéliens ont jusqu'à présent évité les exactions les plus graves reprochées à d'autres occupants. Mais les Palestiniens ne se soucient guère de comparaisons de ce genre : toute occupation n'est-elle pas insupportable ? Le régime policier de l'administration israélienne est bien fait. L'efficacité de l'armée de Jérusalem sur les champs de bataille et dans les territoires occupés est si grande qu'elle a fait naître un mythe de toute-puissance qui implique bien des complexes. Toute la population de Cisjordanie du territoire de Gaza est sous étroite surveillance. Contrôles incessants. Même si l'on a rien à se reprocher, on ne pourra pas échapper un jour ou l'autre à l'une de ces rafles opérées au moindre incident, à ces interrogatoires systématiques, à ces convocations sans motif précis. Les militaires veulent tout savoir,et ils y parviennent tôt ou tard. Alors que pour tout — ou presque — il faut demander une permission, accordée ou refusée selon des critères inconnus, comment n'être pas en position d'obligés ?

La « poigne de fer »

On a vite l'impression d'être bien ou mal noté. Une telle situation engendre inévitablement frustration et humiliation. Et puis, la répression s'est durcie après l'arrivée au pouvoir de M. Begin et du Likoud. Le nouveau gouvernement, pour tenter d'endiguer l'agitation que provoque sa politique d'annexion progressive, a imposé de nouvelles méthodes désignées sous le nom de « poigne de fer » par les Israéliens eux-mêmes et elles se sont traduites notamment par une tactique de châtiments collectifs très élaborée, comme l'ont montré les instructions données par le chef d'état-major et révélées dernièrement lors d'un procès de soldats reconnus coupables de sévices. Les Palestiniens des territoires occupés n'ont pas oublié la vingtaine des leurs tombés sous les balles du service d'ordre lors des manifestations qui ont marqué l'an dernier au *printemps la destitution des* maires de la plupart des principales agglomérations. Enfin, il y a le grignotage continuel des « *taches blanches* » que forment les nouvelles implantations dans le paysage de ce que les partisans de M. Begin appellent « *la Judée et la Samarie* » et le comportement de plus en plus vindicatif de colons qui, souvent impunément, ouvrent le feu contre les lanceurs de pierres ou montent des opérations punitives quelquefois meurtrières. Les plus extrémistes d'entre eux n'hésitent pas à avouer clairement leur intention : « *inciter les Palestiniens des territoires occupés à émigrer* ». Les craintes de ces derniers ont pu être renforcées par des propos pour le moins choquants, ceux d'un vice-président de la Knesset, M. Meïr Cohen, membre du Likoud, qui le 16 mars a regretté que l'armée israélienne, durant la guerre de six jours, n'ait pas chassé au-delà du Jourdain « *deux cent mille à trois cent mille Arabes* » de Cisjordanie, comme l'avaient été en 1948, lors de la guerre d'indépendance d'Israël, tant de leurs compatriotes de Galilée, de Lod et de Ramle (deux localités proches de Tel-Aviv).



En Islande, l'inflation est une fête

Attendue à Paris le mardi 12 avril pour une visite officielle de quatre jours, Mme Vigdis Finnbogadottir est un chef d'Etat exceptionnel. A double titre : seule femme au monde élue à ce poste au suffrage universel, elle préside aux destinées du seul pays qui échappe à la crise et où l'inflation est une fête.

De notre correspondant

Reykjavik. — La résidence présidentielle, sur une presqu'île dénudée balayée par les vents, est à deux pas de Reykjavik. Au-delà de la cité-dortoir de Kopavogur (« baie des bébés phoques »), une petite route, longeant la mer, conduit au hameau de Bessastadir, et à ce qui fut une école, puis la résidence des gouverneurs danois, avant de devenir celle des présidents de la République d'Islande. Point de forces de sécurité devant la résidence, pas même un gardien. Le personnel se limite à un trio.

Tous les matins, Mme Finnbogadottir, président de la République, se rend à son travail dans une vieille maison du centre ville dont elle partage les bureaux avec le premier ministre et où siège le conseil des ministres une fois par semaine. Collaboration étroite avec le chef du gouvernement ? Il n'en est rien. Le président de la République islandaise a une fonction de représentation et son rôle politique se limite, au début de chaque législature, à désigner, sur recommandation du Parlement, le candidat à la formation du gouvernement. *Aucun président de la* République n'a, jusqu'ici, usé des pouvoirs *plus* étendus que lui attribue en principe la Constitution.

C'est une démocratie telle que les philosophes du dix-huitième siècle l'ont rêvée : deux cent trente-cinq mille habitants, soixante députés, dont chacun peut théoriquement connaître tous ses électeurs, un appareil administratif léger et un *président* sans privilèges, sinon celui, singulier, d'être le seul citoyen autorisé à boire et à servir de la bière.

Mme Vigdis Finnbogadottir, seul femme chef d'Etat élue au suffrage universel, a été portée à la présidence le 26 juin 1980, à l'issue d'une élection très serrée, remportée avec seulement 33,4 % des voix, où elle était opposée à trois hommes rompus aux jeux de la politique. Elle succédait à M. Kristjan Eldjarn, un archéologue respecté, qui avait paru s'ennuyer pendant les douze années de ses trois mandats, et dont le vœu le plus cher semblait être d'échapper à ses fonctions pour participer, enfin, à des fouilles.

Est-il devenu péjoratif de dire d'une femme politique qu'elle est belle et charmante ? Mme Finnbogadottir *avait su, en tout cas,* séduire le public islandais, et cela bien avant qu'elle entre en campagne, alors qu'elle assurait un programme d'enseignement du français à la télévision il y a une douzaine d'années. Mais ce n'est pas *dans* son charme qu'il faut chercher les raisons de son succès.

Une présidente de charme

Fille d'un professeur d'université, élevée dans une famille ouverte sur les *influences culturelles* extérieures, elle a fait ses études en France, à Grenoble, puis au Danemark et en Suède. Professeur de français — elle a enseigné l'histoire du théâtre français à l'université jusqu'à son élection, — elle quitta son poste dans un lycée pour devenir directrice du Théâtre de la ville de Reykjavik, *curieux tremplin pour* accéder à la présidence. Pas si l'on *sait qu'en Islande le chef de l'Etat se* doit d'être le gardien de la culture nationale.

En quelques semaines de campagne, Vigdis (comme l'appellent ses compatriotes) désarmait ses détracteurs. Représentante de l'élite snob ? C'était parmi les pêcheurs qu'elle était la plus populaire, un milieu qu'elle avait appris à connaître en effectuant des recherches sur la présence des marins français au début du siècle. Trop cosmopolite ? Sa *connaissance* des *langues* et des cultures étrangères l'aiderait dans ses *fonctions*. Mais jamais elle n'omettait dans ses discours de citer les vieilles sagas qui sont l'honneur de l'Islande. Les autres candidats les avaient-ils seulement lues ? Elle avait participé à une manifestation contre la base américaine de Keflavik. Voilà qui lui assurait l'électorat de gauche, mais sa campagne fut *apolitique*.

La popularité du chef de l'État n'a, depuis son élection, pas cessé de croître. Le rôle qu'elle joue pour faire connaître son pays à l'extérieur ravit un peuple qui craint toujours avant tout que le monde ignore jusqu'à son existence.

Etrange pays qui s'est donné ce président de charme ! Prospère, ignorant le chômage et le climat de dépression qui, dans tant d'autres démocraties, tue l'espoir, l'Islande est passée à côté de la crise comme elle échappa à deux *guerres mondiales*. Elle souffre pourtant d'un *malaise. L'enthousiasme* créateur qui suivit la conquête de l'indépendance, *en 1944*, est bien émoussé. Le débat sur la présence américaine, même *figure* encore dans *les* discours, ne fait plus l'objet que de pétitions de principe. Le regain de tension Est-Ouest a eu raison des rêves neutralistes. La conquête progressive des eaux territoriales, qui avait enflammé les Islandais, est désormais une affaire réglée. Reste le souvenir des trois « guerres de la morue » *remportées* contre les Anglais.

L'Islande a adopté depuis trente ans toutes les réformes d'inspiration sociale-démocrate venues de Scandinavie. Mais la source s'est tarie. Les pays nordiques subissent la crise, se battent contre elle. Que faire lorsque, *certes, on y échappe, mais aussi* lorsque la « créativité sociale » suédoise *ne vous apporte plus rien* ?

Les délices du système

L'inflation galopante est un privilège, un luxe inouï, que peu de nations démocratiques peuvent se permettre. Avec une armée au pouvoir ou une *économie* de guerre, il est bien sûr possible, comme en Amérique latine, de pousser une petite pointe de 200 % ou plus. Mais l'Islande, pays sans armée, démocratie européenne modèle, s'offre allégrement un taux de 60 % sans que la stabilité du pays en soit le moins du *monde affectée*.

Les nations d'Europe s'observent au pour cent près, les mauvais élèves cherchent à copier sur les bons, attendent avec des sueurs froides la remise du carnet de *notes mensuel. Rien de tout* cela en Islande. Le gouvernement prévoit 30 % d'inflation environ dans la loi de finance (il faut montrer qu'on cherche à bien faire tout en étant *réaliste*). Au premier de l'an, chacun sait que *la* hausse des prix ne descendra pas au-dessous de 45 %, au 1er mars le rattrapage des salaires a déjà atteint les 30 % initialement prévus, et les économistes, *en avril, se demandent, graphiques* à l'appui, si l'inflation se limitera sagement à 60 % comme l'année dernière, ou si elle atteindra 80 % comme elle en prend le chemin.

Ici une voiture, quel que soit son état de délabrement, est *nécessairement revendue plus cher* qu'elle n'a été achetée ; les traites à payer les années suivantes pour l'achat d'une maison sont toujours plus élevées que l'apport initial.

Cette situation, sans équivalent ailleurs, a de *curieuses conséquences*. Ainsi, quand un éditeur publie un livre qu'il compte écouler dans les deux ans, il en déterminera le prix avec une marge bénéficiaire de 120 %, sachant qu'il sera vendu au-dessous du prix de revient.

Douze mois plus tard, l'auteur et l'imprimeur ont déjà été payés avec de l'argent emprunté à 47 %, le libraire, lui, ne devra payer qu'au mois de mars de l'année suivante *avec des couronnes* ayant perdu 60 % de leur valeur. La réévaluation des stocks est, en principe, interdite et, en fait, tolérée, suivant une déontologie connue des seuls *commerçants*.

Un compte d'épargne rapporte ici 42 %, les obligations d'État 63 %. *Mais il* est possible de faire un emprunt bancaire à 38 % à trois mois, ou à 47 % remboursable sur deux ans. L'art consiste pour un couple à « *s'accrocher* » à trois banques et à jouer aux vases communicants. Imposer des taux d'intérêt réels ? La moitié de l'économie mourrait d'asphyxie, et l'inflation ferait un nouveau bond. Un risque qu'aucun gouvernement ne veut prendre.



Dessin de CAGNAT.

Le système économique, en fait, n'est pas tant fondé sur l'inflation *que sur sa progression anticipée*. Mais pour pouvoir engranger des gains, il faut savoir, comme à la bourse, encaisser quelques pertes. Au début de chaque législature, le nouveau gouvernement s'offre une baisse vertueuse avant de glisser, à la satisfaction générale, dans les délices de la *facilité*.

De l'*inflation, vécue ici ou* ailleurs comme un péché que la nation devra un jour expier dans la douleur, on peut pourtant, sans doute, tirer un bilan globalement positif.

Une solution astucieuse

Dans ce pays où nul ne connaît exactement le prix du litre de lait ou du kilo de morue, l'argent, en fait, n'existe plus. Il s'est effacé au profit du rapport que chacun établit entre l'objet convoité et ses possibilités d'emprunt. Autre aspect positif : l'inflation a suscité de grandes fortunes, mais a empêché que les classes *sociales ne se figent. Si un* pêcheur achète un bateau il ne le *paie pas vraiment, car l'argent lui a* été prêté à des taux dérisoires. Mais *il ne peut pas non plus* s'en défaire et vivre de ses rentes, car il serait réglé en monnaie de singe. Il ne peut donc vendre que pour acheter plus grand. Tous les Islandais qui ont réussi abordent la retraite dans les 450 mètres carrés d'une banlieue-dortoir de la capitale.

Les causes de l'inflation sont multiples. La plus généralement admise est la nécessité de dévaluer, perpétuellement, pour adapter les cours nationaux du poisson aux cours mondiaux, dans une économie où cinq mille pêcheurs hyperproductifs font vivre deux cent *trente-cinq mille* habitants, qui le sont très peu, du fait du *climat, de l'isolement et* de l'étroitesse du marché.

Ne faudrait-il pas admirer, en fin de compte, la solution astucieuse qu'a inventée un peuple misérable pour *sécréter* des capitalistes *en* l'espace de trente ans ?

Certes tous les hommes politiques, comme il convient, se lamentent sur la hausse des prix. Et chacun *de larmoyer sur ces* 5 000 dollars par tête que la génération *suivante devra rembourser à l'étranger*. Reste qu'on vit l'inflation comme on boit, avec excès, mais en savourant, dans toutes ses nuances, les remords de la mauvaise conscience luthérienne. La « gueule de bois » si souvent annoncée n'est toujours pas là. Aucun pays d'Europe n'a connu un aussi fort taux de croissance depuis la guerre.

Un professeur d'université va travailler l'été dans une usine de poisson pour acheter une maison dont il doit payer l'essentiel en deux ans. Il vend sa voiture l'année suivante pour passer un an à l'étranger. L'Islande vend, achète, déménage, *émigre*, revient, avec une frénésie ininterrompue. *L'inflation est une fête*.

Fort heureusement, il est de plus nobles loisirs. Aucun peuple en Europe *ne lit autant, ne va autant* au théâtre, au concert ou au cinéma. *Jamais la frénésie culturelle*, qui étonne tant les étrangers, n'a été aussi vive. C'est ce peuple isolé, et pourtant si ouvert intellectuellement, que représente Mme Vigdis Finnbogadottir.

GÉRARD LEMARQUIS.

d'un peuple allergique à l'occupation



Dessin de Violette Le Queré d'après une carte postale du siècle dernier

Quand on sait que le massacre des deux cent cinquante habitants arabes de Deir-Yassin commis par un groupe d'Israéliens il y a tout juste trente-cinq ans, le 9 avril 1948, a grandement contribué à accélérer l'exode massif des Palestiniens en provoquant une véritable *panique, quand on sait que* cette célèbre « *bavure* » reste, tant d'années après, un symbole pour tous les Palestiniens et qu'ils s'en sont immanquablement souvenus au moment de la tuerie de Sabra et Chatila, on ne peut s'étonner de l'existence de certains fantasmes et des manifestations d'« *hystérie collective* » dénoncés par les enquêteurs *israéliens* envoyés à Jenine. De même que l'on ne s'étonne plus d'entendre les habitants de Jenine et d'autres localités de Cisjordanie répéter : « *Oui, les gens se sont un peu trop affolés, mais, vous savez, les Israéliens sont capables de tout...* »

Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi de jeunes Palestiniens ont pu profiter de la confusion et inciter leurs camarades à se porter malades dans le seul but de grossir un événement néfaste pour Israël. C'est *le* troisième temps. Alors que l' « *épidémie* » paraît terminée, la presque totalité des personnes affectées ayant regagné leur domicile, le mal reprend de plus belle, non seulement dans le secteur de Tulkarem, une ville située non plus de Jenine, mais aussi à l'autre bout de la Cisjordanie, dans les régions d'Hébron et de Bethléem. Environ quatre cents personnes y sont *hospitalisées les 3 et 4 avril*. Il est vraisemblable que dans des milieux qui ne cessent, à tort et à travers, de glorifier les « *martyrs* » de la cause palestinienne, de dénoncer des tentatives de « *génocide* » de la part des Israéliens, des individus se soient employés à amplifier le phénomène à *des fins politiques. Mais l'exagé*ration n'est pas l'apanage des *seuls* Palestiniens. Les préjugés ne sont pas à sens unique.

La thèse israélienne

Les autorités israéliennes ont réagi avec mépris, c'est du moins ainsi que leurs prises de position, à l'évidence hâtives, ont été interprétées en Cisjordanie, mais aussi ailleurs, puisque à Washington on n'a pas dissimulé un certain scepticisme. Après deux jours d'investigations officielles à Jenine, sans attendre l'achèvement des travaux des experts qu'il avait lui-*même commis le ministère de la* santé s'est empressé d'affirmer qu'*il* n'y avait pas eu du tout d' « *intoxication* » ou d' « *empoisonnement* », qu'il soit criminel ou accidentel, omettant presque de signaler que dans le village d'Harrabé des malaises bien *réels* avaient été constatés et que leurs *causes n'avaient pas encore été* établies. Dans l'entourage du gouvernement, on a été jusqu'à laisser entendre que s'il fallait retenir l'hypothèse de l'empoisonnement volontaire, cet acte ne pourrait être que l'œuvre de Palestiniens désirant mettre Israël en état d'accusation.

Au fil des jours, les responsables de l'administration israélienne de la Cisjordanie ont mis *de plus en plus l'accent sur le rôle* joué par des « *agitateurs* » dans *les hospitalisations en série*. Ce rôle paraît indéniable dans certains cas, mais *il* ne suffit pas à expliquer l'ampleur de l' « *épidémie* », d'autant qu'aucun groupe politique connu ni aucune personnalité en vue ne semble devoir être impliqué, selon les Israéliens eux-mêmes. S'il faut admettre cette version, s'il est vrai que dans la dernière phase des centaines de personnes ont participé, de gré ou de force, à une « *mise en scène* » cela suppose de multiples complicités, et alors il s'agirait d'une grande *manifestation de rejet de* la part des habitants de Cisjordanie *comme il y en a eu rarement* dans ce territoire. Cette explication n'est pas non plus bon signe pour les dirigeants israéliens. Alors que l'affaire paraît sur le point de s'achever, il semble se confirmer que les rapports entre *Israéliens et Palestiniens* des territoires occupés ont été et seront durablement « *empoisonnés* ».

FRANCIS CORNU.

Etranger

L'U.R.S.S. n'installera pas de missiles nucléaires à Cuba

affirme M. Zagladine

Budapest (*A.F.P.*). — L'Union soviétique ne déploiera pas de missiles nucléaires à Cuba pour riposter à l'installation de missiles américains en Europe, a déclaré M. Vadim Zagladine, chef adjoint du département international du parti communiste de l'U.R.S.S., dans une interview diffusée jeudi 7 avril par la télévision hongroise. M. Zagladine a estimé que l'U.R.S.S. « *avait besoin d'un système de défense qui peut atteindre les Etats-Unis en trois ou cinq minutes, puisque de nouveaux missiles américains pourraient toucher la Hongrie en trois minutes et l'U.R.S.S. en cinq minutes* ».

Cet objectif, a ajouté le responsable soviétique, pourrait être réalisé par « *des moyens techniques et non (à partir) de Cuba, car Cuba a signé un engagement avec les Etats-Unis, et les pays socialistes ne brisent jamais leurs obligations* ».

Interrogé d'autre part sur un éventuel sommet entre le président Ronald Reagan et M. Youri Andropov, M. Zagladine a souligné qu'il est « *essentiel* » qu'une telle rencontre ait « *un résultat positif* ». Or, a-t-il ajouté, *M. Reagan fait tout son possible pour prouver qu'aucun succès n'est possible* ».

D'autre part, M. Zagladine a affirmé que le président Reagan « *mentait* » en déclarant que l'Union soviétique avait installé de nouveaux missiles depuis l'annonce du gel nucléaire en Europe.

L'Asie, a ajouté M. Zagladine, est « *un autre problème* », car, durant la même période, selon lui, « *de nouveaux avions F-16 américains ont été basés à Hokkaido, et il y a un vaste arsenal d'armes à moyenne portée dans le sud et le centre du Japon* ».

Une brochure soviétique pour « éviter la menace à l'Europe »

Par ailleurs, l'Union soviétique a lancé, vendredi 8 avril, une grande campagne contre le déploiement de nouveaux missiles américains en Europe.

Une brochure sur les moyens d'« *éviter la menace à l'Europe* » a été présentée au cours d'une conférence de presse, alors que la *Pravda* qualifiait de fausses les estimations américaines de la puissance militaire soviétique. La brochure a été publiée à cent trente mille exemplaires en vue de sa diffusion essentiellement en Europe de l'Ouest, et le directeur des éditions du Progrès, à Moscou a précisé que le tirage pourrait être augmenté « *pour satisfaire la demande* ».

Rédigée sous la forme d'un dialogue imaginaire avec un Occidental sceptique, la brochure reprend tous les arguments déjà connus contre le déploiement des missiles de croisière et des fusées Pershing en Europe occidentale. Elle émane de la commission soviétique pour la sécurité et la coopération européennes, organisme « non officiel » qui rassemble des experts du parti, de l'armée et du contrôle des armements. — (*Reuter.*)

LE CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

Un texte de compromis a pu être élaboré sur le Proche-Orient

De notre envoyé spécial

Albufeira. — Les travaux du seizième congrès de l'Internationale socialiste, qui se déroulent en Algarve depuis le jeudi 7 avril, ont connu, vendredi, une certaine animation. Au centre de la polémique, le projet de résolution sur le Proche-Orient. Approuvé par le groupe de travail *ad hoc* le 19 mars dernier, ce document avait reçu, à la veille du congrès, l'avis favorable du bureau de l'Internationale socialiste.

Jeudi soir, après une conversation téléphonique avec le chancelier Kreisky, le chef de la délégation autrichienne estimait que le texte devait être « *plus explicite* » au sujet du rôle de l'O.L.P. en tant que représentante du peuple palestinien. De leur côté, M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste israélien, et M. Walid Joumblatt, dirigeant du parti socialiste progressiste libanais, proposaient chacun plus d'une vingtaine d'amendements.

Un accord de principe est finalement intervenu. Pour satisfaire les Israéliens, le nouveau projet de résolution souligne les efforts développés par le parti travailliste en vue de la constitution de la commission d'enquête sur les massacres de Chatila et de Sabra. La référence à « *l'arrogance et l'intransigeance* » du gouvernement de M. Begin à l'égard des conclusions de cette enquête a été gommée. M. Shimon Pérès n'a en revanche pas obtenu la suppression d'un phrase consacrant le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, ni l'introduction dans le texte d'une condamnation des attaques lancées contre Israël par des groupes basés sur le territoire libanais.

Dans le texte initial, l'Internationale socialiste s'inquiétait de l'installation récente de missiles SAM-5 en Syrie. A la demande de M. Joumblatt, cette référence a disparu, et l'Internationale exprime seulement sa préoccupation face à « *l'installation massive d'armements sophistiqués dans la région* ».

Enfin, sous la pression des Autrichiens, le paragraphe concernant l'O.L.P. a été légèrement remanié : « *Il n'appartient pas à l'Internationale socialiste mais aux Palestiniens eux-mêmes*, y lit-on, *de décider si l'O.L.P. est la représentante légitime du peuple palestinien. Ceci bien que de nombreux partis membres de l'I.S. aient déjà reconnu l'O.L.P., avec laquelle quelques-uns d'entre eux entretiennent des relations politiques régulières.* »

Invité à titre d'observateur, M. Sartaoui, l'un des responsables des relations extérieures de l'O.L.P., multiplie ses contacts. Une pétition demandant au président du congrès de lui accorder la parole a été repoussée, mais elle a recueilli plus de soixante signatures, dont celle de M. Senghor.

JOSÉ REBELO.

AU TERME DE SA RÉUNION A BUENOS-AIRES

Le groupe des 77 dénonce les « mesures économiques discriminatoires » prises par les pays développés

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Le refus des pays industrialisés de concéder des facilités de paiement aux pays en développement pour payer leur dette extérieure met en danger l'équilibre international, indique la déclaration finale de la réunion du groupe des 77 organisée à Buenos-Aires.

Ce document, ajoute que, tandis que la crise économique menace le monde, les 630 milliards de dollars que doivent à leurs créanciers les pays en développement pourraient constituer une bombe à retardement pour le système financier international.

« *A mesure que s'approfondit la crise, les tensions et les conflits sociaux tendent à augmenter et à mettre en danger la paix mondiale* », souligne le document, qui indique par ailleurs que le service de la dette extérieure des pays en développement représente pour eux une charge annuelle de 130 milliards de dollars.

Les pays pauvres « *ont dû restreindre leurs activités de développement et leurs importations essentielles, alors que nombre d'entre eux se trouvent au bord de l'effondrement économique* », précise le texte, qui critique par ailleurs les « *politiques néfastes des entreprises transnationales* ».

Le document dénonce d'autre part les « *mesures économiques coercitives et discriminatoires* » à l'égard des pays pauvres mises en place par certains pays riches et stigmatise « *la concentration inacceptable des pouvoirs de décision entre les mains des pays développés ainsi que l'exercice arbitraire de ce pouvoir* ».

● *Le secrétaire général de l'ONU à Reykjavik.* M. Perez de Cuellar a commencé, vendredi 8 avril, par la capitale islandaise une tournée des pays scandinaves, en raison de « *leur appui sans relâche aux Nations unies* ». Il se rendra ensuite au Danemark, en Finlande, en Suède et en Norvège. — (*U.P.I.*)

LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ESPION

Le K.G.B., pieuvre

Toute la journée, la place Dzerjinski, en haut de la perspective Marx, grouille d'activité. La foule se presse au grand magasin Dietsky Mir (le Monde des enfants). Un seul trottoir est toujours désert : celui qui longe un autre monde, la grande bâtisse ocre et rouge, au numéro 2 de la place. Quelques hommes en civil font discrètement les cent pas devant l'entrée. Le stationnement de grosses limousines noires trahit parfois l'importance de ce bâtiment administratif, identifié par une modeste plaque : Comité pour la sécurité d'État, plus connu par ses initiales russes : K.G.B.

Le lieu est désert car, comme le notait Ilya Ehrenbourg dès 1928, ici ont été commises de « *telles atrocités que quiconque passe devant se met à frissonner même dans la chaleur de l'été et change précautionneusement de trottoir* ».

Crainte et révérence. Au centre de la place, une immense statue de Dzerjinski, le « *chevalier sans peur de la révolution* », fait face à sa création. Derrière la façade anonyme d'une société qui le fut aussi — avant la Révolution, le bâtiment abritait la Compagnie d'assurance pan-russe — se cache le dernier avatar de la police politique et des services secrets, « *épée et bouclier du parti* », *deus ex machina* de la révolution mondiale, défense et illustration du « socialisme réel ».

Pour les Soviétiques comme pour les étrangers, le K.G.B. est entouré de ce mystère propre à la puissance. Il se cache parce qu'il est secret par nature, non parce qu'il serait honteux. Après que M. Andropov l'eut pris en charge en 1967, et surtout après l'entrée du même M. Andropov au bureau politique en 1973, les « organes » ont retrouvé le droit de cité qu'ils avaient un peu perdu dans les dernières heures de Staline et de Béria. On loue officiellement leurs hauts faits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sur le front idéologique comme sur les frontières, contre les intellectuels dissidents et contre les espions capitalistes — quand les deux catégories ne se confondent pas dans la « langue de bois », — car l'ennemi est partout.

Fêtés comme des héros

Quand bien même ils auraient été expulsés de leur lieu de travail, les agents soviétiques à l'étranger sont fêtés comme des héros, au même titre que les étrangers travaillant pour l'U.R.S.S., et pour la « bonne cause » du communisme et de la paix. L'attaché militaire soviétique déclaré *persona non grata* pour s'être montré un petit peu trop curieux au Salon du Bourget réapparaissait quelques années plus tard au cours d'une réception à l'ambassade de France à Moscou comme interprète officiel du maréchal Oustinov. Son expulsion de France ne l'avait manifestement pas traumatisé...

On peut épiloguer sur les relations entre la police et le parti, et les liens de subordination de l'un à l'autre. Il reste que le K.G.B. est le lieu géométrique de la répression à l'intérieur et l'instrument de la politique de puissance de l'U.R.S.S. à l'extérieur, avec ses quatre-vingt-dix mille officiers, ses quatre cent mille « employés », y compris une armée de cent trente mille gardes-frontières, équipés des armes les plus modernes (1).

Une description clinique du K.G.B., de sa structure, de son fonctionnement, est équivoque *dans la mesure où elle pourrait* laisser penser qu'il s'agit d'une centrale de renseignements comme une autre, au service d'un Etat comme un autre. « *Tout le monde espionne tout le monde* », entend-on dire parfois. Les affaires n'éclatent que pour des rai*sons politiques, quand certains* se sont montrés plus maladroits que d'autres... Se demander si le K.G.B. est plus ou moins bien organisé que la C.I.A. et le F.B.I., plus ou moins cynique et plus ou moins brutal dans ses interventions à l'étranger, c'est méconnaître la nature particulière de l'Etat soviétique, construction totalitaire, royaume du verbe creux et de l'« idéologie froide » (2). A côté des missions classiques de renseignements et de contre-espionnage, le K.G.B., bras séculier de l'idéologie, a pour fonction, à l'intérieur de pérenniser une doctrine qui ne suscite plus ni enthousiasme ni adhésion, et à l'extérieur de faire croire qu'on y croit encore.

Les rapports avec l'étranger sont du ressort de deux directoires. Le premier est responsable des opérations hors de l'U.R.S.S. Il comporte trois sous-directoires qui s'occupent des « illégaux » (agents du K.G.B. placés à l'étranger sous des faux noms (3), du renseignement scientifique et technique (collecte des documents occidentaux sur les secteurs industriels de pointe, relations avec les scientifiques étrangers par l'intermédiaire du comité d'Etat pour la science et la technique, voyages des savants soviétiques à l'étranger), enfin de l'analyse et de la planification.

La « désinformation »

Ce premier directoire compte en outre deux départements spéciaux chargés de la « désinformation », concept plus sophistiqué que la simple « intoxication », et des actions directes, ainsi que deux services spéciaux pour le contre-espionnage et l'informa*tion. Ce dernier service* rassemble et traite tous les renseignements obtenus par les agents du K.G.B. et publie un bulletin hebdomadaire destiné aux dirigeants soviétiques. A cette structure verticale se superpose un découpage géographique.

Le deuxième directoire s'intéresse à la surveillance des étrangers en U.R.S.S. Les diplomates sont répartis en six départements géographiques, divisés en sections. *La première s'occupe* du recrutement d'agents parmi le personnel des ambassades, la deuxième du contre-espionnage, la troisième ouvre un dossier sur chaque Soviétique entré en contact avec un étranger, éventuellement le convoque, le menace ou le soudoie ; la quatrième s'intéresse aux voyages et aux contacts des étrangers sur le territoire de l'U.R.S.S. et leur sélectionne des interlocuteurs. Un septième département suit les touristes (le K.G.B. est bien représenté au sein de l'Intourist, en U.R.S.S. comme à l'étranger), le huitième gère les ordinateurs qui rassemblent les renseignements sur tous les étrangers s'étant rendus en U.R.S.S. ou ayant simplement demandé un visa ; le neuvième « materne » les étudiants étrangers ; le dixième surveille les journalistes, les informe et les intoxique, grâce notamment au concours de l'A.P.N. (Agence de presse Novosti) et le onzième règle les voyages à l'étranger des citoyens soviétiques.

Ces bureaux, énumérés comme dans un organigramme, constituent le creuset où s'écrivent les histoires rocambolesques où se mêlent la tragédie et la comédie, le sexe et l'argent, les femmes de petite vertu mais de grande ardeur *révolutionnaire, source* inépuisable de romans noirs où la réalité dépasse toujours la fiction. Ils sont à la base de la paranoïa qui guette tout étranger séjournant en U.R.S.S. La pieuvre K.G.B. n'étend-elle pas ses tentacules jusques dans les recoins les *plus secrets de toute vie privée* ? Certains ont tendance à penser que les « organes » sont, après tout, une administration soviétique comme une autre, aussi anarchique, paresseuse et parfois inefficace. A supposer que toutes les conversations téléphoniques *soient écoutées*, que les murs des appartements et des ambassades soient truffés de micros, les « organes » sont-ils en mesure d'ex-

MOSCOU : La France vient d'anéantir sa position privilégiée

De notre envoyé spécial

Moscou. — Le ton monte à Moscou contre la France après les mesures d'expulsion prises à Paris contre les diplomates soviétiques. Certes, les seuls actes de représailles annoncés jusqu'à présent ont visé la Grande-Bretagne, dont deux représentants, un attaché militaire adjoint et le correspondant du *Financial Times*, M. Robinson, se sont entendu vendredi notifier leur expulsion en réponse à des mesures analogues *prises auparavant contre trois* ressortissants soviétiques à Londres (*nos dernières éditions du 9 avril*). Pour les quelque cent cinquante Français — diplomates ou non — en résidence permanente ici, la « veillée d'armes » continue. On s'interroge sur l'ampleur des représailles à prévoir, les « optimistes » tablant *sur une fourchette de cinq à dix per*sonnes, les « pessimistes » allant jusqu'à quinze.

Toutefois, il faut s'attendre à un refroidissement général des contacts. En matière culturelle notamment, l'ambassade de France à Moscou avait pris l'habitude d'organiser, dans la salle ultra-moderne de ses nouveaux bâtiments, plusieurs séances de cinéma par semaine : les autorités soviétiques laissaient passer à chaque fois plusieurs centaines de spectacteurs russes enthousiastes sur la seule présentation d'une carte d'invitation. Ce privilège, dont aucune autre ambassade occidentale ne bénéficie, pourrait être remis en question.

Sur le plan des relations politiques, un porte-parole soviétique officieux a déclaré que la France « *vient d'anéantir la position privilégiée qu'elle conservait, malgré tout, dans la panoplie de la politique étrangère soviétique* ». La même personnalité a ajouté, certes, que le gouvernement de Moscou « *ne tombera pas dans le piège* » que Paris lui aurait tendu, et qu'il aura en vue l'avenir à long *terme des relations* avec la France, laquelle « *ne sera pas toujours celle de M. Mitterrand* ». Ces positions ne sont pas destinées à la consommation intérieure mais le ton se durcit dans la presse également. La *Pravda* et plusieurs journaux de ce samedi 9 avril reproduisent une dépêche déjà an*cienne de l'agence Tass qui s'abrite* derrière plusieurs commentaires de la presse française pour critiquer les décisions du gouvernement français, leur caractère « *sans précédent* » et « *l'arbitraire de ce geste inamical* ». Vendredi, l'agence Tass a diffusé pas moins de deux informations dénonçant la politique de la France en*vers l'Afrique du Sud. Selon un* commentateur de l'agence officielle, la décision de Paris d'interdire à l'équipe française de rugby de jouer en République Sud-Africaine n'est qu'« *une nouvelle tentative propagandiste de Paris de se présenter comme un combattant actif contre le racisme* » et de « *gagner les sympathies de l'Afrique indépendante* » alors que la « *politique réelle* » de la France est « *manifestement contraire à la lutte des peuples de l'Afrique australe* ». Il s'agit, bien entendu, des ventes de matériel militaire français, mais aussi de la fourniture à Pretoria de réacteurs « *qui peuvent servir à mettre au point une arme nucléaire* ». Tout cela était suggéré depuis de nombreuses années déjà, mais l'on ne jugeait pas utile de le dire jusqu'à ces dernier jours.

MICHEL TATU.

La Grande-Bretagne

« *Comment est-ce possible ! Un homme érudit, qui connaît si bien la poésie russe...* » L'ambassadeur soviétique à Londres ne pouvait comprendre comment Sir Thomas Brimelow, se*crétaire permanent* du Foreign Office, avait pu, malgré son amour de Pouchkine, décider, en septembre 1971, d'expulser quatre-vingt-dix diplomates soviétiques et d'en empêcher quinze autres de revenir en Grande-Bretagne. Sir Alec Douglas Home, alors *secrétaire* au Foreign Office, avait pourtant discrètement averti M. Gromyko que le gouvernement britannique ne pourrait tolérer plus longtemps les activités « inadmissibles » des diplomates et représentants commerciaux de l'Union soviétique. Sans succès... Sir Alec en conclut que le K.G.B. exerçait à Moscou une influence plus grande que le ministère des affaires étrangères. D'où la décision d'expulser... Les représailles soviétiques furent relativement modérées. Le voyage prévu de Sir Alec fut ajourné, dix-huit diplomates britanniques furent expulsés ou empêchés de rejoindre leur poste. Mais Londres fut surtout choqué par les tracasseries dont furent victimes douze gouvernantes, les fameuses *nannies* travaillant dans les familles britanniques.

La presse populaire s'en donna à cœur joie à propos d'un certain Oleg Lialine, présenté comme un capitaine du K.G.B., maintenant transfuge au service du contre-espionnage britannique, qui le protégea et l'entretient. Lialine, jeune séducteur de trente-quatre ans, « *couvert de femmes* », avait été arrêté en *état d'ivresse à bord de sa voi*ture. Les services spéciaux l'employèrent immédiatement et il donna beaucoup d'informations sur les activités des diplomates soviétiques à Londres. Au total, même après les expulsions, l'ambassade, la mission com*merciale et diverses organisa*tions soviétiques comptaient plus de cinq cents personnes, soit un chiffre record, plus élevé que dans tous les autres pays du monde occidental, y compris les Etats-Unis. Les Britanniques s'interrogèrent, et s'interrogent encore, *sur cet intérêt exceptionnel* manifesté par Moscou pour leur pays, un intérêt qui n'est pas, de toute évidence, d'ordre strictement commercial.

Apparemment, la Grande-Bretagne est considérée par les Soviétiques comme un terrain d'élection pour leurs « *actes inadmissibles* ». D'abord parce que les services spéciaux américains et britanniques travaillent en étroite liaison. Par exemple, le centre d'écoutes de Cheltenham coopère avec les mêmes services aux États-Unis, au Canada, en Australie... A tort ou à raison, les Britanniques sont jugés moins vigilants et plus vulnérables. C'est donc à travers la Grande-Bretagne qu'un adver-

PRINCE
ESPION

pieuvr

rande-Breta

Quand ils se font vraiment trop nombreux et trop insistants, à Londres en 1971 ou à Paris en 1983, un avion spécial les réexpédie dans leur patrie.
Là-bas, ces « diplomates » épris de renseignements sont fêtés comme des héros.
Ici, ils sont surtout des héros de roman.
Mais, avant tout,
ils servent une administration énorme et tentaculaire : le K.G.B.
Son rôle, souvent méconnu,
n'est pas seulement de recueillir des informations sur l'Occident.
Il règne sur la ville dont le prince est un espion.

à langue de bois

ploiter toute cette masse d'informations ?

Peu importe qu'ils en soient ou non réellement capables. L'efficacité du système repose sur la simple possibilité de cette surveillance permanente. La menace est le début de la sagesse. Pour rendre plus difficile, les contacts non des ennuis pour les uns et pour les autres.

Pour semer la méfiance, il n'est pas besoin de transformer tous les interlocuteurs des étrangers en agents actifs des services de renseignement ; il suffit de laisser planer le doute. Cet ami qui vous a *donné d'innombrables preuves* de sa fidélité ne vous trahira-t-il tistes chéris des étrangers parce que maudits, mais si utiles au pouvoir soviétique parce que chéris des étrangers ?

On n'en finirait pas d'allonger la liste des soupçons, des incertitudes, des petites lâchetés. Ils gênent tout rapport authentique, et telle est bien leur fonction dans *personne ne ment plus en mentant.* » Le K.G.B. est chargé de perpétuer ce mensonge, ou plus exactement d'effacer les frontières entre la vérité et le mensonge, afin qu'il n'existe plus ni l'une ni l'autre. Il est le propagateur de la « langue de bois », le vrai gardien de l'idéologie, où se perd le sens des mots, où paix, détente, désarmement, amitié entre les peuples, coopération, veulent dire tout et son contraire...

Bien sûr, les « organes » ne sont pas seuls à remplir cette fonction. A l'intérieur comme à l'extérieur, *l'Etat soviétique dispose de relais,* « d'agents d'influence » d'autant plus efficaces qu'ils sont travestis : mouvement communiste international, partis frères, *mouvements de masse, églises parfois,* associations d'amitié, sociétés commerciales, etc. Il n'est pas nécessaire que ces organisations soient noyautées par le K.G.B., il suffit qu'elles reprennent à leur compte, sciemment ou involontairement, tout ou partie de la logomachie soviétique, qu'elles cautionnent l'irréalité du socialisme réel.

L'expulsion de quarante-sept fonctionnaires soviétiques est certes un geste spectaculaire, un coup de projecteur braqué sur une institution qui n'apprécie guère ce genre de publicité, mais elle révèle seulement l'écume d'une activité plus profonde, plus ramifiée, plus dangereuse, à terme, pour l'Occident : défi plus terrible que la collecte de quelques secrets parce que les démocraties *ne peuvent y répondre sans* cesser, justement, d'être des démocraties.

EXPULSION

(Dessin de PLANTU.)

contrôlés entre étrangers et citoyens soviétiques, il n'est pas simplement besoin de poster un milicien à l'entrée de chaque immeuble destiné aux étrangers (*comme c'est le cas*), il *suffit* de laisser entendre (et de le prouver de temps en temps) que ces contacts ne peuvent qu'entraîner pas si le sort de sa femme ou de ses enfants est en jeu ? Cette femme qui demande de l'aide n'est-elle pas chargée de vous mettre dans l'embarras pour disposer un jour d'un moyen de chantage ? Ce peintre qui n'expose pas ou cet écrivain qui n'est pas publié ne sont-ils pas ces ar- l'instrumentation du K.G.B. Soljenitsyne a écrit que « *le mensonge général, imposé, obligatoire, est l'aspect le plus terrible* » de l'existence en U.R.S.S. Souvarine, avant lui, avait remarqué que « *l'U.R.S.S est le pays du mensonge absolu, intégral. Et quand chacun ment,*

DANIEL VERNET.

(1) Le meilleur ouvrage sur le K.G.B. reste celui de l'Américain John Barron, bien qu'il date un peu. Elsevier-Feguoya 1975.

(2) Voir à ce sujet le *Court traité de soviétologie*, d'Alain Besançon, (Hachette 1976).

(3) La meilleure « description » en a été faite par Volkoff dans *le Montage*. (Julliard 1982).

«ventre mou» de l'Occident

saire potentiel peut espérer accéder aux *secrets* américains.

Les « traîtres de Cambridge »

Cette impression de vulnérabilité vient des révélations sur le fameux « *quatuor des traîtres* », comme les diplomates Burgess, McLean, aujourd'hui décédés, l'agent Kim Philby, installé actuellement à Moscou, et le professeur d'art Anthony Blount (un grand spécialiste de Poussin), mort il y a une dizaine de jours. La conviction qu'une élite universitaire britannique pratiquait la trahison pour des raisons idéologiques s'est ainsi répandue, y compris en Europe de l'Est. Dans les années 30, des hommes *ont travaillé pour* l'Union soviétique parce qu'elle leur apparaissait comme la seule puissance décidée à résister à Mussolini et à Hitler. Par la suite, pendant la guerre, ils ont éprouvé une solidarité naturelle pour l'allié soviétique, craignant que les services occidentaux, méfiants, ne refusent de leur communiquer les renseignements escomptés.

Tous s'étaient connus à Cambridge, soit à Trinity College, soit au King's College, au sein de la *société des Apôtres,* qui réunissait des personnalités brillantes comme l'économiste Keynes, l'historien Trevelyan, l'écrivain Forster... Société secrète aux rites bizarres dont les membres devaient prêter serment de ne jamais révéler à l'extérieur les activités du groupe. Dans une lettre récente, M. Michael Straight, un Américain *très riche qui fréquenta* ces milieux, co-conspirateur devenu informateur, rappelle comment le doyen de King's College définissait les qualités requises pour devenir « *apostolique* ». « *Il faut être très patient et extrêmement gentil...* » Le jeune Straight écrivait alors à sa mère pour lui faire part du sens de la fraternité et de la camaraderie qui l'unissait à ses amis. « *J'éprouve un violent et incontrôlable amour pour eux... C'est déraisonnable et inexplicable...* » Il reconnaît que la plupart de ses amis avaient été ou étaient homosexuels. Cette homosexualité, s'ajoutant au goût du secret, renforçait les liens de solidarité et de fraternité. Mais cette « Cambridge Connection » les exposait évidemment au chantage.

Selon l'auteur Andrew Wilson, les services spéciaux britanniques ont récemment enquêté sur quarante fonctionnaires ayant occupé, ou occupant encore des postes de responsabilité et qui, dans les années 30, *étaient* en contact avec les « *apôtres* ». Enquêtes discrètes et non suivies de poursuites. Les services ne tenaient pas à alerter d'autres suspects, encore moins à *reconnaître* implicitement leurs carences passées.

HENRI PIERRE.

Exit le blond filasse...

« L'homme qui entra avait l'allure d'un type qui se serait baladé sur un campus d'université américaine. Il ne lui manquait que la pipe entre les dents ; mince et voûté, il portait une cravate nouée, une chemise beige boutonnée, une veste de sport ouverte en Harris-tweed avec des pièces de cuir aux coudes, un pantalon de toile usé et des mocassins. »

Pogodine, le Russe, qui interroge le transfuge américain Lewinter dans *la Boucle,* un roman de Robert Littell, lui ressemble comme un frère. Il faut se faire une raison : l'agent soviétique, blond filasse, chapeau mou, manteau trop long, tel qu'il rôdait encore dans les histoires de Paul Kenny et de Ian Fleming, n'est plus qu'un souvenir. Il a été remplacé, depuis John Le Carré et Len Deighton, par des personnages aussi ordinaires et désabusés que les défenseurs du « monde libre » ; roulés comme eux dans la farine, vendus, sacrifiés, rongés par le cancer de la peur et du doute.

Lisez donc Littell plutôt que Vladimir Volkoff pour savoir ce qui se passe dans le crâne d'un espion rouge. Avec *la Boucle* (1), *le Transfuge* (1), *l'Amateur* (1), *Coup de barre* (1), *le Cercle Octobre* (1), et *Mère Russie* (2), Littell a exploré l'archipel des services soviétiques et américains. Il les montre gelés dans *l'ombre ou dans le secret,* se livrant honteusement à une guerre refroidie, où il n'y a que des victimes.

Dans *la Boucle,* un Américain propose ses services aux Soviétiques, dans *le Transfuge,* un courrier soviétique file à l'Ouest, mais, au fond, c'est comme s'il ne s'était presque *rien passé dans* les deux cas. Des hommes sont morts, d'autres ont trahi, certains ont été brisés... Par *ailleurs, le jeu classique de l'espionnage,* une longue préparation à la guerre, ne semble pas avoir été radicalement transformé par le marxisme. On peut encore compter avec ce que Conrad a génialement décrit dans *l'Agent secret* (1907), où il montrait des révolutionnaires anarchistes russes à l'œuvre en Grande-Bretagne et en Suisse. D'une expulsion à une manipulation, la boucle *est donc loin d'être bouclée.* Ce que les romanciers ont compris depuis longtemps, on s'étonne chaque jour de voir *les politiques* faire semblant de le découvrir.

RAPHAEL SORIN.

(1) Presses de la Cité.
(2) Plon.

Deux cents personnalités impliquées au Japon dans une enquête sur un réseau d'espionnage soviétique

Tokyo (A.F.P.). – Le gouvernement japonais a ouvert une enquête sur les allégations d'un ancien agent du K.G.B. mettant en cause plus de deux cents personnalités de ce pays, qui seraient impliquées dans un vaste réseau d'espionnage au profit de l'Union soviétique, a-t-on appris vendredi 8 avril de source officielle.

L'affaire aurait filtré en décembre dernier : une commission du Congrès des Etats-Unis avait rendu publiques les révélations de Stanislav Levchenko, transfuge du K.G.B. Celui-ci, évoquant ses activités d'espionnage au Japon, avait notamment mis en cause un ancien ministre, des dirigeants du parti socialiste, principal parti d'opposition au Japon, et des journalistes.

M. Levchenco avait été correspondant à Tokyo de la revue soviétique *Temps nouveaux* de 1975 à 1979.

La libre circulation est rétablie entre l'Algérie et le Maroc

Alger. – Depuis le jeudi 7 avril, les quelque deux cent mille Marocains résidant en Algérie et les vingt mille Algériens résidant au Maroc peuvent circuler librement entre les deux pays, sans le visa ou l'autorisation préalable exigés avant la mise en œuvre de l'accord auquel sont parvenus les deux gouvernements.

De notre correspondant

Cette mesure est une des étapes du processus de *normalisation* amorcé par la rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli le 26 février. De part et d'autre, on affirme que la volonté politique existe d'aller plus avant sur cette voie, mais il apparaît que la pierre d'achoppement du Sahara occidental n'est pas encore contournée.

Ouvriers agricoles ou petits commerçants, le plus souvent installés dans l'Ouest algérien et mariés avec des Algériennes, les expatriés marocains s'étaient installés à l'époque de la présence française. Leur colonie avait été amputée par l'expulsion de trente mille d'entre eux en 1975. Des négociations sont en cours pour l'indemnisation, voire le retour, de ces expulsés. Elles pourraient progresser lors de la visite du ministre algérien de l'intérieur au Maroc dans la seconde quinzaine du mois.

Une autre rencontre algéro-marocaine aura lieu le 27 avril, le F.L.N. (Front de libération nationale) ayant répondu positivement à une invitation du parti marocain de l'Istiqlal pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la conférence de Tanger. Réunis du 27 au 30 avril 1958, ces deux partis et le parti socialiste destourien de Tunisie avaient condamné le soutien des pays occidentaux à « *la guerre coloniale menée par la France en Algérie* », et adopté une résolution sur l'unité du Maghreb. De source informée algérienne, on met l'accent sur le caractère « *commémoratif* » de l'événement, en soulignant que « *les données qui existaient en 1958 ne sont plus les mêmes* ». Il est néanmoins possible que certaines institutions communes, en sommeil depuis longtemps (tels le Comité permanent maghrébin de Tunis et le Centre industriel maghrébin de Tanger), soient réactivées à cette occasion.

C'est au nom de la solidarité maghrébine que la rencontre Chadli-Hassan II a eu lieu. Les vues algériennes ont trouvé un premier aboutissement dans la signature du traité de fraternité et de concorde signé le 19 mars avec la Tunisie. Ce traité est ouvert aux autres membres du grand Maghreb, qui, selon Alger, comprend « *les trois pays d'Afrique du Nord, plus la Libye, la Mauritanie et, demain, l'Etat sahraoui* ». La visite du commandant Jalloud, numéro deux libyen, à Alger le 27 mars, « *a été positive dans la mesure où elle a permis de clarifier certaines choses en ce qui concerne l'unité arabe* », dit-on à Alger. En fait, Alger et Tripoli n'ont pas les mêmes vues sur la façon d'y parvenir, ni les délais nécessaires. Mais cette visite, à la demande de la Libye, a permis de détendre au moins momentanément l'atmosphère.

Est-il possible que le président Chadli se rende au Maroc pour le sommet arabe préparé par Rabat ? « *Les tractations sur les lieu et ordre du jour se poursuivent,* dit-on à Alger ; *si l'O.L.P. est d'accord, nous irons à ce sommet quel qu'en soit le lieu* », ajoute-t-on, sans préciser le niveau de la représentation.

Peut-on déduire d'un mutuel changement d'attitude que le drapeau marocain flottera bientôt sur l'ancienne ambassade à Alger, où réside toujours le chargé d'affaires sous couvert tunisien ? Pour que les relations diplomatiques soient rétablies, il faudrait « *au moins un début de solution politique au problème du Sahara occidental* », dit-on à Alger. L'acceptation par le Maroc des décisions du comité de mise en œuvre pour le référendum au Sahara occidental, préconisé par le sommet panafricain de Nairobi, est considérée comme « *une évolution positive que l'Algérie se doit d'encourager* ».

L'Algérie, qui tient l'accord de Madrid du 14 avril 1975 comme nul et non avenu et l'avait signifié à l'époque au secrétaire général des Nations unies estime que « *l'Espagne demeure responsable de la situation au Sahara occidental et a toujours un rôle à jouer pour parachever le processus de décolonisation* ». Des fichiers d'état civil espagnols devraient servir pour le référendum, dit-on à Alger, mais les réfugiés et leurs enfants âgés maintenant de dix-huit ans devraient aussi faire partie des votants.

De source marocaine, on considère au contraire que les réfugiés de la région de Tindouf ne peuvent représenter qu'une « *minorité* » parmi les « *cent vingt mille personnes maximum* » qui devraient avoir droit de vote. Alors que se pose la question des modalités du cessez-le-feu préalable, on dénie toute représentativité au Polisario et à la « *République* sahraouie ». On s'étonne que l'O.U.A. ait admis celle-ci, en préjugeant ainsi de la réponse au référendum qu'elle avait elle-même préconisé. L'Algérie continuant à considérer la Polisario comme le seul représentant légitime du peuple sahraoui et a proposé ses « *bons offices* » entre les deux parties, il y a, au moins en apparence, dialogue de sourds sur ce point.

Quoi qu'il en soit, Rabat et Alger se déclarent d'accord sur le principe du référendum d'autodétermination. Le choix étant simplement entre l'indépendance et l'intégration au Maroc, les spéculations sur des compromis, telles la partition ou des formules confédérales, sont actuellement sans objet.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AU TERME DE SON VOYAGE A BEYROUTH

M. Cheysson affirme que la France est prête à contribuer à un renforcement de la force multinationale

Beyrouth (*A.F.P.*). – La France « *s'en remet totalement au Liban, qu'elle soutient dans sa volonté d'affirmer sa souveraineté* » dans les négociations libano-israélo-américaines sur le retrait des forces étrangères de ce pays, a déclaré vendredi matin 8 avril le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, avant de quitter Beyrouth.

Dans une conférence de presse, M. Cheysson a déclaré : « *Les négociations sont,* me dit-on, *arrivées à leur stade ultime. On nous annonce que les résultats sont imminents. Il faut que ces négociations aboutissent, c'est la priorité absolue.* »

En réponse à une question sur la réelle volonté américaine de faire aboutir les négociations, le ministre français a remarqué : « *Je ne vois pas ce qui peut permettre d'avoir un doute sur la détermination américaine d'obtenir l'évacuation des forces étrangères du Liban.* » « *Concurrence entre politiques française et américaine au Proche-Orient, convergences, différences d'opinion : voilà des mots qui peuvent tous être employés* », a poursuivi M. Cheysson, évoquant les politiques de Paris et de Washington dans cette région.

« *Il se trouve que sur certains sujets nous sommes totalement d'accord avec les Américains, par exemple dans la priorité donnée à l'évacuation des forces étrangères du Liban* », a-t-il dit. Sur d'autres sujets, a poursuivi M. Cheysson, « *nous sommes partiellement d'accord avec les Américains, mais les trouvons trop timides. C'est le cas lorsqu'il s'agit du règlement global au Proche-Orient, où nous approuvons la proposition Reagan qui permettrait l'ouverture d'une négociation, mais la trouvons insuffisante, car elle ne couvre pas l'ensemble des sujets qu'il faudra y traiter* ».

M. Cheysson a dit avoir confirmé à ses interlocuteurs libanais que toute proposition du Liban pour un renforcement de la force multinationale « *sera entendue à Paris et immédiatement examinée avec la plus grande sympathie et avec le désir de la satisfaire* ». « *Si la nécessité d'un renforcement de la force multinationale apparaît, nous sommes tout disposés à augmenter nos effectifs, dans le cadre d'un mandat élargi, conjointement avec nos partenaires* », a-t-il dit.

VT

LE

UN ENTRETIEN AVEC VACLAV HAVEL

Ma prison, mon pays...

Rien de tel que la prison dans un système totalitaire dont elle est le « laboratoire de futurologie ». Elle aiguise le regard posé sur le pouvoir, durcit les refus et même, peut rendre confiance en l'homme lorsque le « droit commun » fait confiance au « politique » qu'il sait persécuté. Mais cette lucidité se paie d'une souffrance sans nom. Le dramaturge tchèque Vaclav Havel vient d'en faire l'expérience. Il la raconte pour la première fois.

Moustache blonde, grosse mèche sur le front haut, l'œil aux aguets, Vaclav Havel semble juvénile pour un quadragénaire avancé. Il parle lentement en articulant bien, comme un instituteur voulant se faire comprendre de ses élèves. Tantôt plein d'aisance, tantôt un peu pataud, avec des grâces de phoque blond, il choisit avec soin l'expression juste pour dire ce qu'il ressent, depuis que, à la mi-mars, il est enfin rentré chez lui.

Condamné en 1979 à quatre ans et demi de prison pour son activité au sein du VONS (Comité d'aide aux personnes injustement poursuivies), le dramaturge est l'un des esprits les plus indépendants de Tchécoslovaquie. Il a été remis en liberté pour raisons de santé dix mois avant l'expiration de sa peine.

Parce qu'il fut l'une des principales figures parmi les intellectuels pendant le printemps de Prague, puis l'un des inspirateurs et porte-parole de la Charte 77, ses pièces ne sont plus jouées dans sa patrie, mais étayaient sa renommée dans bien d'autres pays. *Audience*, *Vernissage*, *Pétition*, où apparaît son alter ego Vanek, narrent avec humour sa propre expérience d'écrivain transformé en manœuvre dans une fabrique de bière par les aléas de la politique, et confronté au bureaucrate chargé de le surveiller, montrent le spectacle désolant de citoyens prêts à toutes les compromissions avec le pouvoir afin d'assouvir leur fringale de biens matériels ou de conserver leur position d'intellectuels privilégiés...

« *Parce que la France est aujourd'hui socialiste* », il a accordé sa première interview à M. Antoine Spire, qui s'est rendu en Tchécoslovaquie à la demande de la composante eurocommuniste du Comité pour la défense des libertés démocratiques présidé par Artur London.

Vaclav Havel a tenu d'abord à dire sa reconnaissance à tous ceux qui étaient intervenus en sa faveur et en celle de ses amis, pendant leur procès et leur incarcération. Il dit surtout avoir été touché par les manifestations spontanées de solidarité individuelle, suscitées, outre l'intérêt humain, « *par la compréhension profonde du fait que les libertés spirituelles et civiques ne sont pas divisibles ; que si la liberté et la dignité sont menacées quelque part dans le monde, elles le sont de ce fait partout* ». Il évoque notamment l'action d'Amnesty International, de l'AIDA créée en France et d'autres comités spécialisés ; il énumère une longue liste d'écrivains, de metteurs en scène, d'artistes. Il tient particulièrement à souligner « *la solidarité exprimée courageusement par les amis polonais du KOR, qui sont à présent dans la même situation où nous étions alors et auxquels je pense d'autant plus que j'ai appris moi-même ce qu'est la prison* ». Il se dit aussi persuadé que son cas et celui de ses amis n'auraient pas suscité tant d'intérêt à l'étranger sans « *le travail dévoué, rapide et fort dangereux de nos amis dans notre pays, des signataires de la Charte 77, et avant tout de ceux qui avaient pris notre place dans la Charte et dans le VONS et qui ont dû souvent le payer fort cher* ».

Voici de larges extraits de cet entretien dans lequel Vaclav Havel évoque d'abord sa longue incarcération.

« C'est un vécu apparemment incommunicable, et même un livre ne suffirait pas à tout expliquer. Je vous dirai donc brièvement ceci : Pendant des années, j'ai dû vivre dans une atmosphère visant à briser systématiquement les caractères : dans une atmosphère de peur, de délation, d'enseignement de l'égoïsme, d'intrigues, de saloperies les plus diverses (directes ou diversement bureaucratisées), de discipline stupide et de brimades arbitraires, d'humiliations et d'insultes. En même temps, on est privé de toute sensation positive, même la plus primitive, qu'il s'agisse du frôlement compréhensif d'une main, de la vue d'un beau tableau ou d'une parole bienveillante.

» Sans cesse, je m'en suis rendu compte : le sens de l'incarcération n'est pas seulement de prendre à l'homme quelques années de sa vie en lui infligeant quelques années de tourments. C'est quelque chose de plus : le marquer à vie, détruire sa personnalité et ouvrir dans son cœur une plaie qui ne pourra sans doute jamais complètement se cicatriser.

» La prison me semble être en somme un peu le « *laboratoire de futurologie du totalitarisme* ». Tous les procédés déguisés, indirects, imparfaits et subtils par lesquels un régime entend manipuler et contrôler l'être humain y sont visibles à l'œil nu. Au dehors, on ne les voit pas aussi clairement. Là, ils sont développés jusqu'à une perfection dont, pour l'instant, en ce qui concerne « le monde extérieur », notre régime ne peut encore que rêver.

» L'expérience est rendue encore plus dramatique par le fait que le cobaye de ce laboratoire n'est évidemment pas cet homme moutonnier servile assigné à résidence et depuis longtemps indirectement manipulé dont le régime voudrait bien faire chacun de nous, mais son contraire. La prison est un lieu très particulier, rassemblant des êtres qui ont leur propre caractère et se sont singularisés de diverses façons, que ce soit en tuant leur femme par jalousie, ou en se jetant dans la lutte pour les droits de l'homme.

Une destruction consciente de l'individu

» Les plus nombreux sont ceux — il s'agit surtout de jeunes — qui se sont retrouvés en prison simplement parce qu'ils n'ont pas été capables de s'adapter, qu'ils ont mal supporté une époque étouffante, qu'ils ont été bouleversés par le monde hypocrite et parce que, à un moment donné, bizarrement, bêtement, accessoirement, ils se sont révoltés d'une façon quelconque ou, sans le faire, sont simplement restés « différents ».

» Dans une cellule de douze ou vingt-cinq prisonniers, on trouve plus de destinées intéressantes que dans une cité-dortoir : dramatiques, tragiques, tout à fait uniques et en même temps toutes les contradictions profondes du monde moderne. C'est, en fait, une sorte de confrontation sévère du passé, du monde des destins individuels, avec le futur qu'on nous assigne, univers de totale uniformité.

» J'ai lu jadis dans le *Rude Pravo* un article de M. Obzina, ministre tchécoslovaque de l'intérieur, où il développait l'idée que, dans le socialisme, la criminalité est due à l'homogénéité sociale encore insuffisante de la population. Rayez l'adjectif « sociale », et vous obtiendrez la clé pour comprendre que, lorsque nous serons tous semblables, il n'y aura plus besoin de tribunaux ni de prisons. Les mauvaises herbes seront détruites par la suppression du champ. Là où on nie la vie, dont l'essence est tout de même la variété et non l'homogénéité, il n'y aura aucune criminalité : ni prétendue ni même réelle. Mais soyons justes : tout ceci n'est pas une spécialité propre aux seules prisons tchécoslovaques. La profonde analyse du monde carcéral de Foucault dans « *Surveiller et punir* » montre qu'il en va de même partout : il est de moins en moins question d'une punition directe en tant que réponse immédiate à un crime et, au contraire, il s'agit, de plus en plus, d'une privation et d'une destruction conscientes de l'individualité et de l'identité humaine. Simplement, chez nous, tout cela est sans doute plus évident et caractérisé par de nombreuses particularités découlant de la nature différente de notre régime. Ainsi, en partant des données trouvées directement ou déduites d'une lecture quotidienne et attentive du *Rude Pravo* — mon unique source d'information en prison — j'ai calculé que, par rapport au nombre d'habitants, il y a en Tchécoslovaquie quatre fois plus de détenus qu'aux États-Unis.

» Pour dire les choses de manière fort simplifiée : aujourd'hui la prison n'est plus fondée sur les souffrances physiques directes (même si, bien sûr, on y tabasse parfois et si l'on y a aussi faim), mais sur quelque chose de pire : une attaque cohérente, quotidienne, continue et sans répit contre le psychisme, les nerfs et l'intégrité morale de l'homme.

— *Quelle est, aujourd'hui, la situation des détenus politiques dans les prisons tchécoslovaques ?*

— On prétend, à l'intention de l'extérieur, que chez nous il n'y a pas de prisonniers politiques, qu'il s'agit simplement de « contrevenants à la loi » comme tous les autres ; et il est interdit d'utiliser la notion de « prisonnier politique » dans le langage officiel (dans la vie courante tous, y compris les geôliers, l'emploient). On pourrait penser que, pour mieux étayer cette thèse, les prisonniers politiques pourraient avoir les mêmes conditions d'incarcération que tous les autres. Il n'en est pas ainsi en réalité : la plupart du temps, ils sont privés de nombreux droits et des quelques avantages qui peuvent s'offrir (...), ils sont entourés de délateurs, épiés à tout moment et punis sous n'importe quel prétexte (...).

» Les prisonniers politiques jouissent cependant — du moins selon mon expérience personnelle — du respect des autres détenus, même si parmi ceux-ci on en trouve assez pour accepter, en contrepartie de menus avantages, de se livrer à de la délation ou de participer à des intrigues. Mais qu'ils s'y prêtent ou non, la plupart des autres détenus considèrent tout naturellement que les prisonniers politiques sont innocents et ont été condamnés — comme ils le disent de manière lapidaire — « *pour la vérité* ». Il en découle évidemment que l'on considère automatiquement non seulement qu'ils savent tout et qu'ils comprennent tout, mais aussi qu'ils connaissent le sens même de la vie et sont capables d'en faire part de manière désintéressée à tout moment à quiconque. Pendant des années, j'ai donc dû — tout comme mes collègues, — et bien que cela nous fût sévèrement interdit (parce que, paraît-il, c'était la continuation de l'activité criminelle pour laquelle nous avions été condamnés), servir à mes codétenus de juriste, de psychologue, de confesseur (les politiques sont les seuls dont ils sont sûrs qu'ils ne se tranformeront pas en délateurs), leur rendre le goût de vivre quand ils étaient déprimés, régler leur divorce, écrire leurs lettres d'amour, les convaincre de renoncer au suicide projeté, trancher leurs querelles les plus diverses, etc.

» Une telle confiance fait plaisir et nous le faisions de bon cœur; naturellement cela ne facilitait guère notre séjour en prison : non seulement en raison de la haine que cela suscitait chez nos geôliers, mais surtout parce que le rôle que l'on assumait ainsi excluait qu'on pût avoir ses propres dépressions, problèmes et incertitudes. Il était simplement impossible de montrer que, parfois, nous aussi, nous aurions eu besoin d'aide ou de conseils.

— *Pensez-vous que votre libération anticipée permet d'avoir le même espoir pour d'autres prisonniers politiques ?*

— Je n'en sais rien, je crains plutôt que, pour l'instant, ce ne soit pas le cas. C'est pourquoi je pense encore plus à eux : naturellement, nous y pensons tous, mais pour des raisons compréhensibles, c'est de façon plus douloureuse et plus vive pour ceux d'entre nous qui sommes passés par là. Je pense à l'ami Petr Uhl, condamné en même temps que moi, dont les conditions de détention, dans l'isolement, à Mirov sont très dures. Je pense à l'ami Ivan Jirous, reconnu à présent par notre jeunesse comme le chef légendaire de l'underground musical tchèque, arrêté pour la quatrième fois, intellectuel et plébéien à la fois, un théoricien de l'art et un poète, homme fin et cultivé, rebelle à la fois timide en son fond et éternel à la Villon, qui, pour avoir participé aux préparatifs d'un périodique non officiel *Vokno* (la Fenêtre), purge sa peine à Valdice (seul celui qui est passé par les prisons tchécoslovaques sait qu'il s'agit de la pire d'entre elles). Je pense à Rudolf Battek, ancien député, sociologue porté à la méditation qui, gravement malade, purge sa peine à Opava ; à Jiri Gruntorad, emprisonné à Minkovice (son cas est monstrueux : il s'agit d'un ouvrier dont le crime est d'avoir copié à la machine à écrire des textes d'écrivains tchèques). Je pense à Ladislav Lis, porte-parole de la Charte 77, détenu à Litomerice ; je pense à mon confrère, l'écrivain Jaromir Savrda, condamné pour la seconde fois pour avoir copié notamment ses propres textes ; je pense à tous les autres.

» Une compassion particulière m'emplit — *caractéristique d'ailleurs de l'état « postcarcéral »*, — lorsque je pense aux prêtres détenus qui ont su, à certains moments précis, me réconforter de manière remarquable par la fermeté de leur attitude et par leur bonté. Que puis-je faire d'autre pour eux que d'y penser ? En ce moment, sans doute, seulement en appeler à l'opinion publique internationale et à tous les gens de bonne volonté pour qu'ils interviennent en leur faveur comme ils l'avaient fait en la mienne.



Dessin de CHOMEL.

Une faim de valeurs culturelles

— *Vous avez été arrêté au printemps de 1979, et voici que, d'un bond en quelque sorte, vous vous retrouvez en 1983. Comment voyez-vous la situation actuelle en Tchécoslovaquie ?*

— Je n'ose pour l'instant émettre aucun jugement global. Je ne puis parler que de mes premières impressions, complètement subjectives, et dont il faut que je dise d'emblée qu'elle ont dépassé de loin tout ce à quoi je m'attendais : la Charte 77 a survécu à six ans de persécutions, le VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies) à cinq ans, et ils continuent à fonctionner normalement, même si, pour des raisons diverses, leurs documents n'ont plus la même publicité qu'auparavant. Je suis très étonné par l'ampleur des activités culturelles non officielles les plus variées et par leur portée : par le nombre, la durée et le niveau des séminaires philosophiques privés, par la quantité de la littérature en samizdat (non seulement des belles lettres, mais surtout en matière d'essais) et des périodiques dactylographiés etc. Même si les méthodes de travail ont changé, si, semble-t-il, il y a moins de peur et beaucoup plus de prudence, ce qui m'étonne c'est la pénétration de cette activité — je ne sais comment je pourrai rattraper tout cela, — et surtout l'indomptable énergie qui y est investie. Il me semble qu'à présent la société a une faim plus grande de valeurs culturelles et de paroles exprimant la vérité, qu'elles proviennent (pour l'instant sporadiquement) de la sphère de la culture « officielle », ou, en bien plus grande quantité, de la « non officielle », de « l'autre » comme l'a surnommée Ivan Jirous. J'ai l'impression que les textes qui n'existent qu'en quelques copies, s'ils venaient à être tirés à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, devraient être aussitôt épuisés. Comme si beaucoup de gens s'étaient à jamais lassés de leur lassitude, comme s'ils n'étaient plus capables de réprimer en eux leur soif d'une création véridique et libre.

» La pression de l'appareil politique contre la culture autorisée — celle qu'il n'y a pas si longtemps il manipulait si bien, — semble s'accroître, ce qui est le signe infaillible qu'il commence à s'y passer quelque chose. Parfois cela me donne l'impression que dans certains secteurs « sa » culture semble presque échapper au contrôle de l'appareil : on interdit des pièces, des représentations et, en ce moment surtout, des orchestres de rock ou de jazz — officiellement approuvés il y a peu encore. Nombre d'entre eux ne savent plus s'il appartiennent à la culture « officielle » ou à « l'autre ».

» J'ai parfois même l'impression que s'est quelque peu modifiée l'attitude à notre égard de certains artistes officiels (hélas ! de quelques-uns seulement). Ils n'ont plus aussi peur de nous ; peut-être sentent-ils qu'ils peuvent un jour ou l'autre se retrouver parmi nous, et que, en fait, cela ne vaut plus la peine de tant continuer à feindre puisque, de toute façon, cela ne saurait plus influencer leur sort.

» Je tiens à souligner à nouveau qu'il s'agit là de mes premières impressions, strictement personnelles, et que je ne voudrais pas que qui que ce soit puisse le prendre pour une évaluation compétente de la situation.

» En ce qui concerne la sphère politique, il me semble que le pouvoir actuel fait face à des contradictions économiques, politiques, culturelles et sociales, et il semble peiner à les résoudre plus que je n'en avais l'impression en prison. Tout se passe comme s'il commençait à se lasser quelque peu. Parfois il manifeste encore — par telle ou telle intervention insensée — sa peur presque panique de la moindre bouffée d'air frais et parfois, au contraire, il donne à penser qu'il réfléchit un peu plus sérieusement sur la façon de dissiper l'air vicié, sans être, bien évidemment, mis en danger de quelque façon que ce soit (...).

» Enfin la dernière impression dont je voudrais faire part, à ce propos, est celle que, durant toute l'époque de mon absence, la dissipation du « gratin » corrompu s'est fortement accrue.

— *On vous considère comme un dissident important, un activiste de l'opposition. Qu'en pensez-vous ?*

— Je ne suis pas, je n'ai jamais été, et je n'ai pas l'ambition de devenir un politicien, un révolutionnaire ou un dissident professionnel. Je suis un écrivain. J'écris ce que je veux, et non pas ce que d'autres voudraient de moi. Si je m'engage autrement que par ma création littéraire, je le fais simplement parce que je vois là une obligation humaine et civique naturelle et découlant en fin de compte de ma situation d'écrivain : c'est-à-dire de celle d'un homme connu du public et, de ce fait, obligé à se prononcer sur certaines choses d'une voix plus forte que s'il était inconnu. Non, certes, qu'il soit plus important ou plus malin que d'autres, mais tout simplement — que cela lui plaise ou non — parce qu'il est dans une situation différente qui lui crée un type de responsabilité différent.

» Même si j'ai, bien sûr, des opinions précises sur nombre de choses, je n'adhère à aucune idéologie précise, aucune doctrine, ni même à aucun parti politique ou à aucune secte, je ne sers personne et donc, moins encore, quelque puissance que ce soit. Si je sers quelque chose, c'est uniquement ma conscience. Je ne suis ni communiste, ni anticommuniste ; si je critique mon gouvernement, ce n'est pas parce qu'il est communiste, mais parce qu'il est mauvais. S'il y avait ici un gouvernement social-démocrate, chrétien démocrate ou tout autre, et s'il gouvernait mal, je le critiquerais de la même façon que celui-là.

» *Je ne suis du côté d'aucun establishment*, et je ne suis pas un combattant professionnel contre tout autre establishment, je suis simplement du côté de la vérité contre le mensonge, du côté du bon sens contre le non-sens, du côté de la justice contre l'injustice.

— *Que pensez-vous du mouvement pacifiste actuel en Occident ?*

— Je n'ai pour l'instant pas suffisamment d'informations objectives pour pouvoir me prononcer en connaissance de cause. Je peux seulement dire que ces jeunes gens aux cheveux longs, qui manifestent pour la paix dans différentes villes occidentales et que j'ai pu voir en prison presque chaque jour au cours de l'obligatoire journal télévisé, je les tiens pour mes frères et sœurs : le sort du monde ne leur est pas indifféren, et ils prennent ainsi volontairement une responsabilité qui dépasse le cadre du souci de leur petit confort personnel. En fait, même si c'est dans des conditions plus difficiles, c'est aussi ce que nous faisons ici. Que leurs activités soient souvent superficielles, uniquement faites de slogans, trop emprisonnées dans des considérations locales et qu'ils soient peu enclins à réfléchir plus profondément à la question de savoir ce qu'est en fait la paix, ce qu'elle signifie, et ce qu'elle présuppose, ce qui la rend réellement possible, et ce qui, au contraire la menace, ça c'est une autre histoire. Mais finalement c'est compréhensible : quand ces gens voient qu'on construit derrière leur village une future rampe de lancement, il est naturel que le combat contre cette rampe leur semble plus important que des examens abstraits et des réflexions sur les connexions profondes du problème de la paix mondiale. (...) Pour comprendre les grands problèmes, nous commençons toujours par leur confrontation avec les problèmes locaux, concrets et existentiels qui nous concernent. Le tout c'est de vraiment progresser plus loin et de ne pas s'embourber d'emblée par paresse d'esprit. Dans les milieux de la Charte 77, on réfléchit beaucoup au problème de la paix et de la guerre. Bien des choses intelligentes y ont été écrites à ce propos. Ce sujet m'avait intéressé en prison et m'intéresse d'autant plus à présent. J'en dirai plus quand je me serai mieux informé. »

Les petits pas de M. Raymond Barre

Très présent pendant la campagne des municipales, M. Raymond Barre semble vouloir s'accorder quelque répit dans les mois à venir et moins intervenir dans le débat quotidien. Mais si le rythme de ses déplacements en province se ralentit — seules deux ou trois interventions sont prévues à son programme, son calendrier n'en reste pas moins chargé.

A Paris, il continue d'assurer ses cours à l'Institut d'études politiques et de participer aux travaux de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il devrait aussi animer quelques réunions, notamment un déjeuner-débat de huit cents personnes, le 17 mai, à l'invitation du Human Resources Management, organisme de recrutement de cadres supérieurs qui avait reçu, le 13 mai 1982, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Quelques jours plus tard, l'ancien premier ministre prendra date, en publiant, comme il l'avait fait en mai 1981 et 1982, un *« état économique et social de la France »*.

Pour le reste, il partagera essentiellement son temps entre Lyon et l'étranger, à la demande de cercles universitaires ou de milieux d'affaires, qu'il s'agisse du Québec, de l'Italie ou des Etats-Unis.

Pas à pas, à petits pas, M. Raymond Barre poursuit son chemin *d'« opposant solitaire »* : le voilà déjà perçu comme l'un des chefs de file de l'opposition. Un chef de file très sollicité pendant la campagne électorale.

En allant soutenir les uns et les autres, l'ancien premier ministre a pu élargir son audience tant au sein de l'U.D.F. que du R.P.R. Et bien qu'il ne fût pas candidat, il était, au soir du 13 mars, presque autant sollicité par les médias que M. Jacques Chirac. Désormais, selon un sondage réalisé par l'IFOP, il devance le président du R.P.R. et M. Giscard d'Estaing, avec 40 % de « bonnes opinions » en sa faveur. (*le Monde* du 29 mars).

Sollicité, l'ancien premier ministre devait l'être aussi après l'annonce du plan de rigueur gouvernemental et se distinguer de l'ensemble de l'opposition en adoptant une position mesurée.

Bien que M. Barre ait reconnu que certaines mesures du plan de rigueur *« paraissent aller dans la bonne direction »*, il considère avec une extrême sévérité — et ce depuis le premier jour — que les socialistes français conduisent la France à l'échec. Selon lui, *« trop d'idéologie, de présomptions et d'erreurs de jugement »* inspirent la politique gouvernementale pour que celle-ci puisse conduire à une bonne gestion.

Ainsi pense-t-il que la situation va continuer à se dégrader lentement dans les mois à venir.

Mais au nom de la logique et par respect pour soi-même, M. Barre ne peut, dit-il, que *« soutenir toute mesure susceptible d'atténuer la gravité du déficit du commerce extérieur »*. *« Je n'ai cessé de dire et d'écrire que ce qui pouvait perdre la France était son déficit extérieur »*, rappelle-t-il. Alors, même s'il croit que le plan de rigueur échouera, M. Barre distingue les mesures qui lui paraissent bonnes, parce que *« ce sera toujours mieux que si rien n'avait été fait »*.

« Il est dangereux de souffler sur le feu »

A ceux qui lui reprochent de n'être pas suffisamment critique, il répond qu'il est dangereux de *« souffler sur le feu »*. *« La France,* explique-t-il, *est un pays fantasque. On ne sait jamais ce qui peut s'y passer. Par conséquent, je crois,* dit-il, *qu'il est du devoir de tout opposant responsable de veiller à ce que le pays n'aille pas aux extrêmes. »*

De la même façon, il est, à son avis, du devoir de tout opposant responsable de se livrer à une *« critique argumentée »* de la politique qu'il combat. Une critique argumentée et non *« une critique constructive »*, précise M. Barre, qui juge qu'un opposant n'a pas à contribuer à la politique de ceux qui ont opté pour une orientation différente.

Plus important encore pour M. Barre, il s'agit, quand on se trouve dans l'opposition, *« d'essayer de formuler la problématique de la France »*, de regarder quels sont les grands problèmes qui se posent non pas *« face aux désirs des Français, mais face aux exigences de l'avenir »*.

M. Barre juge que la classe politique française et l'opinion publique de manière générale sont assez peu conscientes des enjeux futurs. *« Le débat politique en France,* dit-il, *se caractérise trop par la persistance d'idéologies désuètes, liées à un regrettable provincialisme hexagonal. »* Il ajoute : *« Ce qui me frappe dans la démarche politique en France, c'est qu'elle vise constamment à satisfaire les revendications présentées par différentes catégories de la population. Or une telle démarche ne peut que conduire la France dans la voie de la médiocrité et du déclin. »*

Ce n'est donc pas des Français, c'est de la France dans les années à venir que parle M. Barre. C'est sur ce thème qu'il travaille. Toutefois, ce souci d'ouverture du débat n'incitera pas l'ancien premier ministre à participer à la campagne des élections européennes : il redoute que celle-ci favorise les déclarations intempestives. *« J'ai servi l'Europe,* estime M. Barre, *et mon engagement européen ne peut être mis en doute. Mais je laisse à ceux qui se sont engagés depuis plusieurs années le soin de poursuivre leur combat. »*

Dans l'immédiat, M. Barre se garde d'évoquer dans le détail les stratégies possibles de l'U.D.F. et du R.P.R., comme il se défend de juger, du moins directement, M. Chirac ou M. Giscard d'Estaing. Il continue de penser que l'intérêt de l'opposition est d'être constituée de courants divers, organisés, et qui sachent se renouveler. *« Le syncrétisme dans l'opposition,* dit-il, *ne me paraît être ni intellectuellement ni politiquement la meilleure des choses. »*

M. Barre n'a pas non plus la religion de la liste unique : *« Il y a des situations ou plusieurs listes sont possibles, à condition de ne pas se tromper d'adversaires. » « Je suis convaincu en tout cas, au lendemain des municipales, que l'opposition n'a nullement intérêt à apparaître comme monolithique. »*

M. Barre n'expliquera pas davantage les raisons qui le confirme dans cette conviction ; tout comme M. Giscard d'Estaing ne dira jamais *ouvertement qu'il peut avoir un avenir*, alors qu'il pense être le seul des *trois chefs de file de l'opposition* à représenter le centre, tandis que *MM. Chirac et Barre incarnent* à ses yeux la droite. C'est pourtant M. Barre qui *suscite* actuellement les plus grandes sympathies au sein du C.D.S., des centristes aiment à souligner son *« authenticité »*, même s'ils lui reprochent de ne pas s'intéresser suffisamment aux Français. Voilà de quoi faire réfléchir l'un et l'autre chef de file.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LE JOUR OU MICHEL JOBERT A QUITTÉ LE GOUVERNEMENT

L'amertume d'un « déçu des socialistes »

Mais que fait donc Michel Jobert ? Ce mercredi-là, M. François Mitterrand paraît *intrigué par le comportement de son ministre du commerce extérieur. Celui-ci a visiblement* l'esprit ailleurs. Pendant que *continuent les délibérations* du conseil des ministres, M. Michel *Jobert se consacre à la rédaction* d'une lettre. Et comme chez ce diable d'homme la finesse s'exprime aussi dans la calligraphie, il est absolument impossible, pour le président de la République, de deviner, à distance, la nature de cet absorbant travail d'écriture. L'intérêt singulier que le chef de l'Etat y porte donne toutefois l'impression que M. Mitterrand en comprend intuitivement l'importance...

Importante, cette lettre l'est assurément. Ce mercredi 16 mars, en plein conseil des ministres, *M. Jobert, ministre* d'Etat, *ministre* du commerce extérieur, président du *Mouvement des démocrates, rédige* sa lettre de démission du gouvernement. *Il le fait d'ailleurs avec un certain* soulagement. La nuit, pour lui, a *été rude.*

La veille au soir, alors qu'il se trouvait en visite officielle en Egypte, une dépêche d'agence avait annoncé que le premier ministre venait de présenter au président de la République sa démission et celle de son gouvernement. Un peu plus tard, dans l'avion militaire le ramenant en France, M. Jobert avait appris que cette annonce était prématurée. L'avion avait ensuite *connu quelques* ennuis — panne de réacteur en plein vol, *caprices du train d'atterrissage*. Passons... Ces incidents n'ont pas *empêché le ministre du* commerce extérieur d'être ponctuel au rendez-vous hebdomadaire à *l'Elysée* et, conformément à la décision qu'il a prise depuis plusieurs jours, de mettre à exécution son projet avant que ne s'engage le processus du remaniement attendu.

Or, ce matin-là, les choses se clarifient. M. Mitterrand lui-même, à la fin des délibérations, confirme le prochain remaniement. Il précise même que si les résultats du second tour des élections municipales avaient été pour la gauche aussi mauvais que *ceux du premier, il se serait évidemment* trouvé dans la nécessité de *nommer un autre premier ministre. Il* ajoute toutefois que le remaniement n'interviendra qu'après les négociations monétaires en cours à *Bruxelles*.

M. Jobert, lui, évoque mentalement quelques souvenirs. Celui de sa rencontre avec M. Mitterrand, rue de Bièvres, après l'élection de celui-ci à la présidence de la République, en mai 1981. Il revit cet instant où le chef du parti socialiste lui proposa d'entrer au gouvernement. On avait d'abord pensé à lui confier le ministère de la fonction publique, en le faisant assister par un secrétaire d'Etat qui eût été l'expert du P.S. en la matière, Mme Catherine Lalumière. Finalement, il avait obtenu le portefeuille du commerce extérieur, mais sans jamais recevoir les moyens d'exercer convenablement sa charge (*le Monde* du 22 mars) malgré les nombreuses assurances du *premier* ministre.

M. Jobert évoque aussi le souvenir des propos désabusés de *Mme Nicole Questiaux, ancien* ministre de la solidarité nationale, son ancienne *« voisine »* de conseil, qui lui confiait avant de quitter le gouvernement, sous forme de boutade, mi-figue mi-raisin : *« Méfiez-vous de mes amis, ce sont des gangsters... »*

Le ministre du commerce extérieur se remémore sutout l'excessive superbe de certains de ses collègues du gouvernement et de leurs éminents experts quand il affirmait, dès novembre 1981, que le solde du *commerce extérieur français serait fin* 1982 catastrophique. *« Où prenez-vous vos chiffres ? »* lui *rétorquait-on* avec scepticisme.

Désabusé, M. Jobert l'est devenu à son tour. Pourtant, contrairement à M. Jacques Delors, il n'a jusqu'ici jamais menacé, ouvertement, de remettre sa démission. En vérité, il l'a fait une fois : avant, précisément, un autre conseil des ministres, quand il avait constaté, au dernier moment, que le gouvernement s'apprêtait à désigner à un poste important, dans un secteur dont il avait personnellement la charge, M. X..., alors qu'il avait recommandé la nomination de M. Y... *« Si vous annoncez la nomination de M. X..., je quitte le conseil sur-le-champ... »*, *avait-il dit au* secrétaire général de l'Elysée d'alors, *M. Pierre Bérégovoy. Et il avait* obtenu satisfaction.

Mais ce « coup de gueule » n'avait aucune commune nature avec *l'état d'esprit qui est le sien en ce* printemps 1983.

Après vingt-deux mois de participation au pouvoir, M. Jobert établit un constat de divorce, sur le fond et sur la forme, avec les gouvernants et les partis de la majorité, dont les plus grandes erreurs, dira-t-il un peu plus tard dans sa *Lettre mensuelle, « ont été des erreurs de comportement : défaut d'humilité vis-à-vis des faits et de soi-même ; absence de considération à l'égard des autres »* (*le Monde* du 31 mars).

Désireux que le septennat de M. Mitterrand soit un succès, *« car son échec serait l'échec de la France »*, M. Jobert a néanmoins hésité avant de rompre. Mais le comportement du P.S. à l'égard du Mouvement des démocrates pendant la campagne pour les municipales lui a ôté ses derniers scrupules. Il formule deux griefs. Les socialistes n'ont même pas eu l'élégance à Fougères (Ille-et-Vilaine) de laisser le chef de file des « jobertistes », dont la liste avait fait un bon score au premier tour, *conduire au second tour* une liste commune de la majorité, *« geste » qui aurait permis au Mou*vement des démocratres d'enlever la *mairie à l'ancien ministre de l'agriculture* (et du commerce extérieur), *M. Michel Cointat (R.P.R.) ! (1)* Et que dire de l'attitude de M. Pierre Mauroy ? Le maire de Lille aurait refusé de placer sur sa liste un compagnon de son ministre du commerce extérieur, sous prétexte que M. Jobert en aurait formulé la demande trop tard... *« Je croyais que j'étais membre de votre gouvernement... »* lui aurait rétorqué celui-ci.

Phénomène de cour ?

Fin du conseil des ministres du 16 mars. *« Nous avons l'esprit tranquille... »*, répond le ministre du commerce extérieur aux journalistes qui l'interrogent dans la cour de l'Elysée. Sa lettre de démission, M. Jobert ne la fait remettre au président de la République que le lendemain. Il informe ensuite de sa décision, par courtoisie, plusieurs membres du gouvernement. Il téléphone notamment à M. Jean-Pierre Chevènement (sans savoir que celui-ci est également démissionnaire), qui s'accordait avec lui pour regretter dès que les travaux préparatoires aux nationalisations, que le gouvernement *n'ait pas d'orientation précise* en matière de politique industrielle.

Depuis deux semaines, M. Jobert se tait. Il constate amèrement que les événements lui donnent raison. Il doute de l'efficacité du plan de rigueur dans la mesure où celui-ci ne sera pas complètement entré en application avant l'automne. Trop tard, estime-t-il, pour restaurer une situation financière qu'il juge alarmante, compte tenu du niveau de l'endettement qui risque de placer la France sous la *dépendance* de l'assistance internationale. Il craint *que M. Mitterrand, victime, selon lui*, du même phénomène de « cour » *que M. Valéry Giscard d'Estaing* naguère, ne demeure mal informé *des réalités, comme cela avait été* le cas, à ses yeux, en juin 1982, lors du sommet des pays *industrialisés* à Versailles, quand le chef de l'État *s'était montré serein, le 9 juin*, au cours de sa conférence de presse, alors que *la* France s'apprêtait à dévaluer pour la deuxième fois en un an.

Tandis qu'à l'Assemblée nationale le premier ministre cite Saint-John Perse pour exalter les vertus de l'optimisme en politique, l'ancien collaborateur de Georges Pompidou cite Boileau pour inviter à la lucidité et à l'humilité : *« Il faut sortir de la route vulgaire »*... Pas question pour lui de *rallier le camp des « déçus du socialisme »*. D'ailleurs, selon l'ancien *ministre du commerce extérieur*, M. Giscard d'Estaing n'a dit qu'une *seule chose juste dans sa vie : le jour* où il a écrit dans *le Figaro* un article *intitulé... « Adieu postérité ? »*. La petite histoire retiendra, en tout cas, *que le jour où il a démissionné* M. Michel Jobert a renforcé le camp des... « déçus des socialistes ».

ALAIN ROLLAT.

(1) A Fougères, au premier tour des élections municipales, la liste des jobertistes était arrivée en troisième position en ayant recueilli 23,96 % des suffrages exprimés, derrière la liste de l'opposition conduite par le maire sortant (42,69 %) et la liste du P.S. (33,33 %). Celle-ci l'a emporté au second tour.

DE MARCEL DÉAT A MARIE-FRANCE GARAUD

Georges Albertini dans les coulisses du pouvoir

Lorsqu'ils retracent la politique française du demi-siècle écoulé, les historiens ne citent qu'occasionnellement et par quelques mots toujours brefs le nom de Georges Albertini, mort à Paris la semaine dernière (*le Monde* du 8 avril). De 1940 à 1981, peu d'hommes déployèrent dans l'ombre de trois régimes pourtant antagonistes une influence comparable à la sienne. Peu excellèrent autant à mettre les ambitions des autres au service de ses propres certitudes. L'exercice réclamait une patience, des convictions, une adresse intellectuelle hors du commun. Georges Albertini déploya ces vertus sans rechercher pour lui-même l'argent ni les honneurs. De là vient sans doute qu'il impressionna des interlocuteurs si différents.

Né le 13 mai 1911 au foyer d'un humble cheminot et d'une femme de *ménage, il tenait au peuple par ses* origines et s'y enracina par l'éducation *donnée aux élèves* de l'école communale. Ses instituteurs lui *enseignèrent l'amour de la Révolution* et de la République. Cet héritage le *conduisit* à la S.F.I.O. dès 1932. Il côtoya Léon Blum, se lia *intimement avec Pierre Brossolette,* Charles Spinasse, Adrien Marquet et *Marcel Déat.*

En 1934, il adhéra au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes avec Jacques Soustelle et André Malraux. Deux ans plus tard, il devint secrétaire général adjoint de la fédération C.G.T. de l'Aube, collabora au *Populaire de l'Aube, à la Révolution prolétarienne* et à diverses publications de gauche. Mais pendant le Front populaire, il découvrit aussi cette puissance redoutable, multiforme, mal connue, *qu'on appelait* encore le bolchevisme. Son ami Boris Souvarine, lui-même compagnon de *Lénine* et de Léon Trotsky comprit avant beaucoup d'autres et lui expliqua l'infernal mécanisme des procès de Moscou.

Après le désastre de 1940, ses choix antérieurs ouvraient normalement à Georges Albertini les chemins de la Résistance. Avec son ami Marcel Déat, il choisit ceux, tout autres, de la collaboration. Fondamentalement pacifiste, il croyait que celle-ci réconcilierait la France et l'Allemagne.

Dans les entretiens de l'âge mûr, quelques-uns de ses compagnons avouèrent avoir subi, comme lui-même, la fascination du national-socialisme. Par une seconde aberration idéologique, ils crurent naïvement reconnaître dans l'hitlérisme spartiate, militaire, consacré par les plébiscites, l'idéal jacobin de leur jeunesse, tel qu'il sortait des livres de l'école communale, avec Jean-Jacques Rousseau, Robespierre et les volontaires de 1792 ! Vers la même époque, des monarchistes ralliaient Vichy, la L.V.F. ou la milice par haine de la révolution. Georges Albertini collabora avec Marcel Déat et les Allemands pour la réaliser. Les générations *préservées* de ces décisions aberrantes par une époque sans troubles ne connaissent pas leur bonheur.

En 1941, Georges Albertini devint dans l'Aube secrétaire *général du Rassemblement national* populaire (R.N.P.) fondé par Marcel Déat. *L'année suivante, il accède* au secrétariat général du parti pour la France entière. *Bien qu'il ne réussisse* pas à étendre sensiblement ses maigres *effectifs, le voilà l'une des* personnalités en vue de la collaboration parisienne. *Il* apporte son concours aux ministres Bichelonne et Lagardelle, rencontre constamment Jacques Benoît-Méchin, Robert Brasillach, Pierre Drieu La Rochelle, Gaston Bergery.

A la libération, il refuse de quitter la France derrière Marcel Déat et se cache. En représailles, la police arrête *sa première femme*, bien qu'elle n'ait participé à aucune de ses activités politiques, et *confie leur* fils en bas âge à l'Assistance publique. La mort prématurée de l'enfant constitue l'un des épisodes les plus sordides de cette époque où un bambin pouvait payer de sa vie les erreurs de son père.

Finalement incarcéré lui-même, Georges Albertini désigne comme avocat l'ancien ministre d'Édouard Daladier, Eugène Frot, responsable de la fusillade du 6 février 1934. Ce choix d'un défenseur de gauche, une défense habile, lui vaudront une condamnation relativement légère à cinq ans de travaux forcés. En 1948, le président Vincent Auriol prononce une réduction de peine sur intervention personnelle d'Édouard Herriot, président de l'Assemblée nationale.

Dès son élargissement, Georges Albertini entre au groupe et à la banque Worms comme conseiller politique auprès de son principal dirigeant, M. Hippolyte Worms. Ses anciennes amitiés socialistes demeurées fidèles, comme ses nouvelles fonctions, le mettent en rapport avec les milieux officiels. Proche de Guy Mollet et de Robert Lacoste, eux-mêmes anciens résistants, il se lie avec Félix Gaillard, Émile Roche, Georges Bidault. En 1949, il fonde l'organisme d'où sortira la revue *Est-Ouest*, peut-être la meilleure publication jamais consacrée en France au communisme et à ses multiples avatars.
Georges Albertini rassemble alors autour de lui une équipe de spécialistes, comme Claude Harmel, Nicolas Lang et Branko Lazitch. Deux éditions étrangères d'*Est-Ouest* paraîtront pendant plusieurs années à Rome et à Caracas.

Durant les dernières années de la IVe République, quelques-unes des grandes combinaisons de l'époque naissent dans le bureau de Georges Albertini au numéro 86 du boulevard Haussmann. Journalistes, parlementaires, écrivains, universitaires, diplomates, s'y succèdent *pour trouver là une documentation* sérieuse, exhaustive, sur l'Union soviétique, le parti communiste français et les affaires syndicales. Quelques futurs ministres, des députés, y font leurs premières armes. Bien des propos lancés à la tribune du Parlement par d'illustres orateurs, lors d'improvisations apparentes, viennent tout droit des conseils, du travail silencieux d'un homme obstiné, à l'intelligence exceptionnelle nourrie par la passion de l'histoire et d'immenses lectures.

Avec Boris Souvarine, Georges Albertini fonde l'Institut d'histoire sociale et de soviétologie. Les deux hommes rassemblent là des collections entières de journaux — la *Pravda, l'Humanité*, etc., — près de vingt mille volumes consacrés au socialisme et au communisme. Et Philippe Robrieu y trouvera bien des renseignements pour écrire son *Histoire intérieure du parti communiste.*

Un certain Georges Pompidou

En 1958, l'arrivée au pouvoir du *général de Gaulle ne diminue en* rien l'influence occulte de Georges *Albertini. Proche d'André Malraux,* ami de Louis Vallon, il connaît aussi Roger Frey, *Jacques Baumel,* Jacques Foccart et, surtout, un certain *Georges Pompidou encore presque* inconnu. La politique algérienne du *général de Gaulle et son rapprochement* avec l'U.R.S.S. distendent *provisoirement les rapports entre le* monde officiel et les austères bureaux du 86, boulevard Haussmann. Cependant, Georges Pompidou garde en Albertini un collaborateur discret et efficace. Lorsqu'il arrive à la présidence de la République, le fondateur d'*Est-Ouest* se retrouve naturellement dans les couloirs de l'Elysée. Avec Pierre Juillet et Marie-France Garaud, il encourage et supervise les débuts de Jacques Chirac, puis surveille ceux du R.P.R. *en* 1976.

Les chefs communistes exceptés, Georges Albertini fréquenta, connut, conseilla, guida, presque toutes les personnalités politiques de premier plan entre *1940* et *1981. Il* organisa des campagnes électorales. *Il fit écrire des centaines d'articles*, prononcer des dizaines de discours, exerça *le pouvoir par gens célèbres* interposés. Il demeura lui-même *constamment dans l'ombre. Sans la* colossale erreur de la collaboration *et le procès de 1945, il serait sans* doute parvenu lui-même à l'un de *ces très hauts postes où se décident* les grandes affaires.

Son ascendant se déployait dans les entretiens en tête-à-tête où il *développait* le charme *d'une* conversation démonstrative, séduisante, logique, soutenue par la constante volonté de fournir des arguments contre le communisme. Parfois, il écrivait lui-même des articles d'une remarquable pénétration. Ceux qu'il publia sur l'Italie dans *Est-Ouest*, après l'assassinat d'Aldo Moro, figurent certainement parmi les meilleurs analyses parues en France. Conscient de sa valeur, de son charme, Georges Albertini supportait mal la contradiction. Émettre par exemple quelques réserves sur Jacques Chirac devant lui aux environs de 1977 exposait à des discussions fort orageuses !

Pour avoir côtoyé, inspiré, des hommes de toute opinion, Georges Albertini ne tirait curieusement aucun scepticisme de son expérience. Jusque dans les plus importantes *décisions, il gardait une surprenante* fraîcheur d'esprit, et même une très vive sensibilité aux malheurs de ses proches. En excellentes relations avec le Vatican et plusieurs gouvernements étrangers, qu'il tenta d'influencer comme ceux de son propre pays, il ne laisse curieusement derrière lui aucun mémoire sur sa prodigieuse existence. Les historiens le regretteront un jour, car peu d'hommes auront remué tant de choses dans les coulisses du siècle.

GILBERT COMTE.

Société

La fin de la première mission Challenger

Alors que les quatre astronautes de la navette spatiale américaine s'apprêtaient à rentrer sur Terre — leur atterrissage sur la base aérienne d'Edwards (Californie) était prévu pour samedi 9 avril *à 20 h 53 (heure française).* — les techniciens de la NASA s'efforçaient encore de sauver le satellite de télécommunications T.D.R.S.-1 toujours en difficulté. Aux trois cents personnes qui travaillent actuellement à élaborer des scénarios, pour le placer enfin sur son orbite finale, s'est ajouté un comité d'enquête de six membres chargé de découvrir les causes de cette situation et de formuler des avis pour éviter qu'elle ne se reproduise. Si la NASA parvenait — ce qui risque de prendre des semaines — à sauver T.D.R.S.-1, elle « transformerait » la mission de Challenger en un vol parfait, auquel ne manquerait même pas la touche poétique donnée par la neige que les astronautes ont fabriquée en orbite

Il a neigé dans la navette

La navette spatiale américaine intéresse les militaires. On le savait, et les Soviétiques ne se privent pas de le rappeler en toutes occasions. Elle intéresse aussi les scientifiques et les industriels : quoi de plus naturel ? Mais la demande d'embarquement, formulée par un des plus grands quotidiens japonais, l'*Asahi Shimbun*, d'une expérience scientifique dans la soute de Challenger a de quoi surprendre. Surtout lorsqu'il s'agit de fabriquer en orbite... de la neige artificielle. La NASA aurait-elle perdu toute rigueur quant à la qualité des programmes de recherche qu'elle retient ?

En fait, cette expérience est tout ce qu'il y a de sérieux. Choisie parmi quelque dix-sept mille propositions présentées par une fraction des huit millions de lecteurs du journal, cette expérience est l'œuvre de deux étudiants, MM. Haruhiko Oda et Toshio Ogaway.

Pour l'équivalent de 10 000 dollars — environ 72 000 francs. — ils ont fait réaliser par la société Nippon Electronic leur dispositif de production de cristaux de neige en apesanteur. Schématiquement, l'ensemble se compose de boîtes de cuivre de faible dimension que l'on peut refroidir et d'un réservoi qualité des progrviron 20 grammes d'eau. Une tempête de neige à bord de la navette n'est donc pas à craindre dans l'immédiat.

En orbite, cette eau est portée à ébullition pour produire de la vapeur qui, par l'intermédiaire d'une plaque poreuse, passe de manière continue dans les petites enceintes préalablement refroidies. Dans le même temps, quelques milligrammes d'iodure d'argent sont également vaporisés. Ces cristaux d'iodure d'argent se comportent alors comme des « noyaux glaçogènes » qui permettent à partir des minuscules *gouttelettes d'eau présentes* de donner naissance aux cristaux de neige.

Ceux-ci sont-ils vraiment différents de ceux que l'on observe ici-bas ? Certains scientifiques le pensent ; d'autres le contestent : quelques-uns avancent que des cristaux de forme sphérique pourraient se former. Mais en fait personne n'a de réponse définitive à apporter. Seule, l'expérience, suivie et enregistrée par l'intermédiaire de quatre caméras de télévision, permettra, si elle a été réussie, d'en savoir plus, notamment en ce qui concerne, par exemple, la croissance de cristaux produits à partir de matériaux semi-conducteurs. C'est du moins le vœu des deux promoteurs de l'expérience.

J.-F. A.

Les longues grèves de la médecine

(Suite de la première page.)

Dans cette optique, l'attitude ambiguë adoptée entre une volonté de réforme et le maintien du *statu quo*, les rendez-vous ministériels à n'en plus finir, la négociation d'un nouveau statut toujours remise à plus tard, la recherche d'un dialogue « *au plus haut niveau* », bref, une épreuve de force tâtonnante que les deux camps se plaisent à laisser durer, apparaissent comme autant d'éléments d'une période de mutation et de trouble. Cette mue était inéluctable ; difficile à maîtriser, elle a sans doute été précitée par l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'épreuve donne aux uns et aux autres — corps médical et pouvoirs publics — l'occasion de tester leurs forces et leurs limites.

M. Jack Ralite, à qui revient le mérite d'avoir amorcé un mouvement de réforme souhaité depuis longtemps par le corps médical hospitalier, penchait volontiers, en privé, pour ce type d'analyse. Il se refusait pourtant à l'aborder en public. Restant sur le terrain connu de l'*antique joute de « la droite » contre « la gauche »*, il exaspérait nombre de médecins qui refusaient d'être rangés, de manière autoritaire, sous telle ou telle bannière. L'ancien ministre de la santé a-t-il fui devant l'ennemi en demandant — comme il l'a dit — à changer de portefeuille ? N'a-t-il pas plutôt été contraint à déserter, lui qui, quelques jours avant le remaniement ministériel, ne cachait pas qu'il espérait « *être confirmé dans ses fonctions* » ?

Reste que la situation ne peut plus durer très longtemps. La tactique que semble adopter l'actuelle équipe ministérielle consiste en fait à proposer, outre quelques accords de principe, un calendrier de négociations suffisamment étalé dans le temps pour que les revendications formulées apparaissent sans commune mesure avec les risques de conséquences humaines et financières du mouvement actuel.

« *Nous sommes dans une situation difficile*, explique un chef de clinique de Brest. *Quand on débraye à Flins, la production de voitures s'arrête et on compte les pertes. Nous, nous devons faire grève tout en faisant le maximum pour que les malades n'en souffrent pas, pour qu'il n'y ait pas de pépin.* » C'est M. Pierre Bérégovoy que le gouvernemen a chargé de trouver une solution aux actuels conflits. On vante beaucoup l'habileté politique du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Elle lui sera à cette occasion plus nécessaire que jamais. L'enjeu, à terme, est d'*importance : des résultats obtenus et* des méthodes employées dépend une bonne partie de l'avenir de la médecine française.

JEAN-YVES NAU.

● *Le secrétariat d'Etat à la santé* a fait savoir, vendredi 8 avril, que, dans l'hypothèse où la loi portant réforme hospitalière pourrait être examinée par l'Assemblée nationale dès la session de printemps, ses décrets d'application ne devraient pas être pris avant le 1er octobre. Le gouvernement mettrait à profit ce délai pour étudier en particulier les modalités du concours de recrutement des médecins hospitaliers, l'évaluation des praticiens par leurs pairs et l'affectation des postes.

SCIENCE ET FOI

Le cas Galilée (suite)

Un procès qui a eu lieu il y a trois siècles et demi, au printemps 1633, peut-il avoir aujourd'hui un intérêt autre qu'historique ? Dans le cas de celui de Galilée, condamné par l'Inquisition pour avoir soutenu que la Terre tourne, il est clair que l'affaire est loin d'être classée. Ce procès pose en effet des questions qui transcendent les siècles : celle de la connaissance expérimentale et de la vérité révélée, celle de la censure en matière scientifique, mais celle aussi, rendue chaque jour plus actuelle par les progrès de la science, de l'expérimentation et de la morale.

De notre envoyé spécial

Florence. — Un important congrès scientifique international d'études galiléennes intitulé « Novita celesti e crisi del sapere » (Nouveautés célestes et crises du savoir), qui s'est tenu du 19 au 26 mars dans les quatre principales villes où vécut Galilée (Pise, Florence, Padoue et Venise), a démontré l'actualité et l'intérêt d'une réflexion sur Galilée. Organisé par l'Institut et Musée de l'histoire de la science de Florence, ce congrès a réuni une soixantaine d'historiens de la science et de la philosophie, des astronomes et des physiciens venus de plusieurs pays dont l'Union soviétique. Participaient également un représentant du Saint-Siège et cent cinquante chercheurs de différents pays.

Pour le professeur Paolo Galluzzi, président du comité organisateur, il s'agissait avant tout, après des années d'un intérêt centré sur les processus intellectuels et expérimentaux qui conduisirent le savant pisan à découvrir les lois de la dynamique, d'étudier les différents éléments (conceptuels et idéologiques) caractérisant une époque qui, avec assurément la contribution déterminante de Galilée, allait amener la « révolution astronomique ». Si le congrès s'est *voulu itinérant, c'est précisément* avec l'intention de confronter des institutions et des traditions culturelles marquées par l'expérience de Galilée : de Pise, la ville natale, à Padoue, où il enseigna vingt ans, à Venise, qu'il aimait et où il venait faire tailler les verres de ses instruments, à Florence, où il passa les trente dernières années de sa vie, les plus productives et les plus dramatiques.

Il s'agissait aussi de juger, en termes rigoureusement historiques, le « cas Galilée » : c'est-à-dire de poser le problème de la découverte scientifique et du phénomène de rejet qu'elle peut engendrer de la part d'une culture traditionnelle.

La dernière grande rencontre internationale sur ce thème a eu lieu il y a une vingtaine d'années. Elle avait été dominée par la personnalité et la problématique du philosophe Alexandre Koyré. Le congrès de Florence, comme le souligne le professeur René Taton (Centre Koyré à Paris) est symptomatique de l'évolution des conceptions en matière d'histoire des sciences : d'une vision « internaliste », c'est-à-dire d'un discours épistémologique prenant pour fondement théorique les thèses galiléennes, on est passé à une approche plus diversifiée qui a pour objet l'environnement général du monde galiléen, et moins l'homme et son œuvre.

Les crises du savoir

Une évolution, au demeurant, symptomatique du recul du rationalisme triomphant d'il y a vingt ans au profit d'un instrumentalisme qui refuse que la construction théorique puisse être confondue avec la réalité. Pour certains participants, comme le professeur Rupert Hall, d'Oxford, le congrès, dans son parti pris de serrer le concret au plus près a quelque peu négligé le second terme de l'intitulé de son thème : « les crises du savoir ».

Selon le professeur Hall, ces crises du savoir se posent en termes précis : c'est la question des limitations à la liberté de penser et de faire. De ce point de vue, Galilée est un symbole, par son rôle central non seulement dans la formation de la culture scientifique, mais aussi de la mentalité contemporaine, de l'anthropocentrisme naissant faisant de l'homme un être seul avec sa raison et sa responsabilité. Si le congrès d'études galiléennes de Florence n'a pas abordé cette question de front, elle n'en a pas *moins pesé sur ses travaux, ne* serait-ce que par l'ombre du procès Galilée.

En 1632, Galilée venait d'achever un livre, *Dialogo sopra i due dei massimi sistemi del mondo*, dans lequel il opposait aux vieilles conceptions de l'immobilité de la Terre le système copernicien (le Soleil est immobile, mais la Terre et les autres planètes tournent). La découverte copernicienne avait plus de soixante ans. Elle avait été condamnée par l'Église en 1616, mais, de toute façon, peu d'astronomes semblaient disposés à remettre en cause le système géocentrique de Ptolémée.

Où est la vérité ?

En faisant de la découverte copernicienne non pas seulement une hypothèse scientifique mais une vision du monde, Galilée tendait, c'est du moins ainsi que l'entendit l'Inquisition, qui le condamna, à remettre en cause la vérité des Écritures. Galilée était croyant, et il est vrai aussi que l'Inquisition ne plaisantait pas. Galilée abjura, il n'eut plus le droit d'écrire sur le mouvement de la Terre et le *Dialogue* fut interdit. Il mourut neuf ans plus tard en 1642, assigné à résidence dans sa maison d'Arcetri, près de Florence.

L'Église avait gagné une bataille, mais le temps lui fit perdre la guerre : Galilée avait raison. Mais, comme le souligne le professeur Owen Gingerich (Centre astrophysique de Harvard) : « *Ce qui était alors en jeu n'était pas seulement la vérité de la nature, mais la nature de la vérité : la vérité était dans la Bible et non dans l'astronomie* ».

Pour Galilée, en revanche, « *les écritures enseignaient comment aller au ciel, mais non comment s'organise le ciel* ». Il était difficile pour l'Église de l'époque de donner une autre réponse au « défi » galiléen : elle n'avait pas encore, en effet, procédé à cette exégèse de la Bible, entreprise dès le dix-huitième siècle par les protestants et à la fin du siècle suivant par les catholiques, conduisant à dissocier le message religieux qu'elle contient de toute prétention à la vérité scientifique.

Une longue enquête

Bien qu'en 1893, avec l'encyclique « Providentissimus Deus », le pape Léon XIII ait reconnu la validité de l'hypothèse de Galilée, l'Église s'en est tenue, plus ou moins explicitement, à la thèse du *cardinal Bellarmino, un contemporain* de Galilée, proclamée saint, puis docteur de l'Église par Pie XI : selon lui, les théories scientifiques sont des hypothèses, utiles comme instrument mais ne décrivant pas la réalité.

En évoquant à nouveau le « cas Galilée » dans un discours de novembre 1979 à l'académie pontificale des sciences, le pape Jean-Paul II a semé la perplexité au sein de la curie. Une commission pour étudier le cas Galilée a été créée en 1981, mais elle progresse lentement. Pour certains dans l'Église, la tentative de concilier la foi et la science est inutile et dangereuse car le problème est dépassé : personne dans le monde catholique ne conteste plus que la description de la création du monde de la Genèse soit de nature métaphorique. Pour les représentants de ce courant, l'intérêt du pape en faveur d'une réouverture du cas Galilée n'est pas étranger à l'influence des intellectuels catholiques polonais qui pensent toujours qu'existe un antagonisme entre science et foi, témoignant de l'empreinte d'une Église toujours très conservatrice.

Débattre à nouveau du cas Galilée, c'est s'exposer à des demandes nouvelles, comme celle de l'ouverture des archives de l'Inquisition, présentées par l'un des participants au congrès de Florence comme faisant partie de la « *mémoire collective de notre civilisation* ». Mais c'est aussi devoir admettre que l'Église a agi autant pour des motifs politiques que dogmatiques : ne pas apporter de l'eau au moulin de la Réforme. Une telle reconnaissance n'implique-t-elle pas le risque d'être en butte à des critiques analogues pour certaines prises de position qui sont à la limite de l'engagement spirituel et éthique de l'Église dans le monde temporel ?

Les adversaires d'une réouverture du cas Galilée font, en outre, valoir qu'en matière scientifique il y a sans doute des questions plus urgente sur lesquelles l'Église devrait se pencher : la démographie par exemple. L'un des points positifs du congrès de Florence fut de souligner combien Galilée est avant tout un symbole : celui de la pensée scientifique moderne pour qui la science ne peut atteindre la vérité ultime, mais qui tend, par l'expérimentation, à éliminer l'erreur. Pour le professeur Gingerich, il démontre en outre le caractère nuisible de toute censure : le résultat de la condamnation de Galilée fut le déplacement du centre de gravité de la recherche scientifique européenne vers le nord et les pays protestants.

PHILIPPE PONS.

Faits et jugements

Les jeunes des Minguettes cessent leur grève de la faim

Les six jeunes gréviste de la faim des Minguettes, à Vénissieux (Rhône), qui ne s'alimentaient plus depuis le 27 mars, ont décidé vendredi 8 avril, dans l'après-midi, d'interrompre leur grève. Ils estiment en effet que, hormis la question des rapports avec la police, les propositions gouvernementales à leurs trois représentants *(nos dernières éditions)* sont satisfaisantes. Des négociations avaient eu lieu jeudi à Lyon, avec M. Dominique Figeat, secrétaire général de la commission Dubedout pour le développement social des quartiers.

M. Figeat a annoncé l'ouverture d'une première tranche des travaux de rénovation du quartier demandés depuis longtemps par ces jeunes. La destruction prochaine de trois tours et la réhabilitation d'une quatrième, pour lesquelles la municipalité de Vénissieux a donné son accord, sont désormais acquises ; des jeunes devraient participer à ces travaux.

M. Figeat a souhaité d'autre part que, d'ici au mois de juillet, un dossier global de transformation des Minguettes soit mis au point, notamment entre les élus locaux et les organismes gestionnaires : « *Il n'y a pas, pour ces travaux,* estime M. Figeat, *de problème de crédits. Il y a un an déjà, le gouvernement a demandé à la ville de Vénissieux et à la communauté urbaine de Lyon un projet qui n'a toujours pas vu le jour. Les crédits dégagés en 1982 à cet effet n'ont pas été utilisés.* »

Confrontation entre les docteurs Colombani et Troisier

Le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, a été confronté, vendredi 8 avril, avec le docteur Alain Colombani dans le cabinet de M. Christian Raysseguier, juge d'instruction au tribunal de Marseille, chargé du dossier de la libération suspecte, pour raisons médicales, du trafiquant de drogue Robert Kéchichian.

Mme Troisier, avant cette confrontation, avait été entendue pendant deux heures par le magistrat, assistée de son avocat, Me Jacques Bretagne. Rien n'a filtré de ces auditions, mais il est vraisemblable qu'elles ont notamment porté sur le coup de téléphone que Mme Troisier affirme avoir reçu du docteur Colombani avant la rédaction du certificat dans lequel elle assurait que Robert Kéchichian était en danger de mort.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 8 avril, le commando qui a attaqué, mercredi 6, dans une rue de Vincennes (Val-de-Marne), un fourgon blindé n'a pas emporté 25 000 F mais 316 000 F. Il semble que les malfaiteurs auraient dû trouver dans ce fourgon 10 millions de francs représentant les fonds d'une banque que la société de transport a renoncé, au dernier moment, à acheminer par cette voie.

Prison ferme pour deux indépendandistes bretons

Rennes. — Deux indépendantistes bretons, MM. Jean-Pierre Le Mat, trente et un ans, ingénieur agronome à Landerneau (Finistère), et Jean-François Bideault, vingt-deux ans, mécanicien à Rennes (Ille-et-Vilaine), ont été condamnés, vendredi 8 avril, à un mois d'emprisonnement ferme par le tribunal correctionnel de Rennes, qui les a déclarés coupables du délit de coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail n'excédant pas huit jours, mais commis sur la personne de deux gendarmes, agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

Les faits s'étaient déroulés le mardi 29 mars devant la maison d'arrêt de Rennes. Au terme du procès de deux insoumis bretons, une quinzaine de personnes étaient rassemblées devant la prison où quatre véhicules de la gendarmerie reconduisaient les deux insoumis *(le Monde* des 31 mars et 7 avril). Selon les treize gendarmes entendus à la barre, lors d'une audience qui a duré dix heures, et dont les auditions ont été qualifiées de « globalement concordantes » par le tribunal, c'est à la suite d'une légère bousculade que M. Le Mat aurait frappé le major Maurice Dubois d'un coup de poing au visage déclenchant aussitôt des heurts violents entre forces de l'ordre et manifestants. Pour les treize témoins cités par la défense, MM. Le Mat et Bideault ont été victimes de violences des forces de l'ordre, gagnées par l'affolement, sans avoir *eux-mêmes* porté le moindre coup. — *(Corr.)*

● *Tentative d'attentat à Marseille.* — Une charge de plastic d'environ 500 grammes a été découverte, samedi 9 avril, dans une poubelle placée près d'un commerce appartenant à un Israélite, rue du Baignoir, dans le centre de Marseille, apprend-on de source policière. Le système de mise à feu n'avait pas fonctionné, indique-t-on de même source.

● *Coups de feu contre le consulat d'U.R.S.S. à Marseille.* — Treize impacts de balles de petit calibre ont été relevés, samedi matin 9 avril, sur la façade de l'immeuble du consulat d'U.R.S.S., rue Ambroise-Paré, dans le quartier de Saint-Giniez à Marseille. Les coups de feu ont été tirés d'une voiture dont le conducteur a pris la fuite.

● *Dix attentats en Corse.* — Neuf attentats à l'explosif ont été commis à Ajaccio dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 avril contre des appartements ou des propriétés appartenant à des continentaux. Les charges étaient de l'ordre d'une centaine de grammes et l'une d'entre elles n'a pas explosé. Les dégâts matériels sont relativement importants. Cette série d'attentats n'a pas été revendiquée. D'autre part, un bar en construction à Pietracorbara à une quinzaine de kilomètres de Bastia a été plastiqué.

Enfin, un habitant du village de Pinacanale, à 35 kilomètres au sud d'Ajaccio, a remis, vendredi 8 avril, à la gendarmerie quatre-vingt-dix-huit bâtonnets de dynamite et 125 mètres de cordon détonant qu'il affirme avoir découverts dans le maquis.

Défense

M. FRANÇOIS AUTAIN : le programme des essais nucléaires français n'a jamais été remis en cause.

Le programme des essais nucléaires français « *n'a jamais été remis en cause et ne le sera pas* », a déclaré, vendredi 8 avril à l'Assemblée nationale, M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, en réponse à une question orale de M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion.

« *Les expérimentations seront poursuivies au rythme convenable, et pour le meilleur développement de nos forces nucléaires* », a ajouté M. Autain, qui a cependant précisé qu'il était vrai que « *les premiers tirs ont été décalés de quelques semaines, pour permettre aux unités de notre marine présentes en Polynésie de se porter au secours des populations des îles Tuamotu, durement éprouvées par le passage d'un cyclone* ».

« *En conclusion*, a-t-il dit à l'ancien premier ministre du général de Gaulle, qui craint que la diminution des crédits budgétaires et le retard pris par nos expérimentations nucléaires ne nuisent à la crédibilité de notre force de dissuasion, « *les essais auront bien lieu comme prévu* ».

● *M. Hernu en Espagne.* — M. Charles Hernu, ministre de la défense, doit se rendre lundi 11 et mardi 12 avril en Espagne sur l'invitation de son homologue espagnol, M. Narcis Serra. Le ministre français de la défense doit aussi avoir des entretiens avec M. Fernando Moran, ministre espagnol des affaires étrangères.

M. Robert Fabre, une vie de médiateur

Le médiateur, M. Robert Fabre, remet son rapport annuel au président de la République lundi 11 avril. Un médiateur content, épanoui, loin des *miasmes* de la politique.

Heu-reux ! M. Robert Fabre, ex-numéro 3 de la gauche unie, a choisi le bonheur. Loin de la politique politicienne, tout contre la politique noble, M. Fabre a définitivement dit adieu aux *« salles enfumées où l'on discute pendant des heures pour décider si Pierre ou Paul sera candidat aux cantonales »*. M. Fabre respire. Une bouffée d'air frais. Médiateur de la République française, médiateur un et indivisible, il retrouve un second souffle, une nouvelle jeunesse à l'âge de soixante-six ans. Les coups de vent et tempêtes de la jungle administrative ont remplacé, pour le notable de Villefranche-de-Rouergue, les airs viciés de la *« politique partisane »*.

M. Fabre réfléchit. Nommé médiateur en 1980 par le conseil des ministres, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, pour six ans, c'est un « intouchable », indépendant, libre et souverain. Il est irrévocable.

En fait, il a connu le *cursus honorum* classique : maire, conseiller général, député, conseiller régional, puis président d'un parti (le Mouvement des radicaux de gauche). Il a subi les affres du cumul des mandats, *« quelque chose de complètement dingue »*. Il a médité. Et comme un sage, il s'est *« désengagé »* sur la pointe des pieds. Lentement, progressivement. 1979 : il ne se représente pas au conseil général et... cède sa pharmacie. 1980 : il quitte son siège de député. 1983 : il lègue sa mairie — conquise trente ans plus tôt — à son ami le docteur Rigal.

A sa manière, M. Fabre se replie en bon ordre. Il a eu sa part de gloire, de transpiration dans les studios de télévision. Suffit ! Il a croisé et ferraillé avec ceux que l'on appelle des « bêtes politiques », des hommes touchés par ce mystérieux « virus ». Assez ! Il constate, sans regret aucun : *« J'ai toujours échappé à cette règle. »*

C'est vrai. Son entrée en politique a été tardive : à trente-sept ans. Encore y a-t-il mis le pied par *« bonne volonté »*, esprit scout et souvenir de son grand-père, maire de Villefranche de 1884 à 1904. M. Fabre n'est pas un requin. Certaines ambitions apaisées, il dit simplement : *« Je ne suis pas un carriériste ! Je n'ai jamais fait une démarche : tout m'a été offert. »*

M. Fabre serait-il nonchalant ? Il ajoute : *« Je n'ai pas du tout l'appétit du pouvoir à tout prix. »* Radical par tradition familiale et conviction, il est humaniste déclaré. Des grands mots, mais dits de manière bonhomme. Cette simplicité — il parle de *« lucidité »* — lui aurait fait comprendre la vanité du jeu des hommes politiques. Il a perçu et pas digéré les *« magouilles au sommet »*. Il a amorcé son désengagement.

M. Fabre est un philosophe. Pourquoi s'accrocher ? s'est-il demandé. Et il s'est répondu : partons en beauté. *« J'ai trop vu d'hommes politiques se présenter jusqu'au coup de grâce : un Ramadier à Decazeville, un chanoine Kir à Dijon. »* M. Fabre, lui, a remercié le sort qui lui a été favorable. *« Notez, j'aurais pu rester toute ma vie derrière un comptoir* (sa pharmacie), *et je n'aurais pas été plus malheureux... »* Le notable de Villefranche-de-Rouergue, grandi en politique, ne regrette rien. Pas même de n'être pas ministre du gouvernement de M. Mauroy. *« On ne peut pas s'exprimer avec le système de la solidarité. »*

Il a bien posé son baluchon de bateleur politique sur le bas-côté du chemin.

Œcuménisme

Bref, une « étoile » politique est morte, un médiateur est né. On n'y prête peut-être pas assez attention. Le médiateur est unique, après tout. Singulier. La plaque de cuivre, vissée au 96 de l'avenue de Suffren, à Paris, le dit assez : *« République française — Le médiateur »*. Un titre personnalisé.

Pour un peu, M. Fabre se comparerait à un premier ministre qui touche à tout : un doigt d'économie, un zeste de politique étrangère, une larme de défense. Ses services — quelque quarante fonctionnaires et contractuels — ne traitent-ils pas de tout ? Social, fiscal, équipement, pensions, administration générale... La tâche de M. Fabre vaut en tout cas, selon lui, largement un ministère technique. En relevant les erreurs, fautes et lenteurs de l'administration, en s'efforçant de régler les litiges opposant fonctionnaires et administrés, ne travaille-t-il pas dans le concret ? Il n'est *« ni trop Don Quichotte, ni trop Rastignac »*. Foi de M. Fabre !

Les parlementaires, qui sont les seuls à pouvoir saisir le médiateur, ne négligent pas ses services. Soyons précis : 92,6 % d'entre eux lui ont au moins adressé un dossier depuis juin 1981. Cela fait un courrier de ministre. Plus de quatre mille requêtes, via MM. Chirac ou Marchais, Jospin ou Gaudin, etc. Les sénateurs ne sont pas en reste. Déjà très ouvert, M. Fabre est aujourd'hui œcuménique...

Sa méthode, c'est la douceur, la tolérance, la discrétion. Le doigté, *en somme. D'abord, il répond* à son courrier. Ensuite, il écrit de vraies lettres, humanisées, pas jargonnantes. Enfin, ses services enquêtent, interviennent. Une règle d'or : la limpidité et la non-agression. On part *« à l'assaut des citadelles »*, d'accord, mais cela ne sert à rien de braquer les administrations. C'est ainsi que les dossiers se règlent, au bout de cinq à onze mois, pour 39,5 % d'entre eux. L'efficacité, donc, sans le style fracassant d'un Pierre Bellemare, à la télévision, le mordant d'un Guy Thomas, à la radio.

Le médiateur ne « médiatise » pas. Pas trop. Il règle des litiges épineux, soulage la veuve et l'orphelin. Une histoire de pension par-ci, *une mauvaise affaire* de permis de construire par-là. M. Fabre a même obtenu un dégrèvement fiscal d'un million de francs pour une entreprise chancelante.

Mais, surtout, M. Fabre *entend* réformer. C'est ce qu'il préfère. La masse des requêtes qu'il reçoit lui montre les points noirs des lois et réglementations. Alors, il propose. *Déjà deux cent vingt projets* de réformes. Ce n'est pas rien ! Une centaine ont été pris en considération. Grâce à lui, les personnes âgées modestes ne payent plus leur redevance pour la télévision. Il demande la simplification des démarches administratives. Mine de rien, c'est un retour à la politique.

LAURENT GREILSAMER.

ON VA RESTER TRANQUILLEMENT DANS L'OPPOSITION.

Dessin de Konk paru dans le Monde *du 14 septembre 1977.*

Sports

Les trois coups du golf-spectacle

Premiers « swings » de la saison golfique française, à Cannes-Mandelieu, du 6 au 8 avril. 3,5 millions de francs sont en jeu sur les fairways nationaux cette saison. Une nouvelle option : le golf-spectacle.

« Chaque année, le golf en France rencontre un succès grandissant, non seulement parmi les gens de loisirs mais aussi parmi les citadins qui ressentent la nécessité d'une hygiène de plein air, de marche et de mouvement. Entre tous les sports, le golf semble plus appelé qu'aucun autre à satisfaire ce besoin de l'heure présente. » Ces quelques lignes évoquent le cauchemar quotidien de la grande ville, le rythme abrutissant du métro-dodo-boulot imposé à ses habitants, pour expliquer la découverte du jeu de golf. Divine actualité... ce texte a été écrit en 1911 par Arnaud Massy, encore tout auréolé de sa victoire retentissante dans le British Open de 1907. Pour le héros de Holylake, il ne pouvait faire de doute que le jeu des princes et des bergers précédait en popularité d'autres exercices dont les pratiques se développaient avec le siècle. Deux guerres mondiales et, entre les deux, la grande dépression économique, divers phénomènes sociologiques, ont brisé en France cet élan naturel. Beaucoup de sports ont, depuis lors, « grillé » la notoriété au golf, qui a été affligé d'une étiquette de snobisme telle que M. François Mitterrand a préféré rayer ce « hobby » de sa biographie officielle de président de la République.

Toutefois, les responsables de la Fédération française de golf (F.F.G.) ne désespèrent pas de donner prochainement raison à Arnaud Massy. Avec 53 600 licenciés — chiffre comparable à ceux des fédérations de volley-ball, de karaté ou de tennis de table, — ils estiment être sortis du ghetto fiscal dans lequel les inspecteurs des impôts l'avaient enfermé en assimilant la possession d'une part de golf à un signe extérieur de richesse. Le meilleur gage de démocratisation a d'ailleurs été donné par l'U.C.P.A. (Union nationale des centres sportifs de plein air), qui a ouvert en 1982 des centres de stages au Vaudreuil, à Combles-en-Barrois et à Besançon, où quelque mille personnes ont d'ores et déjà été initiées. Il en va de même avec l'augmentation régulière du nombre d'associations d'entreprises (plus de trente à l'heure actuelle) qui concernent désormais quelque trois mille joueurs.

Bien sûr, le manque de parcours a longtemps été un obstacle quasi insurmontable au développement de la pratique. Sur cent quarante-trois golfs en France, dix-huit seulement sont publics ou municipaux. Le « plan vert » lancé l'an dernier par la F.F.G. et l'administration devrait permettre de résoudre partiellement les problèmes posés par la formation des six mille nouveaux amateurs de « tee » (point de départ de la balle) annuels : 75 millions de francs ont été débloqués par l'État et les collectivités locales pour la réalisation de quinze centres d'initiation. Le tiers du projet est réalisé : des « trois trous », extensibles à « dix-huit trous », sont prêts d'entrer en service à Madine, à Luçon et à Moliets. Deux « six trous » sont en chantier à Bois-le-Roi et à Olhain. Dans le même esprit, une école de professeurs a été ouverte à Vichy afin d'étoffer le corps enseignant.

Pactole et commanditaires

Toutefois, la F.F.G. a compris que c'est par la compétition qu'aura lieu le « boom » du golf en France. Seuls les champions peuvent être aujourd'hui le véhicule de la grande notoriété sportive.

Or, précisément, la France ne manque pas d'atouts dans ce domaine. Marc Pendaries, âgé de seize ans, a gagné l'Orange Bowl de Biltmore (Floride) à Noël dernier. Il avait fait partie de l'équipe de France qui a terminé quatrième des championnats du monde amateurs à Lausanne en septembre 1982 avec Alexis Godillot, Jean-Louis Schneider et Philippe Ploujoux, qui s'étaient imposés dans les Internationaux britanniques amateurs en juin 1981. Côté professionnels, Gery Watine et Jean Garaïalde ont continué à se distinguer, ainsi qu'Anne-Marie Palli, cette Basque de vingt-sept ans qui a gagné l'Open de Phoenix (Arizona) le 6 mars dernier.

Pour préparer un avenir de glorieux « drives » et « puts » français, une deuxième section sport-études a été ouverte à la rentrée dernière au lycée international de Saint-Germain-en-Laye qui accueille cinq espoirs : Laurent Lassalle, Yvon Houssin, Pascal Ferran, Laurent Populus et Raphaël Reynaud. Pour ménager un quotidien plus sonnant et plus trébuchant, la F.F.G. et l'association des professeurs et professionnels (A.P.P.G.F.) ont organisé un circuit d'épreuves nationales et internationales dotées au total de 3,5 millions de francs.

Ce n'est pas encore le pactole du tennis, qui offre plus du double pour les seuls six tournois du Grand Prix disputé en France, mais ce n'est qu'un début. Les commanditaires — parfumeurs, assureurs, transporteurs, banquiers et divers industriels — sont censés répondre en masse à l'appel du golf-spectacle. La saison internationale qui s'est ouverte à Cannes-Mandelieu, le 6 avril (150 000 F), se poursuivra à La Boulie du 5 au 8 mai (600 000 F), à Biarritz du 16 au 19 juin (600 000 F), à Cannes-Mougins du 15 au 18 septembre (500 000 F), à Lille du 22 au 25 septembre (300 000 F), et à Bordeaux du 6 au 9 octobre (350 000 F). Le circuit national, qui fera étape à Reims (27 au 29 mai), Lacanau 30 juin au 3 juillet) et Chantilly (13 au 16 octobre) est doté de 390 000 F.

Enfin trois circuits, attelant un professionnel à des amateurs, proposent trente-deux épreuves dotées au total de 550 000 F, tandis que les quatre classements de joueurs sont dotés de 167 000 F. Cette recette a fait le succès du tennis. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il n'est pas impossible que la F.F.G. atteigne son objectif : *« Faire venir sur les parcours un public de connaisseurs mais surtout de néophytes qui, regardant le golf joué à son meilleur niveau, ait envie à son tour de découvrir le sport de loisir si bien adapté aux besoins de la vie contemporaine. »* Arnaud Massy n'aurait pas mieux dit.

ALAIN GIRAUDO.

Le rire gras du racisme

« Toujours fiancé ? — Et toi, toujours arabe ? — Tu m'inviteras à ton mariage ? — Si tu te laves. » « Le tiers-monde, c'est comme la gare Saint-Lazare : ça pue, et en plus il y a la peste, le choléra et la chiasse. » Tel est le type de formules que l'on trouve dans la bouche de Coluche et de ses partenaires, au cours du dernier film de Claude Zidi, *Banzaï* (*le Monde* du 29 mars).

Sous couvert de la satire d'une société d'assistance personnelle internationale, le scénario a puisé à pleines mains dans l'arsenal des clichés anciens ou nouveaux, véhiculant un racisme de café du Commerce fondé sans doute plus sur l'ignorance que sur un véritable mépris mais finalement tout aussi pervers. A l'heure où la méfiance à l'égard de l'étranger et la xénophobie reprennent du poil de la bête, c'est le cas de le dire, dans notre pays, on invite le public des salles obscures à rire à gorge déployée et au ras du sol sur le dos de ces Arabes, de ces Africains ou de ces Asiatiques chez lesquels nous pestons d'autre part de ne pouvoir aller aussi souvent séjourner qu'avant la politique d'austérité...

Au fond, tous ceux qui pensent, comme les minables héros de *Banzaï*, que les Noirs sont incapables de se gouverner en Afrique et gibier de potence à New-York, que les Arabes sont violeurs et voleurs, et les Chinois fourbes et trafiquants de drogue, devraient se féliciter d'être délivrés de la tyrannie de cette mode qui les obligeait à aller passer des vacances risquées chez ces peuplades aux mœurs « peu catholiques »...

Les défenseurs de *Banzaï* estiment que les tirades racistes du dialogue sont « compensées » par quelques scènes ou propos où les habitants du tiers-monde trouveraient leur revanche. En réalité quelques mots très brefs (on nous dit qu'un Suisse a agressé un Français à New-York mais on ne le voit pas) passent tout à fait au-dessus de la tête du public, notamment des enfants, très nombreux à aller voir *Banzaï*. Sabine, douze ans, du collège Maryse-Bastié, à Vélizy (Yvelines) nous écrit : *« Heureusement que les Arabes et les Chinois ne sont pas susceptibles ! »* En effet... Quant à l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun il nous dit : *« Il est des rires qui sentent mauvais : ceux qui se nourrissent du mépris et du rejet de l'Autre. Rires faciles, sans recherche ni subtilité, sans intelligence ni scrupule ; ils confortent et distribuent un supplément de satisfaction. Pour passer l'information, il faut l'enrober de situations cocasses qui provoquent le rire même s'il est gras. Qu'importe ! Le message passe et s'installe dans des mentalités dont il n'est pas question de bousculer les certitudes. On aurait tort de prendre à la légère un film comique qui se base sur le rire raciste. Il pourrait être plus dangereux qu'un tract d'un parti d'extrême droite. »*

Le premier stade, bénin, du racisme est l'indifférence à l'égard de son prochain, puis vient la moquerie. Ensuite commencent les marécages de la ségrégation, car tout est permis à l'endroit de ceux que l'on tourne en dérision.

Quel est le cinéaste qui fera enfin un film comique sur les vrais travers du tiers-monde ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Quelle sécurité pour quelle liberté ?

La sécurité ? Mais quelle sécurité ? Celle des personnes et des biens ? La sécurité morale, la sécurité sociale ? La sécurité contre l'insécurité... Voilà bien un débat politique. Cette semaine encore – les 6 et 8 avril – les sénateurs ont débattu du projet d'abrogation et de révision de la loi « sécurité et liberté » conçue et promue en 1980 par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux. Les sénateurs ont discuté – peu – et durci – beaucoup – le projet présenté par l'actuel ministre de la justice, M. Robert Badinter. Débat parlementaire en contrepoint d'un débat plus général.

La France sécurisée

Il ne s'est guère trouvé, jusqu'à présent, d'homme politique, ou de commentateur du fait social, pour réunir dans une même réflexion l'avenir de la Sécurité sociale et la politique de sécurité. Pourtant...

Sur la Sécurité sociale, il importe d'observer combien il est difficile de s'interroger sur ce point sans paraître chausser les bottes de la contre-révolution.

Qu'importe si les avis de ministres d'hier (Mme Veil) et d'aujourd'hui (M. Bérégovoy) se rejoignent pour dire que l'organisation actuelle de la protection sociale mène le pays – et donc ses habitants – à une faillite immense qui ne saurait avoir de précédent. Les questions ne peuvent être posées, des solutions encore moins suggérées, tant elles portent atteinte à un dogme proche de ceux qu'entretient le Vatican : les habitants de l'Hexagone ont un droit absolu à être soignés gratuitement, c'est-à-dire à ne s'en soucier jamais. Avide de sacré, la nation française s'est donné un dogme laïc qui a nom Sécurité sociale.

La sécurité – tout court – se rattache à la même exigence. Assuré de sa santé intime, le Français veut l'être pareillement de l'intégrité physique de ce qui l'entoure : ses proches, ses biens (si ce n'est l'inverse dans l'ordre des préséances) : les uns et les autres mis à l'abri de l'accident, que celui-ci soit fortuit ou né d'un comportement malfaisant.

Sécurité sociale et sécurité procèdent de la même illusion, si ce n'est de la même lâcheté, aux termes desquelles il faudrait recevoir *le plus en concédant* le moins ; bénéficier de la solidarité sans trop lui rendre ce qu'elle exige. Il est courant de dire et d'entendre dire que la Sécurité, sociale ou pas – est l'affaire de tous. C'est un peu court. Elle est d'abord, la solidarité étant dorénavant entrée dans les lois à défaut d'être assurément entrée dans les mœurs, l'affaire de chacun.

La morale et le gratuit

Pour s'en convaincre, il convient de s'interroger sur la valeur morale de ce qui est gratuit. Le temps n'est pas si loin où une famille frappée par le malheur engageait ses draps ou d'aussi modeste biens pour garantir la santé ou la vie du père ou de l'enfant.

Que n'entend-on pas, aujourd'hui, parce que, pour le prix d'une guérison ou d'une vie, il est demandé 20 francs par jour à l'hôpital ; parce que tel médicament, dont on se passait fort bien naguère, ne sera pas – en fait – gratuitement attribué à qui en ferait la demande. Serait-ce que la vie, de soi-même ou d'un proche, ne vaudrait pas davantage que le remplissage d'un formulaire, qu'une démarche administrative ?

Les réformes maintenant imposées à la nation en fait de Sécurité sociale ne sont pas seulement d'ordre financier, elles sont d'ordre moral. Elles convient chacun à constater qu'il est légitime de se saigner aux quatre veines, comme on disait autrefois, pour la guérison d'un être cher. Or, on n'en est pas là. Est simplement exigée la *connaissance que rien n'est gratuit*. Le projet du gouvernement porte en lui la prise de conscience que la bonne santé mérite qu'on y mette du sien, et que c'est la dévaluer – si l'on ose dire – de n'envisager la santé que comme un phénomène gratuit et pour ainsi dire spontané.

Ainsi en va-t-il aussi de la sécurité, qu'il ne serait pas extravagant de considérer comme un élément de la Sécurité sociale. Tant pis ou tant mieux, on ne sait. La réflexion sur cette sécurité en serait-elle éclaircie ou obscurcie ? On ne le saura pas. Mais cette réflexion, inhérente à tout projet d'action sur la sécurité, sera sans objet tant que l'ensemble du pays – aussi peu propice qu'y paraisse l'époque – ne sera pas saisi d'un grand débat sur les valeurs qu'il s'arroge, sur celles qu'on peut lui consentir. C'est le débat sur le code pénal. Car avant d'être un appareil répressif, il est le miroir dans lequel une nation consent à se reconnaître, pour énoncer ce qui est valeur à ses yeux et ce qui ne le serait pas.

Dans l'état de crispation où l'on voit à présent la société française, que le chômage en soit la cause, ou les tensions internationales, ou on ne sait quoi, il y a lieu de craindre qu'elle n'exige la protection de tout contre tous. Il y a lieu de craindre que le moindre rosier qu'un gamin effeuillerait en passant, le moindre enjoliveur qu'un voyou égratignerait pour épater sa bande, le moindre bonbon dérobé chez l'épicier, ne soient matière à plainte, à poursuite, à procédure, pour se venger au moins de la peur qu'on n'a pu juguler.

La vitesse du XXe siècle

Excessive ou légitime, la peur existe. Elle ne disparaîtra pas d'elle-même si les pouvoirs publics ne jugent pas impératif de l'enrayer. Tel ne paraît pas être le propos quand on voit, à gauche, l'idéologie du terrorisme ambiant remplacer, en pire, le souci de sécurité dont la droite se fit une spécialité.

Or, il n'est pas interdit de penser que le 10 mai (à qui il faut encore reconnaître des vertus) fut aussi le rejet d'une pratique politique malhonnête où l'on voyait la sécurité agitée comme un épouvantail utile sans que rien ne fût, et pour cause, réellement fait pour y porter remède. La gauche ne saurait, avec ses propres tics, copier un tel discours.

Ainsi qu'on l'a dit en de mauvaises circonstances, il se peut que la France ait peur. Mais on ne saurait en faire une base législative, l'alpha d'une politique dont on négligerait l'oméga.

On tient sur la sécurité sociale un discours officiel et public d'une rare cruauté, même s'il est nécessaire et fondé. Il faut tenir le même pour ce qui concerne la sécurité, celle qui fait les titres des journaux, de la radio, de la télévision, lesquels, ont, en ce domaine, un comportement de prétendue innocence, de supposée neutralité, qu'on ne peut honnêtement admettre. L'argument du compte rendu fidèle, qui vaudrait absolution pour son auteur est assurément inscrit dans l'esprit de la loi. Si cela suffit, cela signifie que la loi est complaisante.

La France veut être sécurisée. Mais il faut savoir dans quelles conditions. La première remarque, c'est d'admettre qu'il y a une inégalité devant la délinquance, comme il y en a une devant les incertitudes du sort. Ce ne sont pas des lamentations qui font la victime mais ce que celle-ci subit par rapport à elle-même.

Il faut ensuite convenir que la vie en société comporte ses risques, qui ont toujours existé, et que la société contemporaine, quoi qu'on ait cru, n'est pas encore en mesure de les supprimer tous.

On ne peut, pas plus aujourd'hui qu'hier, se garder de tout si l'on ne s'en préoccupe pas, si peu que ce soit, par soi-même. Il ne saurait y avoir de sécurité spontanée. Ce n'est pas concéder aux malfaiteurs que de ne pas exhiber à tout bout de champ diamants et joyaux, billets de banque et objets de prix. Ce n'est pas concéder aux malfaiteurs que de se garder des rues sombres, que de veiller à son sac à main, que de n'être pas au milieu de la foule aussi négligent qu'on peut l'être au sortir de sa salle de bains. Ce n'est ni la France ni son temps qui ont inventé le pickpocket que l'Hexagone connut pourtant sous le nom de tire-laine ou de coupe-bourse. Il y a aussi des sots parmi les victimes.

Restent l'infraction et son auteur. Sur le premier point l'urgence est grande de dire, en 1983, là où est le délit, là où il n'est pas. Pour peu qu'on le lui dise – même si ce n'est pas simple, – le public serait souvent étonné qu'on lui dressât la liste de méfaits que répriment les codes, alors que nul n'y voit plus malice, encore moins péché. On peut aller plus loin dans la voie de la simplification, aussi convaincu qu'on soit pourtant des faibles facultés d'innovation de la loi.

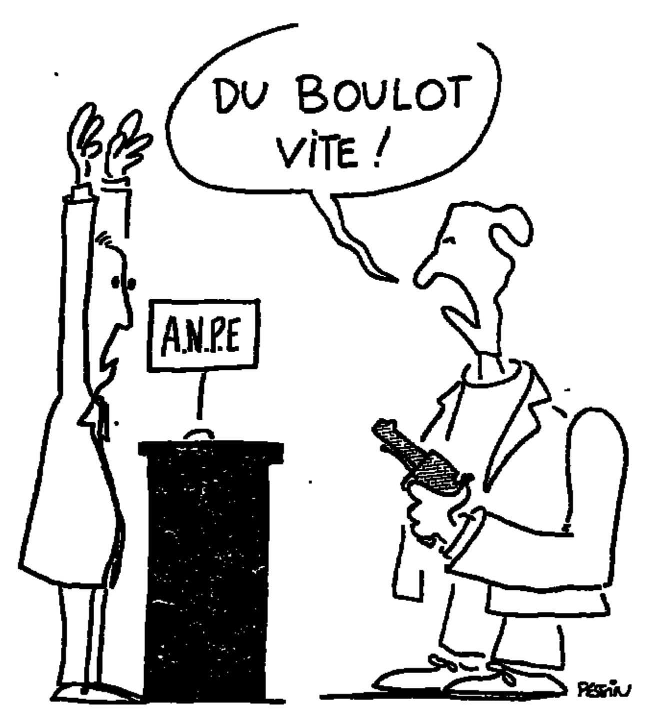
Sur le second point, qui est celui du délinquant, il faut tuer l'illusion carcérale qui fait croire que tout serait résolu parce qu'on construirait encore plus de prisons, toujours plus de prisons. Sur cette pente, une moitié de la France gardera l'autre, le cas *échéant alternativement*.

Qu'il faille éliminer, nul ne le conteste hélas, puisque l'imagination demeure faible en ce domaine. Mais ce n'est qu'une fausse solution. La guillotine étant supprimée et la peine perpétuelle ne pouvant être généralisée, les délinquants finissent par sortir. Pour quoi faire ?

Il est sans doute facile de dire que ces hommes n'ont qu'à se débrouiller. Jusqu'au moment où, sous le poids des nécessités, parce qu'on ne vit pas longtemps honnêtement avec mille francs *en poche* pour s'abriter, se nourrir et trouver un emploi ; alors que le plus souvent, on ne connaît ni amis ni famille, on se débrouille sur le dos des autres. En s'emparant de leurs biens, en menaçant quelquefois leur vie.

Cette seule évidence devrait suffire à convaincre les plus obtus qu'il n'est de remède à la délinquance qu'avec le concours de toute la nation qui s'en dit, qui s'en sait menacée. Non pas par charité, non pas par générosité, simplement par cynisme. Parce que l'intérêt de chacun est là et qu'à se désintéresser du phénomène on le subit davantage qu'en le prenant en compte. Le cas échéant, en accordant plus d'attention au mécréant, avant son crime ou après lui, qu'on n'en aurait témoigné à l'honnête homme. Au même titre, toute chose égale, qu'il est, à terme, profitable de payer des cours particuliers à l'élève qui faiblit plutôt que de le laisser glisser vers n'importe quoi, vers la délinquance, quelquefois.

PHILIPPE BOUCHER.



Dessin de PESSIN.

Expertise en sous-sol

La police et la sécurité, refrain des temps de crise. Le tandem sera alternativement infernal ou impuissant, détestable ou apprécié. Au milieu : les « flics ».

Qu'en disent-ils, ces gardiens de la paix confrontés à la banalité des petits larcins et des grandes frayeurs ? Il est, pour y répondre, des guides hors pair, des experts capables à eux seuls de condenser les tiraillements des consciences policières. Ainsi de Jeannot. De la base, il témoigne mieux que beaucoup d'autres, doublement : hiérarchique, Jeannot est simple gardien de la paix après dix années comme sapeur-pompier ; géologique, il est l'un de ces policiers parisiens qui travaillent en sous-sol, ceux du Service de protection et de sécurité du Métropolitain (S.P.S.M.). Expertise à bâtons rompus, lors d'une de ses demi-journées de ronde, dans le dédale des couloirs. Jeannot « tourne » ainsi depuis cinq ans, en civil jusqu'à l'été 1982, en uniforme depuis. Répression-prévention, une expérience aux deux pôles du kaléidoscope policier.

Le métro, lieu par excellence de condensation des peurs parisiennes. Chez Jeannot, pas de place au fantasme : « *Le métro parisien est sûr, et même très sûr, plus de cinq millions de voyageurs et une dizaine de plaintes diverses seulement chaque jour.* » Autant pour « *l'intox des médias* », mais point d'angélisme cependant : si le métro n'est certes pas l'enfer que l'on prétend, il est bien l'empire des « *tireurs* » parisiens, le terrain de chasse privilégié des pickpockets. Telle est la cible : la « tire ». Et cet univers-là, décrit par Jeannot, surprend, tant il ne tient pas d'un artisanat de paumés qui n'auraient d'autres moyens pour survivre, mais relève, au contraire, d'une criminalité férocement organisée.

« *La tire est devenue un véritable métier* », avec quatre écoles : les tireurs maghrébins, les tireurs gitans, les tireurs toxicomanes et les tireurs colombiens. La quatrième est la plus adroite, la plus qualifiée : la troisième la plus marginale ; la seconde la plus détestable, car exploitant des enfants mineurs ; la première la plus structurée.

« *Des professionnels pour la plupart, qui se font, seuls, jusqu'à 15 000 F en une seule journée.* » Des bandes avec leurs figures hautes en couleur. « *La Balance* » par exemple, un Algérien de soixante et un ans qui « *opère* » dans la capitale depuis la Libération et ne s'est fait prendre que six fois. Selon Jeannot, il possède deux hôtels, une maison de campagne, un restaurant et met quand même la main à l'ouvrage. « *Onze ans qu'on n'a pas pu le prendre en flagrant délit !* » Des protections ?

Dans l'encoignure d'un couloir ouvrant sur le quai, Jeannot, en retrait parce qu'en uniforme, montre une petite fille. Un journal à la main, l'air de rien, elle s'approche du sac d'une voyageuse : la main, experte, est sous le journal, prête à plonger. Raté ! La femme s'est avancée. Marcel-de-Forbach – un civil – prend en filature la jeune fille, l'une de ses gamines exploitées par ces chefs de famille yougoslaves, gitans sans terre, rescapés des persécutions de la dernière guerre.

Le « *flag* », le flagrant délit, est, face à cette délinquance, la première réponse policière. Le « *flag* » avec ses trois éléments constitutifs : le voleur, le volé, le corps du délit. Curieux ballet de gendarmes et de voleurs entre « civils » et « tireurs », où l'essentiel est de *ne pas se faire repérer*, chacun des protagonistes se connaissant fort bien, à la longue. Tout est dans le regard.

Le « flag », qui a ses excès. Durant ces longues filatures, la tentation est en effet grande de se venger d'un insuccès, d'exploser quand on n'a pas pu prendre la main dans le sac ces « tireurs » que l'on file et que l'on a vu, de loin, à plusieurs reprises opérer. Jeannot y a cédé une fois, allant « *s'expliquer* » avec trois jeunes Arabes, lassé de « *passer pour une poire* ». Gillou, l'un de ses collègues, plus ancien, l'admoneste vertement : « *Ne recommence jamais un truc pareil devant moi ! C'est pas ça le travail de civil. Nous ne sommes pas des justiciers, nous ne sommes pas là pour nous venger, casser la gueule de ceux qui ne nous plaisent pas !* » Mais tous les flics du métro ne l'entendent pas ainsi : certains n'hésiteraient pas à faire des « faux flags », alpaguant un « tireur » et lui glissant un portefeuille dans la poche. Avec quelques gifles en prime.

Un drôle de flic

Le « flag » est scabreux par essence, car il implique, très souvent, bagarres et « castagnes ». Le voleur ne se laisse pas toujours prendre. Jeannot, judoka, insiste sur la maîtrise nécessaire. Il n'a jamais sorti son arme, et ne va pas, en dernière extrémité, au-delà, du « *Chanel n° 5* » – la bombe lacrymogène en « *argot flicard* ». Il dit le danger intrésèque de violences racistes, la « clientèle » qui fait le monde des tireurs étant pour l'essentiel composée d'étrangers et d'immigrés. Il voudrait que tous ses collègues, mais ce n'est pas toujours le cas, sachent faire la différence entre « *le travailleur immigré fatigué, rentrant d'un chantier difficile, et le jeune crâneur, vêtu à la dernière mode, oisif et arrogant, sans scrupules* ».

Bien sûr, il y a l'autre volet, la dissuasion. C'est actuellement le rôle de Jeannot, comme de ses autres collègues en uniforme. « *Cela rassure* », mais, là encore, tout n'est pas simple : il y a « *la course au chiffre* », à la rentabilité policière, symbolisée par les contrôles d'identité, accompagnés de ces « *palpations approfondies* », *fouilles qui* vont au-delà des procédures légales, et que Jeannot n'apprécie pas toujours.

C'est la routine de la piétaille pour les beaux bilans des « chefs ». Contrainte aussi que ces détournements de mission, fréquents jusqu'en 1981. Parce qu'ils sont experts en filature et... en bagarres, par choix idéologique aussi de certains officiers, les « civils » du métro ont été parfois mis à contribution pour des tâches peu reluisantes. En 1980, lors des événements étudiants, autour de l'université de Jussieu, Jeannot et d'autres ont ainsi été mêlés aux étudiants, *à cette mouvance* « autonome » qui précédait les « manifs ». Théoriquement, pour arrêter les meneurs, mais avec cet entraînement inévitable : comment ne pas, alors, perdu dans la masse, jouer le jeu, casser la vitrine du magasin de sport d'à côté, lancer des pavés sur les collègues d'en face ? bref, provoquer.

Jeannot est au milieu d'un triangle. Aux trois coins : les voleurs, l'administration et... le public. Combien d'anecdotes sur ces arrestations mouvementées, où la foule les prit à partie, lui et ses collègues, *les traitant de* « *racistes* » et de « *salauds* ». Comment sortir de ce cercle vicieux où les gens disent avoir peur, et « *ne nous laissent pas faire notre travail !* » ? Une police malade de la sécurité parce que malade de son image. Pour briser ce mur d'incompréhension, il arrive à Jeannot de parler à la cantonade quand, dans un wagon, les regards, tous fixés sur les deux « flics » en uniforme, l'exaspèrent par la crainte qu'ils traduisent. Prise de parole peu protocolaire pour extirper la peur, appeler à la solidarité, expliquer que « *le métro n'est pas le lieu fantasmatique décrit par la presse* »...

Jeannot, on l'aura compris, est un drôle de flic, presque un ami de tous les paumés – différent des « tireurs » – du sous-sol. Jeannot rêve d'une police active, au sens où l'on parle d'une pédagogie active. Venu tard au syndicalisme – adhérent du Syndicat général de la police (S.G.P.-F.A.S.P.), – il symbolise une base policière conquérante, qui se demande « *pourquoi on ne nous écoute pas plus, là-haut, au lieu des bureaucrates qui ne connaissent pas le terrain* ».

Conquérant, au point de faire « *une première* » : le premier livre d'un gardien de la paix en activité. Ça n'a pas plu : on lui a interdit de le signer. Sur la jaquette de *Métro Connection* (Éditions France-Empire, 48 F), son nom est remplacé par trois étoiles. Secret de polichinelle : Jeannot, cette mémoire du sous-sol, c'est Jean Boughougal, autrement baptisé par les « tireurs » : « Cartouche ».

EDWY PLENEL.

ENTRETIEN AVEC DANIEL MAGNE, DIRECTEUR DU CENTRE BÖSENDORFER

Le piano fade

Les Français ont réappris à aimer la musique. Le piano n'est plus réservé aux loisirs dominicaux des jeunes filles en fleur. La production industrielle — américaine, allemande et, bien entendu, japonaise — l'a démocratisé. L'a standardisé. Sur quels sons écoute-t-on aujourd'hui Chopin ?

Daniel Magne est négociant en pianos (terme qu'il préfère à celui de marchand), par tradition d'abord (l'entreprise Magne a été fondée à Cherbourg en 1853), mais surtout par passion. Cet homme d'affaires jeune, moderne, qui a créé le Centre musical Bösendorfer à Paris (17, avenue Raymond-Poincaré), aime les pianos comme d'autres les voitures de formule 1 ou les chevaux de course. Il est expert près la cour d'appel et le Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Nul mieux que lui ne pouvait nous conduire à travers le monde, bien plus complexe qu'on ne croit, du piano moderne, en pleine expansion depuis dix ans, et plaider pour un retour à une conception plus « musicale » de l'instrument.

« Comment expliquez-vous le prodigieux développement du marché ces dernières années ?

— Le piano a connu une grave crise après la guerre. On s'est d'abord préoccupé d'une reconquête du niveau de vie, puis de l'acquisition de biens sociaux tels que l'auto et la télévision. La crise du logement et la guerre avaient fortement appauvri notre parc, et les instruments neufs étaient très chers, ce qui avait amené la faillite des dernières marques françaises. Comme toujours chez nous, on a alors manqué de flair : dès 1960, il était possible de deviner l'avenir d'un nouveau type de loisirs culturels, mais personne n'a investi, ce qui a permis aux étrangers d'occuper le terrain. Le même drame est en train de se produire pour les magnétoscopes et le disque compact.

» Dans les années 1965-1970, la contestation des appétits terre-à-terre, l'accroissement des revenus, un certain goût écologique de la qualité de la vie, alliés à l'effort considérable des pouvoirs publics, sans oublier la multiplication de l'écoute grâce aux médias et le développement spontané des groupes de jeunes faisant du rock et du jazz, ont donné à des millions de Français le goût de la pratique musicale.

» Le piano en a largement profité, et les importations ont décuplé entre 1970 et 1975 (de 3 000 à 30 000 environ — c'est un ordre de grandeur). Ce qui a provoqué d'importants changements dans la distribution, où l'on peut distinguer aujourd'hui trois niveaux : d'abord les petites maisons familiales et locales, qui se fournissent auprès des entreprises d'importation ; celles-ci — deuxième niveau — dont certaines ont une véritable tradition, comme Hanlet, Fortin, Labrousse, Hamm, ont connu une véritable mutation, multipliant leur chiffre d'affaires par cinq ou par dix. Beaucoup sont devenues des « grandes surfaces » qui importent les pianos par deux cents, six cents ou mille auprès des fabricants européens, américains ou asiatiques, et les revendent soit directement à Paris, soit en province.

» Parfois ces « supermarchés » ne voient même pas les instruments : un container du Japon aboutit dans un entrepôt de la région parisienne, est facturé au grossiste, et les pianos renvoyés à travers la France, où les dépositaires reçoivent des pianos catapultés de la planète Mars, dont ils ne connaissent rien, sinon les documents publicitaires, et qu'ils vendent comme une chaîne hi-fi. Ce n'est pas toujours le cas, je m'empresse de le dire, et cette forme de commerce a eu au moins le mérite de contribuer au développement de la musique et de permettre aux parents d'offrir des pianos à leurs enfants, grâce à la baisse relative des prix due à une standardisation intensive des chaînes et des circuits.

» La troisième catégorie, dans laquelle je me range, mais qui se réduit comme une peau de chagrin, essaie de garder au négoce un caractère plus professionnel et culturel, celui d'une relation privilégiée entre le facteur et l'acheteur. Dans le temps, M. Chopin allait choisir lui-même son piano chez M. Pleyel. Et puis, on est passé de l'atelier à la fabrique, enfin aux usines. Mes confrères et moi (nous sommes peut-être de cinq à sept seulement dans toute la France) voudrions rétablir ce contact direct du client, sinon avec le facteur, du moins avec le piano dans ce qu'il a de plus personnel.

La recherche du ton moyen

— N'est-ce pas une chimère à une époque où le piano est devenu une grande industrie ?

— Le changement est considérable en effet. Comme il y avait, en fonction de l'accroissement de la demande, des nécessités de production accélérée et normalisée, la fabrication a été confiée à des ingénieurs et à des techniciens de machine-outil qui ont inventé des méthodes pour faire aussi bien — quelquefois mieux — et bien plus vite surtout que les anciens artisans ; tant pis pour l'esthétique ! Cependant il est resté quelques petits facteurs qui ont continué au fin fond de leur village selon la tradition de leur métier, comme la petite maison du Périgord qui transmet depuis trois cents ans le savoir-faire du foie gras des foies gras. Mais cela ne représente en chiffres qu'à peine 2 ou 5 % par rapport à la facture industrielle.

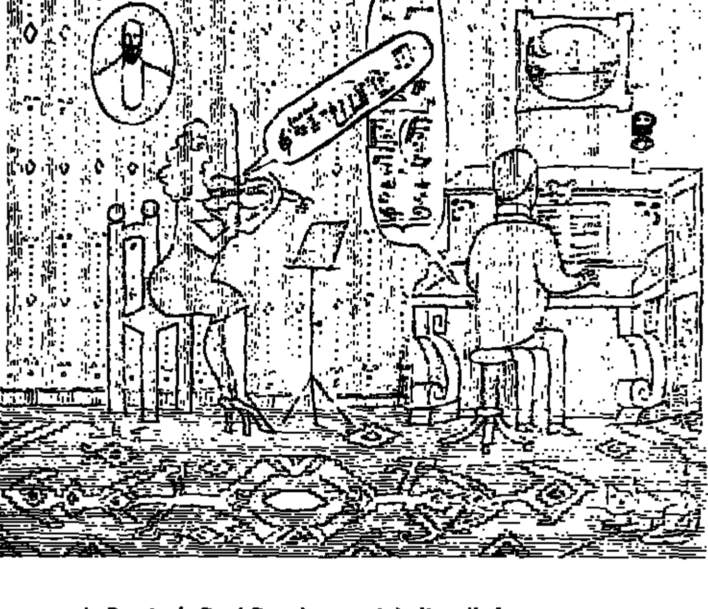
— Pourtant Bösendorfer...

— Certes, Steinway, Bösendorfer et quelques autres gardent une image grand public exceptionnelle, surtout parce qu'ils ont une quasi-exclusivité des pianos de concert ; mais les chiffres sont écrasants : songez que Yamaha fabrique tout seul cent cinquante mille pianos par jour, tandis que Steinway en construit mille six cents, Bösendorfer sept cents ; et je ne parle pas des autres Américains et Japonais qui en produisent aussi des centaines de milliers...

» Cette industrialisation, qui a de bons côtés, car on peut dire qu'aujourd'hui 80 % des pianos neufs sont fiables, ce qui n'était pas le cas autrefois, est cependant grave au point de vue musical. On a atteint à une sorte de perfection technologique par la recherche d'un standard adapté au plus grand nombre. Quand Yamaha veut vendre une grande quantité de pianos, il lui faut satisfaire un peu tout le monde et ne déplaire à personne. En supprimant tous les « défauts » et les particularités, il arrive à une espèce de bon « jus » moyen à peu près digestible pour n'importe qui.

» Remarquez qu'il y a des produits de haute norme dans ces pianos industriels, comme les grands allemands, Grotrian-Steinweg ou Ibach, qu'on pourrait comparer aux Mercedes et B.M.W. : pas beaucoup de charme, ce n'est pas le « peps » des voitures anglaises ou le talent des italiennes, mais c'est du « korrekt », du sérieux. Pour un simple outil, une auto, un appareil de photo, je ne suis pas contre. Mais un piano, c'est autre chose, du domaine de l'affectif, de la perception sensorielle, de l'esthétique.

» A la fin du dix-neuvième siècle, Erard, Bechstein, Steinway, Blüthner, Bösendorfer, Pleyel, déclenchaient des passions frénétiques, et quand on joue ces vieux instruments, on retrouve des sensations incomparables (1). Ce qui est inquiétant pour la musique, c'est que les pianos de carton, neutres et stériles, qui envahissent nos marchés par milliers, nous fabriquent une génération de handicapés au point de vue auditif. Si l'on croit qu'un piano c'est bien ce son chloroformé, cette absence de graves, d'aigus, de couleurs, impossible de comprendre que Beethoven ait écrit l'*Apassionata* et Chopin la *Sonate funèbre* : la musique, c'est tendre, c'est agressif, c'est passionné, il doit se passer mille choses.



** Dessin de Saul Steinberg, tiré du livre l'« Inspecteur ». Editions du Chêne (1973). Disponible en librairie.*

» Les ingrédients qui manquent aujourd'hui à 80 % des pianos, c'est d'abord une palette de timbres et de modulations très variée (rappelez-vous que le Broadwood-Graf de Beethoven était capable de passer du velours à la cymbale métallique), et ensuite un violoncelle de résonance qui tienne et enrichisse la vibration de toutes les cordes, nourrisse une espèce de pâte et de matière harmonique orchestrale ; sur un instrument moderne, un accord plaqué donne une espèce de « bang » très fort, un agrégat de sons glabres qui s'éteint très vite sans se développer.

» L'engouement actuel pour les *instruments anciens (piano ou* autres), né par une sorte d'énergie naturelle et spontanée, prouve qu'il faut changer de direction, et je ne cesse de dire aux fabricants : « Assez. Redonnez-nous des pianos de charme, de poésie, de couleur ! »

Un panorama de la facture mondiale

— Comment classeriez-vous les marques vendues en France ?

— Il y a d'abord quelques « majors » de référence : Bechstein, Steinway et Bösendorfer, les écuries de course. La splendeur de Bechstein, qui date du début du siècle, est un peu passée ; Steinway est monté sur les sommets vers 1925-1930 et sa suprématie s'est affirmée après la dernière guerre avec des instruments somptueux et éclatants, faits pour des Rubinstein et des Horowitz ; l'heure de Bösendorfer est en train de sonner avec des pianos plus personnalisés, colorés et onctueux, et ce n'est pas pour rien qu'il s'est approprié près de 40 % du marché de la vente et de la location des pianos de concert, marché très fermé où les situations acquises sont difficiles à bousculer. Ayant pris un certain retard, dans des conditions économiques très difficiles, il en a bénéficié, ayant conservé de ce fait ses méthodes artisanales et son équipe de spécialistes, à qui les nouveaux propriétaires américains ont eu l'intelligence de laisser une entière liberté.

» Derrière les géants, il faut citer quatre ou cinq grands facteurs allemands de tradition : Ibach, Grotrian-Steinweg, Feurich, Schidmayer (repris par Ibach). Ensuite des allemands de moyenne bonne catégorie, comme Schimmel (qui a racheté Pleyel et Erard), Sauter, Euterpe, Hoffmann ; d'autres européens viennent après, anglais et nordique, le français Rameau, quelques suisses et italiens (mais je vous signale les queues de M. Tallone, un facteur qui ne construit que cinquante instruments par an : c'est la taille de Steinway et Bösendorfer !).

» Chez les Américains, on trouve beaucoup de pianos droits d'appartement style bureau ; les pianos à queue, qui ont été fantastiques (comme les Baldwin), sont devenus moyens, sinon médiocres, sauf bien entendu Steinway et aussi Kimball, qui a adapté avec un certain talent un modèle demi-queue de Bösendorfer (dont il est le propriétaire). Les Japonais, tout le monde les connaît : Yamaha, Kawaï, Atlas, Diapason, des marques et sous-marques : des pianos honnêtes pour le prix, d'un rendu sonore un peu immédiat et stérile, qui n'ont guère d'élan poétique.

» Les pays de l'Est font des instruments neutres, sans grand intérêt, d'honorables chevaux d'étude. Il y a aussi les Coréens... Et enfin les horreurs : pianos russes, chinois, brésiliens.

— A votre avis, la facture française, si florissante jadis, pourrait-elle revivre ?

— Hélas ! tout le potentiel humain de nos grandes marques a disparu. Il faudrait surtout éviter, comme certains s'y essayent, de vouloir faire une production de quantité standardisée. En face de la technologie allemande, qui a quinze ans d'avance, et des Japonais ou des Coréens, qui ont des moyens considérables, une conscience professionnelle, une rigueur de comportement tout autres que les nôtres, c'est sans espoir. La seule voie serait de viser un produit de haut de gamme.

» On devrait retrouver et adapter un prototype de bonne facture française tel que le Pleyel P ou F des années 20, réunir des équipes de travail en sélectionnant des spécialistes en France ou ailleurs, et puis surtout mettre à la tête de l'entreprise des personnalités très fortes, dégagées de toutes nécessités commerciales immédiates, pour mener contre vents et marées pendant deux ou trois ans une recherche technologique rigoureuse, avant de proposer un modèle de qualité, qui retrouverait certainement d'emblée la cote d'amour de nos vieux instruments. Mais rien n'annonce qu'une telle direction sera prise.

On achève bien les pianos

— Trouve-t-on encore de bons pianos français d'occasion ?

— Fort peu, car ils ont été fort recherchés après la guerre. Le marché d'occasion s'est beaucoup développé, pas toujours de manière honorable. A côté de maints négociants honnêtes, un certain nombre de margoulins sévissent, et ces dernières années une « English connection » nous a fait beaucoup de mal. Il y a cinq ou six ans, le gouvernement anglais, pour protéger ses facteurs, avait pris des mesures qui démonétisaient les pianos anciens. On a fait racheter les vieux clous qui dormaient dans les greniers par des sociétés qui les ont redistribués sur le continent par lots de cinquante ou cent, dont les brocanteurs auraient peut-être pu à la rigueur récupérer les chandeliers.

» Ces pianos ont été acquis par des petits malins en France, qui les ont maquillés en huit ou dix heures, en tapant les chevilles à coups de marteau pour enfoncer les cordes dans le bois du sommier (afin que ça tienne encore un mois), en donnant des coups de seringue dans les pivots pour éviter le jeu et les claquements, en passant du talc, ponçant et rasant les feutres jusqu'au bois, pour faire joli, le tout parachevé à la bombe à dorure sur tout le cadre et parfois les marteaux et les cordes ! Bref, des procédés scandaleux, aboutissant à des ruines, très provisoirement béquillées et vendues 5 000 ou 7 000 F dans deux cents points de vente, plus ou moins sous le manteau. De sept mille à huit mille pianos sont écoulés ainsi chaque année, ce n'est pas rien, et les acheteurs se rendent vite compte qu'ils ont été des gogos : quand ils se plaignent, ils n'ont en général aucun recours, car la feuille de chou qu'ils ont reçue du vendeur porte comme seule mention « piano révisé ». La clientèle doit savoir qu'il ne faut pas acheter sans avoir au moins une garantie de cinq ans (pièces et main-d'œuvre), accompagnée d'un descriptif de l'état de toutes les pièces et d'une nomenclature du travail qui a été fait.

Le « quart-de-queue vertical » de Bösendorfer

— Quittons ces louches trafics et dites-nous comment vous-même envisagez votre métier.

— J'ai voulu « remarier » tous ceux qui s'intéressent au piano, les facteurs de qualités, les artistes et le public. C'est l'idée originale du centre Bösendorfer que nous avons entièrement créé ma femme et moi (Bösendorfer, parce que c'est le leader de notre maison, et qui fait 50 % de nos ventes, mais la grande marque autrichienne n'a rien investi dans notre affaire). Nous y présentons une centaine d'instruments de toutes marques, sélectionnés selon les conceptions que je vous ai exposées, y compris des petits facteurs traditionnels peu connus qui ont eu comme Bösendorfer la chance d'être des attardés...

» Le public trouve chez nous une abondante documentation (des diaporamas sur la facture, des livres, des éditions musicales, des revues de presse, etc.), il peut assister dans notre atelier à toutes les opérations de restauration ou de réparation exécutées par mes techniciens, et tandis que les enfants jouent avec divers instruments dans une salle qui leur est réservée les parents essayent à loisir tous les pianos présentés, même, s'ils le veulent, « l'Impérial » de Bösendorfer ! Je fais en sorte de les guider dans leur recherche d'un piano à leur exacte pointure, avec un clavier lourd ou léger, un son plus métallique ou plus feutré, et ceci et cela ; nous irons même chez eux pour étudier l'acoustique et l'hygrométrie de leur salon. En somme, ce que nous voulons leur apporter, c'est une approche professionnelle et amicale approfondie d'un instrument qui doit faire leur joie ou celle de leurs enfants.

» Il se passe bien d'autres choses dans notre centre : il y a des salles de répétitions, des conférences, des cours d'interprétation et de facture, pour familiariser les artistes et le public avec la fabrication. Nous donnons des concerts dans notre jardin d'hiver deux fois par semaine, avec des artistes très ou très peu connus, nous allons organiser des séances de « cabaret classique », un peu moins guindées que les concerts. Et, prochainement, nous publierons nos huit premiers disques, de piano bien entendu, avec une technique d'enregistrement toute nouvelle.

» Tout cela, c'est aussi mon plaisir. Je gagnerais autant d'argent en vendant n'importe quoi, mais j'aime les pianos. C'est comme un boulanger : vous trouvez du pain dans un supermarché, il est plus ou moins bon, mais sans originalité, et personne n'est capable de vous parler de la boulangerie. Moi je vais plutôt chez un vrai boulanger ; ça sent bon, et le boulanger m'explique comment il fait son pain, pourquoi il est savoureux : il peut même me cuire un pain uniquement pour moi avec une croûte bien grillée et une forme spéciale... Je suis un boulanger du piano, qui offre un Feurich à la musicalité chatoyante, veloutée et limpide, un Euterpe lyrique et romantique pour la musique de chambre, un Ibach ou un Schiedmayer plein de distinction et de noblesse pour professionnels, un Pfeiffer qui est un rêve d'équilibre dans le toucher et la musicalité, sans oublier les Bösendorfer de haute couture !

— Bösendorfer, justement, vient enfin d'annoncer un piano droit...

— Il est même déjà arrivé, et c'est une véritable « bombe », d'un profil inexistant sur le marché. Au lieu de concevoir un droit ordinaire, Bösendorfer a repris les plans de ses anciens instruments et les a adaptés à notre époque, en modifiant des éléments qui ne changent pas la sonorité, au niveau du socle, du cadre, de façon à gagner de la place ; il a disposé là-dessus une excellente mécanique Renner et a confié le nouveau piano aux mêmes techniciens que ses queues : les mêmes bonshommes, les mêmes soins, le même temps, les mêmes principes de montage et de fabrication.

» C'est en réalité un « quart-de-queue vertical », tant par la longueur et la structure des cordes que par la qualité des bois qui donne une séduction sonore étonnante. J'y vois trois avantages : ce piano (qui coûte de 60 000 à 70 000 F selon les modèles) permet de faire accéder à l'univers de Bösendorfer des gens qui ne peuvent pas payer 140 000 F : il ne tient pas plus de place qu'un piano droit ; il a le même toucher et une mécanique qui offre autant de résistance et de développement qu'un piano à queue. C'est une sorte de « mini-grande voiture », comme si Porsche ou Ferrari construisaient une 1 500 centimètres cubes au lieu d'une 3 000, mais avec tout le savoir-faire de la marque. »

JACQUES LONCHAMPT.

(1) A titre de référence, Daniel Magne présente dans son magasin quelques admirables ancêtres : un Erard de 1917, un Steinway de 1922, un Bechstein de 1924...

* Daniel Magne a publié aux Éditions Van de Velde un *Guide pratique du piano* qui est une mine de renseignements techniques et de conseils pour les amateurs et les professionnels, plus particulièrement pour ceux qui veulent acheter un piano en connaissance de cause. Il expose du 10 au 17 avril au *Salon de la musique (au CNIT)* tous ses prototypes, ainsi qu'un atelier où l'on pourra voir ses techniciens au travail, et ouvre à cette occasion une « bourse de recherche » de partenaires de musique de chambre dans la région parisienne.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PARADIS PERDU - Fondation Deutsch de la Meurthe (258-47-55), sam. 20 h 30.

CHRISTIAN JOLIBOIS - Théâtre d'Edgar (320-85-11), sam. 22 h 30.

LE PARADIS A L'AMIABLE - Lucernaire (544-57-34), sam., dim. 22 h 15.

FALSCH - Chaillot (727-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

TONIK BLUES - Lucernaire (544-57-34), sam., dim. 21 h.

ENRENDIRA - T.E.P. (797-96-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

L'ENTOURLOUPE - Nouveautés (770-52-76), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h.

SIX HEURES AU PLUS TARD - Saint-Georges (878-63-47), sam. 21 h, dim. 15 h.

LA MÉNAGERIE DE VERRE - Maison d'Asie (Cité universitaire), 21 h.

AMPHITRYON - Comédie Française (296-10-20), dim. 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam. 14 h 30 et 20 h : soirée de ballets.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour : la Colonie.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier, sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Ordinaire.

ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victor ou les enfants du pouvoir.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats : sam. de 14 h à 19 h : carte blanche à la revue Action poétique ; dim. de 14 h à 19 h : carte blanche aux Editions Phébus : Cinéma-Vidéo : sam., dim. : Nouveaux films B.P.I., 13 h, Ma femme, Chamada Bicho : 16 h, Les Riches Heures de la Coupe du Monde de football : artistes et virtuoses : 19 h, Channels/Insert, Locale : dim. 15 h, De Chirico : les inquiétudes d'une époque : 18 h, Mary Menken : sam., dim. 15 h, Cinéma du Réel : Films primés du 5e Festival international de films ethnographiques et sociologiques - Festival de cinéma indien : sam. 17 h 30, L'Etrange destin d'Arvind Desai, de S. Mirza : à 20 h 30, La déesse, de S. Ray : dim. 14 h 30, Des jours et des nuits dans la forêt, de S. Ray : à 17 h 30, la Croisée des chemins, de B. Dasqupta : à 20 h 30, Tonnerre lointain, de S. Ray.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) London Festival Ballet : sam., dim. 20 h 30 : dim. 14 h 30 : Giselle.

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. 20 h 45 ; dim. 14 h 30 : le Maître et Marguerite : sam. 18 h 30 : G.R.C.O.P. + K. Armitage Kagd.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42) (sam.), 20 h 30, dim., 17 h : les Jours de Khayam.

ANTOINE (208-77-71) (sam.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu : Dim. 16 h : des Fabliaux à Molière.

ATELIER (606-49-24) (sam.), 21 h : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), (sam.), 21 h : la Dédicace.

BASTILLE (357-42-14) (sam.), 20 h et 22 h 30, (dim.) à 17 h. : Stuart Sherman.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (sam.), 20 h 30 : la Cerisaie

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE. Théâtre du Soleil (374-24-08), (dim.), 15 h 30 : la Nuit des rois. Théâtre de la Tempête. (sam.), 21 h. : Kleber et Marie-Louise. – Aquarium (374-99-61) (sam.), 20 h 30, dim., 16 h. : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74) (sam.), 20 h. 30, (dim.), 16 h. : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (sam.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Super dupont ze show.

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (sam.), 21 h. : Monsieur Milord.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (sam.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (sam.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (sam.), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté.

CONSTANCE (258-97-62) (sam.), 20 h 45, dim., 17 h : Mohican Dance.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (sam.), 21 h, dim., à 15 h : Joyeuses Pâques

ELDORADO (208-45-42) (sam.), 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (sam.), 20 h 30 : Hôtel Babel ; (sam.), 22 h, dim. 20 h 30 : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (sam.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30 : la Mouette.

ESSAION (278-46-42) (sam.), 20 h 30 : la Manekine.

FONTAINE (874-74-40) sam. 18 h : Vive les femmes ; II. (sam.), 22 h, dim. 15 h : S. Joly.

GALERIE 55 (326-63-51) (sam.), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GYMNASE (246-79-79) (sam.), 21 h, dim. 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (sam.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; (dim.), 17 h : B. Bentejac, S. Uge-Royo.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (sam.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (Sam., dim), 18 h 30 : les Enfants du silence ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Noce – Petite salle (sam.), 18 h 30 : Om-Saad.

MADELEINE (265-07-09) (sam.), 20 h 45, dim. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) (sam.), 20 h 45, dim. 15 h : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (sam.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30) sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.

MONTPARNASSE (320-89-90) (sam.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (sam.), 21 h : Trois fois rien.

ŒUVRE (874-42-52) (sam.), 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam., 20 h 30 : O. Percevejo.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (sam.), 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06) (sam.), 20 h 30, dim., 16 h : l'Homme qui rit.

POTINIÈRE (261-44-16) (sam.), 20 h 45 : Sol, je m'égalomane à moi-même.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (sam.), 21 h, dim. à 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), sam. à 20 h 30 : Des souris et des hommes.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (sam.), 20 h 30 : Freud ; 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (sam.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Huis clos ; sam. et dim., à 18 h 30 : Feu et Viols (dernière le 10).

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (sam.), 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (sam.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h. Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) (sam.), 20 h 30, dim., 15 h : l'Antichambre ; (sam.), 22 h 30 : le Discours de l'Indien ; (sam., dim.), 19 h : Descends Durand, on sait qu't'es là.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. (sam.), 20 h 30, dim., 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. (sam.), 20 h 30, Dim. 15 h : Garde-robe sur la plage.

THÉATRE 18 (226-47-47) (sam.), 22 h, dim., 18 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (sam.), 20 h 30, dim., 17 h : la Ménagerie de verre.

THEATRE 13 (588-16-30) (sam.) ; 21 h, dim., 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle (sam.), 20 h 30, (dim.), 15 h : l'Amante anglaise. – Petite Salle (sam.), 20 h 30, dim., 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (sam.), 18 h 30. la Crosse en l'air ; 20 h 30 Merci Appoline.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (sam.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Femmes d'un homme.

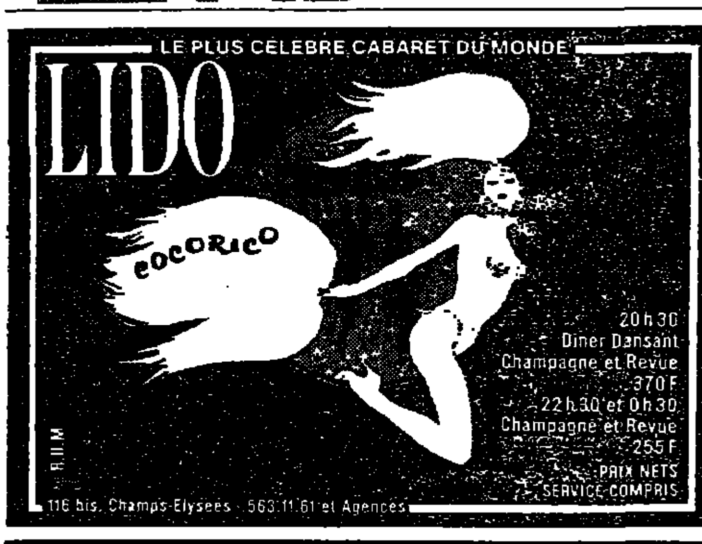
VARIÉTÉS (233-09-92) dim., 15 h 30, sam., 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), (sam., dim.), 21 h, dim. 15 h 30 : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), (sam., dim.), 21 h, dim. 15 h 30 : A vos ronds... Fisc.

Samedi 9, dimanche 10 avril



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 9 AVRIL

17 h, Fantômes japonais, de Sh. Toyoda ; 19 h, Panorama du cinéma australien 1919/1982 : Passionate Industry 1920-1930, de J. Long ; the Kid Stakes, de T. Ordell ; 21 h, Extérieur nuit, de J. Bral.

DIMANCHE 10 AVRIL

15 h, le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 17 h, Neuf jours d'une année, de M. Romm ; 19 h, Panorama du cinéma australien 1919/1982 : The Cheaters, de P. McDonagh ; 21 h, la Femme qui pleure, de J. Doillon.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 9 AVRIL

17 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay : la Tentation de Giordano Bruno ; 19 h, Lièvre au paprika ; 21 h, Fleur pâle, de M. Shinoda.

DIMANCHE 10 AVRIL

15 h, Palmarès du cinéma du réel : Terceiro Milenio, de J. Bodanzky et W. Gauer ; 17 h, Juan Felix Sanchez, de C. Salvo ; First Contact, de B. Connolly et R. Anderson : 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay, Fragments de vie ; 21 h, Gens de la Puszta.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : Saint-Séverin, (H. spéc.), 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54)

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 6e (359-19-08).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois (H. spéc.), 15e (554-46-85).

BANZAI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

BERLIN HARLEM (All) (**) (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. - A., v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'IMPÉRATIF (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

BEYROUTH LA RENCONTRE, film libano-tunisien de Borhane Alaouie ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic 14e (542-67-42)

COUP DE FOUDRE, film français de Diane Kurys : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01)

LE DERNIER COMBAT, film français de Luc Besson : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EFFRACTION, film français de Daniel Duval, : U.G.C. Opéra 9e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'INDIC, film français de Serge Leroy : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 19e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MERRY GO ROUND (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS, film américain de Robert Altman, v.o. : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MONSIGNORE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAMBO (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 10e (878-02-18).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f : Lumière, 9e (246-49-07).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (421-77-99).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

SULLY FAIT PEAU NEUVE

Les monuments historiques en leur hôtel

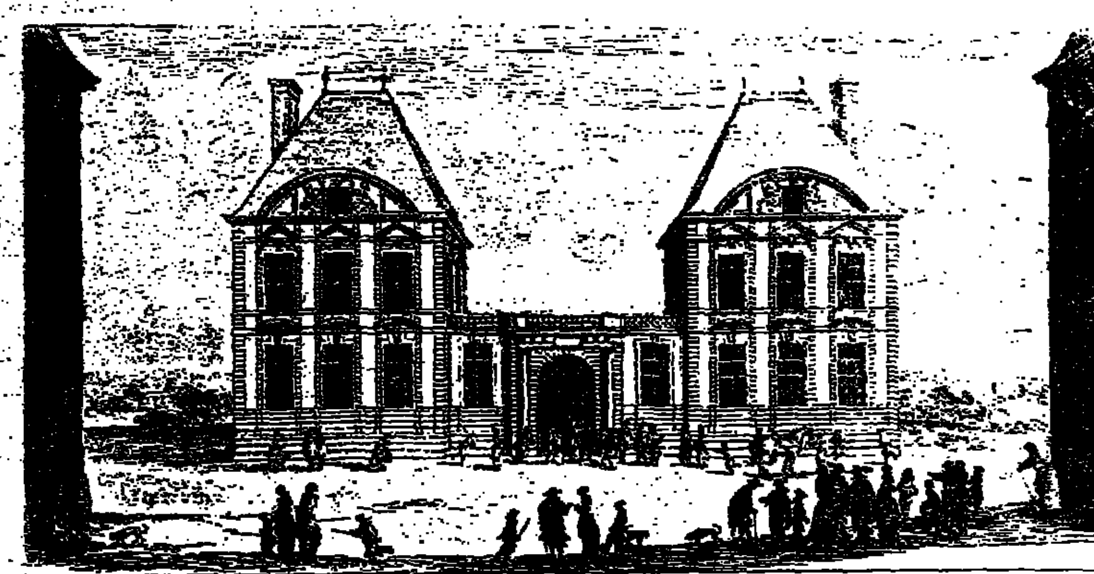
Installée dans l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites va s'agrandir, tout en respectant le caractère architectural et archéologique de cet hôtel du Marais.

« De toutes les restaurations entreprises à Paris depuis la fin de la dernière guerre, celle de l'hôtel Sully est certainement la plus belle illustration d'un sauvetage exemplaire » (1).

Rien n'est plus vrai, puisque cet admirable édifice acquis en 1634 par Sully, ministre d'Henri IV, et qu'on attribue généralement à Jean Androuet du Cerceau, fut un des premiers, sinon le premier, à retrouver toute sa splendeur, bien avant que ne soient appliquées les dispositions de la loi Malraux, délimitant le secteur sauvegardé du Marais.

Jusqu'en 1951, époque de son achat par l'Etat et du début des travaux de restauration, l'hôtel Sully présentait une apparence assez misérable : des boutiques encombraient la façade rue Saint-Antoine ; un étage avait été ajouté quelque cent ans auparavant entre les deux pavillons et au-dessus du portail d'entrée ; l'hôtel dit du « Petit Sully » construit au fond de ce qui restait du jardin et donnant place des Vosges tombait en ruine, et des appartements privés se partageaient les salles dont le somptueux décor du dix-septième siècle commandé par le duc de Sully put enfin être dégagé. On retrouva même au château de Sully-sur-Loire une suite de tapisseries, qui orne désormais une des pièces du premier étage.

Après cette complète remise en état, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, établissement public créé par la loi du 10 juillet 1914, et dont la tâche, à l'origine, était de centraliser et de gérer les fonds recueillis pour la conservation et l'acquisition des immeubles classés, qui n'occupait qu'une partie des locaux, s'y installa complètement.



Collection DEBUISSON

Actuellement, la Caisse emploie quatre cents personnes et elle a vu s'accroître considérablement ses activités. L'établissement participe à la restauration et à la présentation de certains monuments historiques. Il édite la *Revue des monuments historiques* ainsi que de nombreuses publications. Il améliore l'accueil du public grâce à des expositions et à des visites guidées dans les édifices anciens ou des quartiers de Paris et d'une centaine de villes d'art. Enfin, une nouvelle orientation va lui permettre de développer l'action touristique, les initiatives pédagogiques et de favoriser la réutilisation du patrimoine architectural.

Ces nombreuses activités — présentes et à venir — nécessitent une restructuration de l'hôtel Sully : il fallait augmenter la surface utile tout en protégeant le cadre historique et archéologique. M. Yves Boiret, inspecteur général des monuments historiques, chargé d'étudier le problème comme architecte en chef, a proposé d'utiliser les caves de l'édifice (soit 280 mètres carrés) et de creuser sous la cour d'honneur des locaux (240 mètres carrés) dont une partie serait réservée à une installation audiovisuelle.

Ce projet représente un long et délicat travail, les caves étant encombrées actuellement d'installations techniques. Il aurait le double avantage de créer une salle d'exposition dont on pourrait moduler et varier les surfaces, et de libérer les parties anciennes du bâtiment principal les plus précieuses, leur décoration étant ainsi préservée.

Une remarquable restauration

M. Boiret a déjà entrepris la très remarquable restauration de l'ancienne salle des expositions située au rez-de-chaussée gauche de l'hôtel Sully, où les solives et l'enduit primitif des murs ont été dégagés. Enfin, un petit immeuble a été acquis par la Caisse, 4, rue de Turenne, et communique désormais avec l'hôtel. On vient d'y transférer, sur trois niveaux, tout le fonds des archives photographiques des monuments historiques trop à l'étroit rue de Valois, au ministère de la culture. Elles auront désormais un cadre plus approprié à leur importance (2).

Ces aménagements entrepris sous l'égide de la Caisse des monuments historiques et des sites prennent valeur d'exemple, surtout si on compare les soins dont bénéficie l'hôtel Sully avec l'état de décrépitude (qui dure depuis plus de dix ans) de nombreux hôtels du Marais : Saint-Aignan, d'Albret et Donon, qui appartiennent à la Ville de Paris ; Croisille, propriété de l'Etat, et Halwyll, propriété privée mais classée.

Enfin, comment ne pas s'étonner de l'arrêt donné aux travaux entrepris à l'hôtel Salé, futur musée Picasso, dont la façade postérieure qui devrait s'ouvrir sur un jardin a dorénavant un jeu de boules pour vis-à-vis ?

ANDRÉE JACOB.

(1) D'après *le Marais* de MM. Yvan Christ, Jacques de Sacy et Philippe Séguret, ouvrage paru en 1964, dont on aimerait qu'il soit réédité.

(2) Ouverture à partir du 3 avril prochain des Archives photographiques des monuments historiques : de 10 h à 17 h, du lundi au samedi. Tél. : 887-56-78.

ÉLÉGANTS

De Charvet à Barbès

De la terre de guerre aux semelles, un jeune militaire entre un soir de l'hiver 1917 chez Charvet, rue Royale. Il est pauvre, affamé de femme, et disposé aux pires extravagances. Le faiseur en renom lui vend, en personne, une chemise bleue aux manches trop courtes mais qui va joliment meubler l'uniforme et donner du tonus à la soirée. Le guerrier c'est *Gilles*, Gilles Drieu La Rochelle.

Drieu est mort — d'une sale mort, — mais la maison Charvet existe toujours. Personne, presque plus personne, n'a les moyens de pousser la porte du 28 de la place Vendôme, et c'est tout à fait dommage. *Là, les* soies, les tweeds, les cachemires, *les popelines de première* pression, de haute cuvée. *Royaume laineux où l'on risque*rait de s'endormir si les prix n'étaient là pour vous réveiller et vous glacer les sangs.

Dans le bureau du président-directeur, l'effigie d'Edouard VII, *roi zazou et noctambule : un an*cien client. Comprenez bien, cher *monsieur, on ne vient pas seule*ment acheter chez Charvet, on *vient pour être conseillé, aidé.* Si vous êtes cardinal ou chef d'orchestre, vous n'allez *pas* vous chemiser de la même manière. Nous sommes là — confesseur de corps — pour tenter de répondre aux questions qu'un homme bien né se doit de se poser sur son habillement, sur sa « vêture ».

A l'étage, *au milieu de ses rè*gles et de ses compas, le maître tailleur trace des routes maritimes avec le sérieux et l'application d'un James Cook. « *Un costume finit toujours par tomber juste, une chemise jamais. Jamais si elle n'a pas été pensée et dessinée en souplesse.* » La première cuirasse se découpe au millimètre, au gramme de muscle près.

Tissus en attente, exagérément beaux, dociles, snobs et ramenards sous le doigt. « *Nous sommes les plus fins finisseurs qu'on puisse trouver au monde. Même les Anglais, pourtant traditionnellement redoutables dans ce domaine, viennent se réfugier dans notre savoir-faire.* » Des commentaires ?

Pas de commentaires, seulement un ordre de grandeur : « *Je crois qu'on a un modèle à 550 francs, mais comptez 650.* » Prix d'attaque. On peut doubler la mise si on tape dans des tissages haut de gamme. On y laisserait sa chemise.

« *Etre seul équivaut à n'être rien* ». « *Vivre et mourir devant un miroir* », *murmure le dandy.* Là-haut, dans les quartiers bas *de la ville, des hommes* et des femmes s'en vont s'habiller en bande *comme on* va *chercher* de l'eau aux fontaines publiques.

Une halle aux frusques a Barbès. Ici, les étiquettes portent des chiffres si modestes qu'on croit s'être trompé de lieu : *2,50 francs, 15,30 francs,* 20 francs... Se vêtir avec des *pièces de monnaie. On pourrait.* La clientèle sort de la place les bras largement chargés, du cabas ventru à la main. On achète pour des années d'usure. En gros presque.

*Le Maghreb, l'Afrique, les Ca*raïbes, le dix-huitième arrondis*sement* et *La Garenne-Colombes* s'ébrouent dans de grandes flaques de tissus, de chaussettes et de pantalons. Bousculade, étoffes à pleines brassées. Parfums lourds, chauds comme du sirocco.

Jeunes Noires souriantes sous des *capelines façonnées à la va*vite : c'est le rayon « robes de mariée ». On s'habille en blanc de la tête aux pieds pour le prix d'un bouton, d'un tailleur de chez Chanel. Souvent devant le fiancé, ému et intimidé, vaguement inquiet de violer les grandes lois sacrées du cérémonial du mariage. Mais c'est l'argent du ménage qu'on commence à *dilapider. Il a le droit de* voir.

Au magasin « hommes », certains costumes sont si justement tissés qu'ils paraissent sortir de chez le fripier : du neuf déjà fatigué. On entend Mme Arlette demander à Mme Hélène si elle a encore du « *42* » en bleu ou du « 36 » en vermillon. Sergent-*fourrier attentif à l'état du stock.* Emues devant une réussite de *coloris, troublées par des épaules* à la juste portée, par une taille bien prise. Conseils aux innocents : tous ces gandins sans le rond ont des naïvetés de vierges. Perdus, dérapant, en survirage, sur le circuit des élégances. Elles les aiment, elles les aident. Le coup d'œil des petites sœurs des pauvres...

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Carnet

Naissances

Fleur de Marie
est née le 7 avril 1983.

C'est la joie chez Aurore, Marie-Patrice LASSAUZET et Gérard GUILLOT,
92, rue des Martyrs, Paris-18e.

Décès

— M. Eugène Boa,
Sa famille,
Ses amis et plus proches collaborateurs,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Noël Kouassi BOA,
délégué du tourisme
de Côte-d'Ivoire
pour l'Europe et l'Amérique,
survenu le 28 mars 1983 à Paris.

La levée du corps aura lieu le lundi 11 avril, à 7 h 30, 2, place Mazas, à Paris-12e.

La cérémonie religieuse aura lieu le même jour, à 18 heures, chapelle Sainte-Thérèse, face au 79, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.

Les condoléances sont reçues au 24, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— Mme S. Marqueton,
Les familles Cailliere, Lechat, Ledesert et Marqueton,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jeanne CAILLIERE,
agrégée de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 avril 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 avril, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Jean, 208, rue des Landes, à Chatou, suivies de l'inhumation, dans l'intimité, au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye.
Mlle A.-M. Ledesert,
32, rue Raspail,
92270 Bois-Colombes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Roger Dayant,
M. et Mme Gérard Ardilouze et leurs enfants,
M. et Mme Henrik Volkman et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Danielli, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

***Mme Anne-Marie, Josette* DAYANT,**
née Fabre,

survenu le 8 avril 1983.

L'inhumation aura lieu le lundi 11 avril 1983, à 14 heures, au cimetière de Plailly (Oise).

33, rue Brunel, 75017 Paris.

— Le conseil d'administration et
La direction générale de Barclays Bank S.A.,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Francis-William-Alfred FAIRFAX-CHOLMELEY, C.B.E.,
ancien président
de la Banque en France,
survenu à Strnie, Kirriemuir, Angus, Scotland, le 7 avril 1983.

— Saint-Brieuc. Paris.
Mmes Denise et Jeannine Hervault, ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve HERVAULT,
née Marie-Françoise Le Mee.

Selon les volontés de la défunte, son corps reposera au centre hospitalier.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Yves, le lundi 11 avril 1983, à 10 h 30,
Inhumation au cimetière de l'Ouest.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue J.-R. Coquelin,
22000 Saint-Brieuc,
133, rue Falguière, 75015 Paris.

— Les parents et les amis de
Philippe ROGERIE,
président d'honneur
de l'Association régionale
des professeurs de mathématiques,
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 1er avril 1983, à Saint-Junien (Haute-Vienne).

— Mme Paul Tawil,
Le docteur et Mme Sami Tawil,
M. et Mme Farid Tawil,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès du
docteur Paul TAWIL,
survenu à Paris, le 7 avril.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15-17, rue d'Ulm, Paris-5e.
22, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris,
5, rue Crevaux, 75116 Paris.

Anniversaires

— Il y a onze ans, disparaissait
Janine BOUBLIL.
Ceux qui sont restés fidèles à son souvenir, à celui de sa maman
Fleurette,
auront une pensée pour elles.

— En ce 10 avril 1983, onzième anniversaire du décès de

Mme Georges REVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,

il est demandé une affectueuse pensée à ceux qui l'ont connue et gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— En hommage à
Francis COMBE,
ancien député au Parlement européen et président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers,
décédé le 15 avril 1982,
une messe anniversaire aura lieu vendredi 15 avril 1983, à 12 h 25, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, 75116 Paris.

Communications diverses

— A l'occasion du centenaire des « Souvenirs d'enfance et de jeunesse » d'*Ernest Renan* (1883-1983), la conférence de M.O. Revault d'Allonnes, professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), aura lieu au Collège de France, salle VI, le samedi 16 avril, à 17 h 15.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), jeudi 14 avril, à 16 heures, salle Bibliothèque de l'Institut des assurances au centre Panthéon, Mme Anne-Laurence Pelissent : « La réassurance et le contrôle de l'Etat ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), vendredi 15 avril, à 15 h 30, salle C. 22-04, au centre Tolbiac, Mme Françoise Arnail : « L'économie française et la spécialisation internationale dans les domaines de l'informatique et des télécommunications ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 16 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Nicole Frey : « Vingt-cinq ans de théâtre radiophonique à la B.B.C. de 1950 à 1975 ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), lundi 18 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Marlène Zarader : « Heidegger et les paroles de l'origine ».

— Université de Haute-Bretagne-Rennes-II, *lundi 18 avril*, à 14 h 30, amphi A, M. Michel Rousse : « Le théâtre des farces en France au Moyen Age ».

ÉDITION

● *Une campagne d'affichage de la direction du livre et de la lecture* de la culture au ministère de la culture, est lancée pour répondre à *« une avalanche de prises de positions et d'affirmations sur l'institution du prix unique pour le livre »*, la dernière en date étant une enquête de *Que choisir ?*. (*le Monde* du 8 avril).

Le ministère souhaite *« rappeler les véritables enjeux que représente, pour l'avenir même du livre, la loi du 10 août 1981 »*, qui supprime le discount et dont un bilan, quantitatif et qualitatif, doit être présenté au Parlement au début de l'été.

C'est ainsi, lit-on sur l'affiche, intitulée le livre à venir, que l'on *« peut imaginer un monde où, par le seul effet des lois du marché, la littérature, en douceur, s'appauvrit, jusqu'à devenir rien »*. Or, l'édition se caractérise d'abord par sa diversité puisqu'il existe deux cent mille livres disponibles et que quinze mille nouveaux titres sont publiés chaque année. L'affiche indique encore : *« Nous voulons un monde ou la pensée garde tous ses droits contre la logique du profit, où tous les livres aient leur chance de vie, où chacun trouve, la où il vit, les livres qu'il aime (...) en choisissant le prix unique du livre, nous avons choisi l'avenir du livre contre le livre unique. »* Cette affiche, tirée à 10 000 exemplaires, sera présentée dans les librairies.

WEEK-END D'UN CHINEUR

● Les amateurs de cartes postales sont au rendez-vous des cartophiles le samedi 9 avril, à la Défense, au lieudit La Coupole : deux cents exposants proposeront une échappée vers le passé avec des images par milliers.

Les cartophiles qui préfèrent la loterie des enchères se rendent, *également* samedi, à 14 h 30, à Pithiviers, où Me Philippe Rouillac vend deux cent vingt cartes postales, régionalistes et curieuses (attelages de chiens, ballons, catastrophes, etc.). La vente du lendemain, toujours à Pithiviers, sera consacrée aux timbres-poste.

Parmi les autres ventes du dimanche 10 avril, bons programmes à Étampes (bijoux, argenterie, pierres dures, meubles), Melun (argenterie, objets maçonniques, art 1900), Provins (monnaies anciennes, billets, titres de collection), Rambouillet (timbres de France et colonies).

Rappelons que les ventes reprennent au nouveau Drouot à partir du 10 avril.

Aux chineurs en migration dans le Sud, autres rappels : la Biennale des antiquaires de Cannes et le Salon d'Antibes sont ouverts jusqu'à dimanche soir.

PARIS EN VISITES

LUNDI 11 AVRIL

« Grande et Petite Ecurie du château de Versailles », 14 h 30, grille de la Grande Ecurie, A. Gaborit.

« *La Sorbonne* », 14 h 30, *vestibule* d'honneur, rue des Ecoles, Mme Vermeersch (Caisse nationale des Monuments historiques).

« *La Franc-Maçonnerie* », 15 h, 16, rue Cadet (Connaissance d'Ici et d'ailleurs).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru, Mme Hauller.

MARDI 12 AVRIL

« Ateliers des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mlle Brossais (Caisse nationale des Monuments historiques).

« *Le Père Lachaise* », *14 h 45, entrée* principale (Arts et curiosités de Paris).

« Le trois-mâts Belem », 15 h, métro Bir-Hakeim, M. Jaslet.

CONFÉRENCES

LUNDI 11 AVRIL

11 h, 292, rue Saint-Martin, « L'Institut de France » (CNAM) (film).

14 h 45, 28, avenue George-V, J. Garreta : « Les ducs de Bourgogne » (Age d'Or de France).

17 h et 20 h 30, Musée des Arts décoratifs, R. Percheron : « Les Mandchous et le Tibet » (projections).

18 h 15, Musée des Monuments Français, J.-R. Gaborit : « La naissance du gothique italien ».

18 h 30, Centre Pompidou, « L'édition française concernant le monde arabo-islamique ».

20 h, 9 *bis*, rue Auguste-Barbier, E. Guille : « L'approche systématique appliquée à la recherche sur le cancer », (C.E.E.R.P.).

MARDI 12 AVRIL

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Voisin : « Les têtes de pipe », (CNAM).

17 h 30, 6, rue Ferrus, T. de Montbrial : « La communauté européenne : déclin ou renouveau » (I.F.R.I.).

18 h, 84, rue de Grenelle, J. Maze : « Les maisons paysannes de Haute-Normandie ».

France / service

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Pour se venger des Farlow et de leur emprise sur Sue Ellen et son fils, J.R. compromet la société Ewing Oil en empruntant des millions de dollars.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Virgil Tanase et Paul Goma, écrivains de l'Est.

22 h 50 Etoiles et toiles : les chanteuses de cinéma.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Hommage à Édith Piaf, avec E. Bouix et M. Cerdan Jr., N. Croisille, J. Clerc, Nicoletta, D. Balavoine...

21 h 50 Série : Une femme nommée Golda.
De H. Gast, réal. A. Gibson, avec I. Bergman, J. Davis, A. Jackson...
Mme Meyerson (Golda Meir) devient, au cours de l'année 60, ministre des affaires étrangères. La vie d'une grande « dame » interprétée par Ingrid Bergman.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
Emission de J.-C. Averty. Avec Illinois Jacquet.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble : La fête basque.
(Attention : la région Bretagne-Pays de Loire décroche pour diffuser « La sagesse de la terre », de M. Sibra : croyances funéraires en Bretagne).
Réal. E. Monino.
Les différents aspects et formes de la fête à Saint-Etienne-de-Baïgorry, Arneguy ou Saint-Jean-de-Luz : pelote basque, chansons, mode de vie...

21 h 30 Série : Jackie et Sara.

21 h 55 Journal.

22 h 12 Une minute pour une image.

22 h 15 Musi-Club.
Hommage à Igor Markevitch.

FRANCE-CULTURE

20 h, La Mouche, de C. Sordelli. Avec R. Crouet, R. Dubillard, M. Garrel et R. Leduc.

21 h 20, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Point de lendemain », de V. Denon, lue par D. Lebrun.

22 h, Ad lib.

22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

« LES PROVINCIALES »

20 h 30, Concert (donné le 7 avril à Arc-et-Senans) : « Sonate pour deux pianos et percussion », de Bartok : par A. Planes, C. Ivaldi, piano... ; « Quatuor de saxophones », de Schmitt ; « Sextuor n° 1 » de J. Brahms, par H. Horigone, K. Harada, G. Caussé...

22 h 30, Radio-Côte d'Azur : œuvres de Romans, Gapençois, Vaqueiras, par E. Lamandier, soprano.

0 h 5, Jazz : Isis Quartet.

Dimanche 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Drogue en stock (héroïne, haschich et opium en Afghanistan).

20 h Journal.

20 h 35 Film : Une place au soleil.
Film américain de G. Stevens (1950), avec M. Clift, E. Taylor, S. Winters, K. Brasselle, R. Burr (N.).
Un jeune homme, parent pauvre d'un riche industriel, est devenu l'amant d'une ouvrière d'usine. Il cherche à se débarrasser d'elle lorsqu'une jeune fille de la bonne société veut l'épouser. D'après Une tragédie américaine *de Théodore Dreiser. La réalisation reste en deçà de l'étude de mœurs du romancier (arrivisme et préjugés sociaux) mais les acteurs sont remarquables.*

22 h 40 Cyclisme : le « Tour of America ».

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 5 Dimanche magazine.
Les enfants fugueurs de New York.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.

21 h 40 Mœurs en direct : Passions d'enfants.
D'A. Schwartzein, avec la collaboration du ministère de la culture.

22 h 40 Concert actualité.
D'E. Ruggieri, réal. A. Adriani. Agenda international
Le Nouveau Trio de Prague, Guild Hall Strings Ensemble, M. Pletnev (piano), J. Swensen, D. Charlier et Anne Queffelec interprètent séparément Dvorak, Mozart, Tchaïkowski, Bach, Prokofiev.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Série : Bizarre, bizarre.

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Avec Jeanne Champion : un portrait du biologiste Serpan ; reportage photo sur Henri Michaux...

21 h 55 Aspects du court métrage français.
Scopitone de L. Perrin.

21 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : les Misérables.
Premier épisode : une tempête sous un crâne.
Film français de R. Bernard (1933), avec H. Baur, C. Vanel, Florelle, H. Krauss, C. Dullin, M. Moreno (N. Rediffusion).
Un ancien forçat, touché par la bonté de l'évêque de Digne, cherche à se refaire une vie honnête. Il devient, sous un autre nom, industriel dans une ville du Nord. Mais un policier, qui le recherche toujours pour un délit commis au sortir du bagne, le reconnaît. Début de la grande adaptation du roman de Victor Hugo par André Lang et Raymond Bernard. L'histoire de Jean Valjean et son cas de conscience, le calvaire de Fantine. Lyrisme hugolien de la mise en scène et des interprètes incomparables.

0 h 8 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

0 h 10 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h, Albatros : André Zanzotto, poète italien.

20 h 40, Atelier de création radiophonique : Tadeusz Kantor.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.

20 h 30, Concert d'archives : « Jeux », de Debussy ; « Concerto pour violon et orchestre », de Busoni ; « Appalachian Spring », de Copland, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. : S. Celibidache ; sol. : S. Borries, violon.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : *Les figurines du livre* ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 10 AVRIL

– *M. Jacques Barrot*, ancien ministre, député (C.D.S.) de la Haute-Loire, participe au journal de R.-M.-C., à 13 heures.

– *M. Edgar Faure*, sénateur (gauche démocratique) du Doubs, ancien président de l'Assemblée nationale, répond aux questions des journalistes de l'émission « Le Grand Jury R.-T.-L.-*le Monde* », sur R.-T.-L., à 18 h 15.

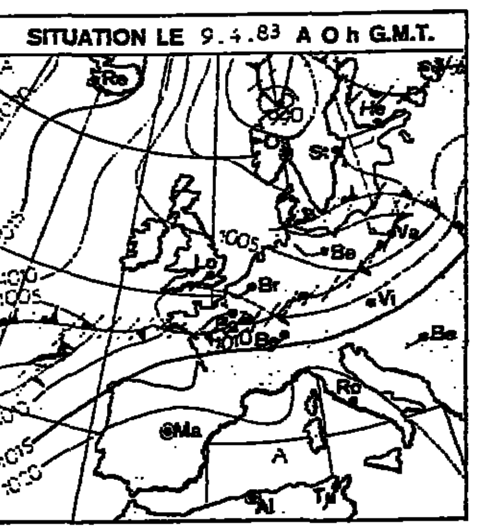
– *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 11 AVRIL

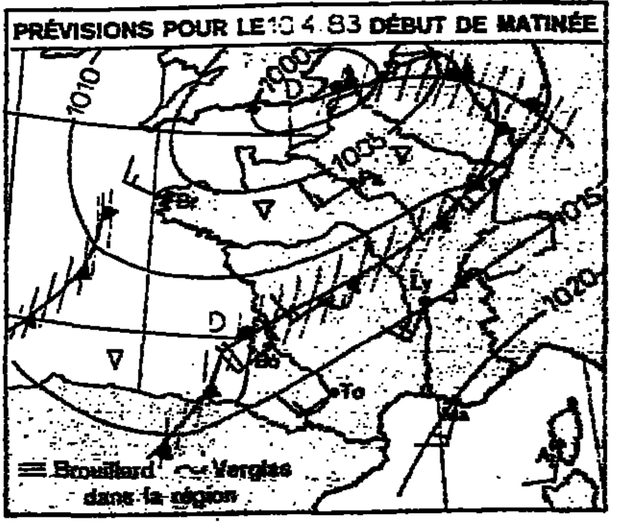
– *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Inter matin » de France-Inter, à 7 h 40.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9.4.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10.4.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le samedi 9 avril à 0 heure et le dimanche 10 avril à minuit.

La France restera sous l'influence d'un flux de secteur sud-ouest perturbé.

Dimanche, en matinée, le temps sera doux (minimum le plus souvent voisin de 12 degrés), mais médiocre avec beaucoup de nuages et de la pluie. Ces pluies, abondantes des Ardennes aux Vosges ainsi que sur l'Aquitaine, n'épargneront que les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, qui bénéficieront de belles éclaircies

Dans l'après-midi, ces éclaircies gagneront la Savoie ; amélioration également sur la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou, la Normandie, l'Ile-de-France et le Nord. Les régions situées de l'Aquitaine au Massif Central et au nord-est resteront sous les nuages et la pluie. Il neigera en montagne au-dessus de 2 000 à 2 500 mètres. Les températures diurnes, généralement voisines de 15 degrés, atteindront 20 degrés près de la Méditerranée

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 8 avril, à 14 heures, de 1 005,0 millibars, soit 753,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 avril ; le second le minimum de la nuit du 8 au 9 avril) :

Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 20 et 12 ; Bourges, 16 et 12 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 13 ; Dijon, 16 et 12 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 19 et 13 ; Marseille-Marignane, 20 et 9 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 14 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 6 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 20 et 8 ; Rennes, 12 et 6 ; Strasbourg, 16 et 8 ; Tours, 14 et 12 ; Toulouse, 23 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 6 degrés ; Amsterdam, 9 et 1 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 11 et 5 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 23 et 12 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 7 et 3 ; Dakar, 27 et 20 ; Djerba, 23 et 12 ; Genève, 16 et 11 ; Jérusalem, 16 et 7 ; Lisbonne, 20 et 9 ; Londres, 13 et 1 ; Luxembourg, 11 et 4 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 9 et 4 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 6 et 0 ; Tozeur, 28 et 14 ; Tunis, 24 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3424

HORIZONTALEMENT

I. Avaleur de « feu ». – II. Pays de cocagne, selon l'expression populaire. Elément de conversation ou de conservation. Personnel. – III. Ce n'était pas un conteur bleu. Nettoie les âmes et purifie les fidèles. – IV. Constructions branlantes. – V. Œuvre captivante. Personnel familier. A toujours une bonne formation de base. – VI. Un abri pour l'Inuit. Personnel. Sujet de comédie particulièrement porté sur la scène. – VII. Mot de rêveur. Rêve bleu des dames et peur bleue pour les poules. Arrive à terme ou est à ses débuts. – VIII. Font partie du passé. Est généralement mieux soignée chez autrui que chez soi. A donc une belle couche. – IX. Un certain goût ou un certain dégoût. Difficulté quand on en sort, facilité quand on y entre. Abréviation religieuse. – X. Ver de mer. Chanteuse de café-concert. – XI. Indicateur du milieu. On l'engage après l'avoir mis à la porte. Note. – XII. Emprisonnée ou est proche de la délivrance. Prise à la gorge. – XIII. Sont donc prises en mains. Coupent à travers bois. – XIV. Comme une zone dans laquelle on ne s'attarde pas. Est exécuté lorsque sa demande est acceptée. – XV. Se dit d'un ton mordant ou d'un genre à ne pas mordre. Ne se dit pas, mais veut tout dire.

VERTICALEMENT

1. Cause une certaine émotion au palais. S'exprime de manière imagée. – 2. Grossissement de la langue. Symbole chimique. – 3. Fait marcher le tambour en cas de soulèvement. Avoir un air à faire fuir. – 4. Fait l'appel. On y prie. Son alimentation se fait par tubes. – 5. Fait donc rougir les personnes sensibles. Singes. – 6. Fleuve. Qui peut repasser sans laisser de marques. – 7. Détruit tout ce qu'elle touche. N'est pas du genre lâcheur. – 8. On en a qu'un si on le double. Il peut nous tenir quand il est ficelle. Font donc l'objet d'une certaine considération. – 9. Fait tourner la tête. Petit rouge. Note. – 10. Air pris par des gens qui s'élèvent. On peut les avoir toutes ou se les faire piquer. – 11. Terme d'une liaison. Fièvre passagère que l'on peut passer sur autrui. – 12. Pronom. Est à la rue mais n'est donc pas sans place. Vieille ville. – 13. « Boss » des maths. Facteur à retenir dans une opération de tête. – 14. Son entrée est plus discrète que sa sortie. – 15. Agent de propagation du narcotique. Période migratoire. A de quoi bien se porter.

Solution du n° 3423

Horizontalement

I. Evénement. – II. Xérès. Peu. – III. Itération. – IV. Le. Fur. Ni. – V. Emus. Et. – VI. Ré. Aval. – VII. Neige. Ès. – VIII. Ptôse. Eve. – IX. Oslo. Élan. – X. Ile. Bis. – XI. Tuée. Cène.

Verticalement

1. Exiler. Pont. – 2. Vêtements. – 3. Ere. Eolie. – 4. Nerfs. Isolé. – 5. Essaü. Age. – 6. Trêve. – 7. Epi. Ta ; Elbe. – 8. Néon. Levain. – 9. Tunis. Sensé. **GUY BROUTY.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 9 avril :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 28 novembre 1953 portant règlement d'administration publique pour l'application du décret du 30 septembre 1953 sur la réforme du contentieux administratif, le décret du 31 juillet 1963 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 31 juillet 1945 et relatif à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat ainsi que le code des tribunaux administratifs ;

● Portant modification du décret du 11 août 1971 relatif à l'administration des juridictions des forces armées.

LOTO

TIRAGE N° 14 DU 7 AVRIL 1983

6 – 24 – 29 – 30 – 33 – 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 21

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 653 250,10 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	93	71 323,90 F
5 BONS NUMEROS	2 246	8 859,90 F
4 BONS NUMEROS	139 660	142,40 F
3 BONS NUMEROS	2 542 776	11,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 13 AVRIL 1983

VALIDATION JUSQU'AU 12 AVRIL 1983 APRES-MIDI

Economie

DU VIN AUX LÉGUMES
La chute de la maison Serre

Le monde de la vigne, dans le Sud-Ouest, n'aime pas être bousculé. Il arrive qu'il le soit par les entrepreneurs dynamiques et parfois imprudents. C'est l'histoire exemplaire de l'ascension et de la chute de la Maison Serre, quelque part entre Lunel et Montpellier

A Lunel, entre Montpellier et Nîmes, le président d'une SICA (*société d'intérêt collectif agricole*) M. Bernard Serre donnait sa démission le 1er février. Personne ne portait attention à cet incident, mineur en apparence.

Dix jours plus tard, en fin de journée, alors qu'il rentrait à son domicile, un gros mas doté de vastes dépendances, M. Serre, vingt-sept ans, allure de jeune cadre dynamique, élégant, un peu altier peut-être, sinon condescendant, admiré et jalousé, mais connu pour ses qualités d'homme d'affaires et de gestionnaire, était interpellé par les inspecteurs de la section économique et financière *du Service régional de police judiciaire* de Montpellier.

Moins de trente-six heures plus *tard, le 12 février, il était inculpé* d'escroquerie, de banqueroute, d'abus de biens sociaux et d'infrac*tion à la loi sur les sociétés.*

Président de l'Association syn*dicale de la basse plaine de Marsillargues, village proche de Lunel,* sur les bords du Vidourle, fleuve côtier formant frontière entre le *Gard et l'Hérault, M. Bernard Serre* symbolisait la réussite exceptionnelle au sein du monde de la vigne. Il avait brillamment réussi à démontrer qu'il était possible de rentabiliser une exploitation en remplaçant les gros rendements vinicoles à l'hectare par la culture des légumes

Il avait proposé aux propriétaires, désireux d'abandonner la vigne, de prendre en gérance leurs terrains, en y réinvestissant les primes de conversion que ces propriétaires devaient toucher. *Partant d'une* petite exploitation familiale en 1975, il s'était constitué ainsi un empire de quelques milliers d'hectares. Aux autres producteurs il vendait un modèle clé en main : fournitures de semences, de conseils techniques, écoulement des produits. Une sorte d'intégration dans le secteur des légumes.

Après la Sica de Lunel, l'aventure continua avec le rachat d'une conserverie de tomates, Lenzbourg, à Lunel aussi. De SICA, en groupements de producteurs, de coopératives en sociétés de commercialisation, dont une vue *d'import-export située à Rungis*, il avait créé un empire, qui faisait de lui le premier producteur européen *d'oignons, et le premier producteur* français de concentré de tomates. Ses activités s'étendaient sur trois régions, le Languedoc-Roussillon (pour les oignons, les tomates et les carottes), le Sud-Ouest, et notamment le Lot-et-Garonne avec une autre SICA, Aquitaine Alimentaire, produisant 25 000 tonnes de tomates, 4 000 tonnes de haricots et 600 tonnes de céleris, le département de l'Ain enfin pour la production de carottes. M. Serre contrôlait aussi une société de déshydratation d'oignons, la SICA Millières à Auxonne en Côte-d'Or.

Pour compléter le tableau de ce brasseur d'affaires hors du commun dans le milieu agricole, il faut savoir que, mandaté par des porteurs de capitaux importants, il contrôlait l'exploitation de 6 000 hectares au Brésil, de 3 000 autres en Argentine, d'autres encore au Portugal et en Espagne.

L'arrestation et l'incarcération de M. Serre rendaient brusquement publiques les difficultés de la SICA de Lunel – *le premier maillon de la* chaîne, dans laquelle il exerçait un pouvoir trop solitaire – et qui laisserait une perte de 30 *millions de* francs pour un chiffre d'affaires de 130 millions. Pour masquer les déficits, M. Serre aurait, depuis deux ans déjà, signé des traites de cava*lerie, et procédé à des transferts de* fonds fictifs entre ses sociétés.

Soutenu par l'Etat et les banques

« Un fonceur qui voyait trop grand », s'accorde-t-on à dire aujourd'hui pour définir M. Bernard Serre. Mais on l'a peut-être aidé.

Trois raisons peuvent être avancées pour expliquer la chute de la « maison Serre ». En premier lieu, *disent les professionnels, il y eut* une production excédentaire de tomates, marché où la compétition avec les entreprises italiennes est rude. Une très bonne année 1977, sur un marché des légumes très spéculatif aura suffi pour accroître inconsidérément les surfaces au moment où les cours s'infléchissaient. En second lieu, M. Bernard Serre, disent toujours les profes*sionnels, cherchait plus à faire du* chiffre que des résultats, et vendait beaucoup à la commission. Mau*vaise valorisation de ses productions* donc. Enfin, et surtout, il a été fortement encouragé par les banques et les pouvoirs publics, tant ceux d'hier que ceux d'aujourd'hui.

C'est avec l'appui de M. Michel Debatisse, alors secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, qu'il avait été accueilli comme le sauveur dans le Lot-et-Garonne au printemps 1980. Sur les ruines de l'Union des coopératives de la vallée du Lot, il rebâtissait, avec l'aide financière des producteurs et des banques, dont le Crédit Agricole, cette SICA Aquitaine Alimentaire, *qui vient à son tour de déposer son* bilan, le 15 février.

Fin 1981, lors de la conférence annuelle agricole, le gouvernement décide d'affecter des crédits à la restructuration du secteur des *fruits et légumes. Le dossier du* groupe Bernard Serre est en bonne position puisqu'il obtient de l'Etat *10 millions de francs.* Cette sollicitude, qui apparaît aujourd'hui comme un signe de légèreté, n'a *d'égale* que celle du Crédit Agricole, notamment des caisses du Gard et de l'Hérault, lesquelles se sont portées partie civile dans la plainte contre X qui a été déposée.

Mais cette sollicitude s'explique dans *le contexte méditerranéen.* Les difficultés de monoculture de la vigne paraissaient insolubles. *M. Serre réussit dans un premier* temps la conversion vers les productions légumières. Ce secteur des légumes est aussi un des plus difficiles à gérer. Rencontrant un homme dynamique, dans une région où ils ne sont pas nombreux, et sachant que le décollage économique a été assuré, en d'autres endroits par des entrepreneurs de cette trempe, le Crédit Agricole et *les pouvoirs publics* ont foncé. Aujourd'hui, l'échec de M. Serre dépasse sa propre personne. Dans le Sud-Ouest, *Aquitaine alimentaire* n'est pas la seule entreprise de conserves de légumes à connaître des difficultés. Et dans le Languedoc-Roussillon, la déconfiture d'un novateur est considérée *par certains comme une catastrophe* psychologique, car elle renforce le clan des « immobilistes ».

ROGER BÉCRIAUX et JACQUES GRALL.

EN RAISON DE L'AGGRAVATION DE LA CRISE MONDIALE
Le Crédit lyonnais a pratiquement doublé le montant de ses provisions pour risques en 1982

Malgré la forte baisse des taux d'intérêt constatée en 1982, généralement néfaste pour les résultats des entreprises bancaires, l'année aura encore *été bénéficiaire* pour le Crédit lyonnais. La première des « *trois vieilles* » (les deux autres étant la Banque nationale de Paris et la Société générale) à annoncer ses résultats annuels fait finalement état d'un bénéfice net de 311 millions de francs, en régression, toutefois, sur les 469 millions de francs enregistrés en 1981.

« *Cette année 1982 aura finalement été moins mauvaise que prévu* », a admis M. Jean Deflassieux, président de cet établissement qui figure au cinquième ou au sixième rang mondial, selon les classements, « *et il s'agit là du troisième meilleur résultat historique* », s'est-il empressé d'ajouter au cours d'une conférence de presse.

En examinant plus en détail l'ensemble des résultats, il apparaît que le produit net bancaire, c'est-à-dire la différence entre les produits bancaires et les charges *qu'ils supportent*, a *atteint le* chiffre de 13,8 milliards de francs en 1982, soit une progression de 21,4 % *sur l'année précédente*, tandis que le résultat d'exploitation (avant amortissements et provisions) *était hissé* à 4,8 milliards de francs, en augmentation de 39,7 % d'un exercice à l'autre.

En clair, le résultat d'exploitation du Crédit lyonnais qui englobe la France et les agences à l'étranger s'est sensiblement ac*cru l'année dernière* alors que le résultat net, tout en restant bénéficiaire – ce dont tout le monde n'était pas assuré en décembre 1982 – a chuté de plus de 30 %. Cette évolution diamétralement opposée s'explique par le poids énorme des provisions d'exploitation que la banque a dû constituer pour faire face aux « *difficultés économiques persistantes* ».

Ainsi, les provisions destinées à couvrir les créances sur la clientèle industrielle et les risques ont été majorées de 20 % en *1982* pour s'établir à 1,95 milliard de francs ; mais ce sont surtout les montants destinés à provisionner les concours accordés à des pays fortement endettés – notamment en Amérique latine et en Europe de l'Est – qui ont marqué une véritable explosion : 1,48 milliard de francs, soit un bond de 192 % d'une année à l'autre.

Au total, les provisions d'exploitation ont été accrues de 85 % pour atteindre 3,7 milliards de francs, et leur poids s'est fait ressentir en partie sur le bénéfice net réalisé en France (206 millions de francs contre 213 millions en 1981) mais surtout sur le résultat net des agences étrangères (*105 millions de francs seulement* l'année dernière contre 256 millions précédemment).

« *Dans le domaine des provisions, le Crédit lyonnais avait pris du retard au cours de ces dernières années par rapport à la B.N.P. et à la Société générale et nous avons encore près de 2 ou 3 milliards de francs de provisions à constituer.* », a souligné M. Deflassieux, se refusant, toutefois, à donner des détails sur la part des provisions constituées sur certains pays très endettés et sur des entreprises en difficulté momentanée, telle que sa filiale néerlandaise à 78 %, la *Slavenburg's Bank*.

Le Crédit lyonnais, qui détenait déjà 50 % environ de cette banque néerlandaise de tradition familiale, spécialisée dans les affaires immobilières, avait porté, en décembre 1980, à 78 % sa participation dans la Slavenburg's Bank sous la présidence de M. Claude Pierre-Brossolette, le total de *l'opération représentant un* montant inférieur à 500 millions de francs, selon l'estimation des mi*lieux bancaires. En 1981*, une provision avait déjà été constituée au titre de la Slavenburg's Bank en raison des difficultés rencontrées par cet établissement dans le secteur immobilier.

Le président du Crédit lyonnais *a toutefois refusé de prêter une* attention particulière aux derniers déboires de la Slavenburg's Bank, dont le siège et trois agences (la banque possède cent vingt guichets environ et emploie plus de deux mille personnes) ont récemment fait l'objet de perquisitions policières, déclenchant un certain émoi aux Pays-Bas (*le Monde* du 22 février 1983).

SERGE MARTI.

LE « MALAISE » DE F.O.
M. Bergeron craint des mouvements incontrôlés

« *Il y a un réel malaise du côté de Force ouvrière*, a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., vendredi 8 avril à TF 1. *Je ne suis pas en mesure de vous dire comment le mécontentement se traduira dans la pratique... Plusieurs catégories sont concernées : retraités, chômeurs mais aussi les salariés en activité... Nous allons vers une sorte de paralysie de la vie sociale. La négociation collective ne peut aboutir que dans la mesure où nous avons un minimum de choses à discuter. Dans la mesure où il n'y a plus rien à discuter, les négociations n'aboutissent pas et c'est alors que, jour après jour, nous verrons naître des tensions sociales qui peuvent déboucher sur n'importe quoi y compris sur des mouvements plus ou moins incontrôlés. Il faut faire très attention que les gens ne cèdent pas à une sorte de déception généralisée.* »

Abordant la question du financement de la Sécurité sociale et du prélèvement du 1 %, il a souligné : « *Le gouvernement a décidé de s'engager dans la voie de la budgétisation partielle de la protection sociale collective... On ne peut aller plus loin dans cette voie si on ne réforme pas la fiscalité... Mais je suis bien obligé de constater que le gouvernement n'écoute pas beaucoup ce qu'on lui dit. Lorsque nous avons vu Pierre Mauroy, il y a quelques jours, on ne nous a pas dit que le prélèvement au bénéfice de la Sécurité sociale pouvait durer plusieurs années (...) Le gouvernement n'a pas trouvé jusqu'ici le moyen d'une véritable concertation avec les syndicats...* »

Le secrétaire général de F.O. devait conclure en s'adressant de manière solennelle au gouvernement : « ... *Le pouvoir d'achat a baissé en 1982. Il va baisser plus encore cette année. Le chômage augmentera. C'est ainsi qu'on est engagé dans une sorte de mécanique infernale (...) Je dis au gouvernement qu'on ne peut pas raisonner uniquement en termes mathématiques. On ne peut pas mettre la vie en équations.* »

Le congrès des métallurgistes C.G.T.

« NOUS SERONS TRÈS FERMES SUR LE POUVOIR D'ACHAT » déclare M. A. Sainjon

« *Sur les questions du pouvoir d'achat, nous serons très fermes* », a affirmé, jeudi 8 avril, à R.M.C., M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie *C.G.T.*, à la veille du congrès de cette organisation.

Celui-ci réunit plus de mille délégués de toutes les branches de la métallurgie, du 9 au 13 avril à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), ainsi que les représentants d'une trentaine de pays. En revanche, contrairement à ce qui avait été fait lors des congrès précédents, la C.F.D.T. n'a pas été invitée. « *Nous n'avons quasiment aucun rapport avec elle depuis deux ans, il faut que les choses soient claires* », a souligné M. Sainjon.

Le congrès devra « *contribuer à pousser plus loin une politique de progrès social et économique* » et « *définir les objectifs revendicatifs et d'action de la fédération, avec une mise à jour de son action dans les entreprises* », a indiqué le secrétaire général.

M. Sainjon a aussi souligné la désaffection de la syndicalisation dans la métallurgie et l'érosion des effectifs de la fédération. Celle-ci compte actuellement 250 000 adhérents, au lieu de 300 000 en 1979 et 420 000 en 1974, y compris les retraités. Selon M. Sainjon, cela est dû en partie à la crise économique, ainsi qu'à une présence parfois insuffisamment active de la fédération dans certaines *régions*. Mais on note une progression du nombre des adhérents parmi les ingénieurs, techniciens et cadres.

En Italie

Le taux d'escompte a été ramené de 18 % à 17 %

Rome (*A.F.P.*). – Le taux d'escompte italien a été abaissé d'un point le 8 avril, revenant de 18 % à 17 %. Il s'agit de la deuxième baisse en huit mois, après la diminution d'un point décidée en août 1982. La baisse du loyer de l'argent était demandée depuis plusieurs mois avec insistance par les représentants de l'industrie italienne ; mais l'inflation continue à osciller autour de 16 %.

Un acompte sera versé avant l'été
Le prélèvement de 1 %

Comment va être aménagé le prélèvement fiscal de 1 % ? Le gouvernement a *fait* savoir *que* des mesures allaient être prises en faveur des familles modestes. Mais si le principe en a été retenu, les conditions d'application sont loin d'être arrêtées.

*Il semble d'après les informa*tions que nous avons pu recueillir qu'il faudra réunir les deux critères (*modeste et familles*) pour bénéficier de réduction. Ce qui semble signifier qu'un célibataire de condition modeste n'en bénéficiera pas, ni une famille nombreuse disposant de revenus confortables (*mais aucun seuil* n'a été fixé définissant un revenu modeste).

Le problème se pose d'autant plus que le prélèvement de 1 % sera calculé sur le revenu imposable, qui est établi après les abattements de 10 et 20 % mais avant prise en compte du quotient familial.

En revanche, il semble certain que le prélèvement de 1 % sera *payé à partir de septembre.* M. Delors a cependant précisé jeudi 7 avril, devant la Commis*sion des finances* de l'Assemblée nationale qu'un acompte « *était envisagé avant l'été afin d'améliorer l'effet économique de ce prélèvement* ».

L'emprunt obligatoire de 10 % assis sur l'impôt payé en 1982 (revenus de 1981) sera souscrit en juin prochain, a encore précisé *M. Delors. Des dispositions seront* prises pour tenir compte de la situation de certains contribuables *qui pour des raisons précises* (retraite, décès, chômage) ont vu leur revenu baisser de façon importante.

Reprise du travail à l'usine Citroën d'Aulnay...

Le travail a repris normalement vendredi après-midi 8 avril, à l'usine Citroën d'Aulnay, après que la C.G.T. eut appelé les grévistes à cesser leur action déclenchée la veille, tout en donnant un délai de huit jours à la direction pour examiner leurs revendications salariales.

Cependant, la direction d'Aulnay a réaffirmé, en fin d'après-*midi, qu'elle n'avait* pas l'intention d'ouvrir de négociations, comme la C.G.T. n'a cessé de le *réclamer* depuis de début de la grève mercredi.

Rien ne semble donc réglé sur le *fond, mais certaines* revendications ont toutefois été exposées dans le cadre de la réunion extraordinaire du comité d'établissement réclamée par la C.G.T. Cette réunion a été « *sans résultat* », selon la direction. Le syndicat a réclamé une évolution des salaires et des classifications, et la réduction des cadences et de la charge de travail.

En effet, depuis le mois de *mars*, la *production de l'usine* a été augmentée de cinquante voitures par jour. Selon les syndicats, *un même poste* de travail sur la chaîne de montage comprend désormais neuf opérations au lieu de quatre précédemment.

De son côté, la direction prétend que les charges ont diminué *en raison d'un* « *sureffectif* ». Concernant les salaires, elle souligne qu'une augmentation de 8 % a *été accordée pour* 1983 à l'issue des discussions au niveau central, selon les directives gouvernementales. « *On ne voit pas ce qu'on pourrait donner de plus, alors que la C.G.T. réclame 10 %* », ajoute-t-on.

... et débrayage d'avertissement à l'usine Renault du Mans

A l'*usine* Renault au Mans, 42 % des ouvriers – selon la direction – ont observé un arrêt de travail de deux heures jeudi 7 avril. Ce débrayage lancé par la C.G.T. est une action « d'avertissement contre les mesures d'austérité ». La C.F.D.T. a de son côté appelé aussi à cette action sur le thème « pour la *défense* de l'emploi ».

Le pourcentage élevé de grévistes, dans une usine *réputée* « combative », est du même ordre que celui observé le 22 octobre 1981 lors d'une journée d'action Renault (41 % de grévistes, *mais* inférieur à celui enregistré lors d'une précédente journée de protestation le 15 octobre 1981 (50 %).

SUISSE

● *Les prix de détail en Suisse* ont *augmenté de 0,2 % en mars.* En douze mois, la hausse s'établit à 4,8 %. En mars, les coûts du logement, de l'habillement et de l'alimentation ont augmenté, mais les prix des produits pétroliers et des transports ont baissé. – (*A.F.P.*)

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

De l'emploi des fonds placés en Suisse

Il est amusant de constater que l'Union de banques suisses (U.B.S.) est, à l'heure actuelle, capable de drainer des fonds à un coût moindre que le gouvernement américain lui-même. En effet l'établissement bancaire helvétique a lancé cette semaine une émission euro-obligataire de 100 millions de dollars sur une durée de cinq ans à partir d'un prix au pair et d'un coupon annuel de 10 %, soit près de 0,50 % de moins que le rendement annualisé des emprunts du Trésor américain de même durée.

Malgré les conditions extrêmement basses offertes par l'U.B.S., son papier est devenu pratiquement introuvable dans les vingt-quatre heures qui ont suivi l'annonce de l'euro-émission. Il est certain que la qualité d'un nom comme celui de l'U.B.S. exerce un attrait irrésistible sur les investisseurs internationaux.

Par-dessus tout, les banques suisses disposent d'un énorme pouvoir de placements qui ne date pas d'aujourd'hui, et qui se fonde en grande partie sur l'utilisation discrétionnaire des comptes dont ses établissements ont la gestion. Il s'agit des innombrables comptes numérotés ouverts en Helvétie par les étrangers et que les banques sont chargées de faire fructifier. Ce faisant, elles ne s'oublient pas elles-mêmes et n'hésitent pas à placer dans ces comptes, dits fiduciaires, le papier des émissions obligataires qu'elles dirigent, soit pour leur propre compte, soit pour la clientèle de leurs emprunteurs.

Les Français qui, sous la protection du secret bancaire, ont ouvert au cours des ans un grand nombre de comptes de ce type, et qui, la plupart du temps, laissent aux banques le soin de les gérer, doivent se trouver en possession de beaucoup plus d'euro-obligations qu'ils ne le pensent. Très souvent c'est au travers du décès du titulaire que les héritiers s'en aperçoivent. A ce sujet, il faudra un jour qu'un banquier privé genevois écrive ses mémoires pour raconter les situations inénarables que ces comptes peuvent engendrer lorsque la vie privée du cher disparu a été agitée.

L'euro-émission de l'U.B.S. a aussi l'avantage de souligner l'évolution très différente au cours des derniers mois entre les taux d'intérêt à moyen terme aux États-Unis et ceux à même échéance de l'euro-marché. Ces derniers se sont détendus plus rapidement, ce qui explique d'une part la vague d'euro-emprunts des sociétés américaines parce que le coût de l'argent est moins onéreux de ce côté-ci de l'Atlantique et d'autre part les achats massifs d'obligations du Trésor américain par des investisseurs étrangers qui profitent des rapports élevés qu'elles procurent.

La troisième caractéristique du marché international des capitaux est le nombre très important d'émissions offert depuis le début de l'année par les banques internationales. Celles-ci ont tellement emprunté que les euro-investisseurs en sont lassés, d'autant plus que la sécurité qu'offraient dans le temps ces banques a été mise à mal par la multitude de leurs prêts à des débiteurs qui, la crise économique mondiale aidant, ne peuvent dorénavant rembourser leurs dettes.

Dans ce concert international d'euro-emprunts bancaires, les établissements français n'ont pas été les derniers, et ne sont pas prêts à le devenir. Les banques de l'Hexagone font la queue devant la porte du Trésor pour obtenir l'autorisation de lancer de nouvelles émissions. La Société générale a été déjà attendue cette semaine avec un euro-emprunt de 100 millions de dollars, assortis de warrants, qui semble avoir été différé, la B.N.P. devrait prochainement lever entre 100 et 200 millions de dollars, le C.C.F., le Crédit lyonnais et bien d'autres devraient faire de même. Les euro-banquiers s'attendent à ce que les établissements français drainent au moins un milliard d'ici le début de l'été.

Dans ces conditions, il est absurde que la Rue de Rivoli continue à ne pas comptabiliser la dette extérieure des banques françaises dans celle de la France. Cela l'est d'autant plus que beaucoup de créances qu'ont les banques à l'étranger sont de plus en plus douteuses et qu'on ne peut assurer, ainsi que les autorités l'ont fait jusqu'à ce jour, que ces créances compensent l'endettement extérieur des banques. A cet égard l'exemple du Crédit lyonnais est flagrant. L'établissement du boulevard des Italiens a dû provisionner l'équivalent d'environ 210 millions de dollars pour couvrir des euro-crédits à l'Argentine, au Brésil, au Mexique, au Nigeria et à la Pologne, qui ne sont pas près d'être remboursés.

Sur ce point on a pu lire cette semaine que l'Institut américain de prévisions économiques Wharton, qui fait autorité en la matière, estime que les pays de l'Europe de l'Est n'offrent plus de risques pour les prêteurs éventuels. La raison en tient aux résultats de mesures drastiques d'austérité économique prises par les gouvernements des États considérés, et qui ont porté leurs fruits.

La conclusion qu'en tire l'Institut Wharton paraît toutefois trop générale. Même au plus fort de leurs difficultés, des pays comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie – si elle l'avait voulu – auraient pu emprunter sur l'euro-marché, sans parler de la Bulgarie, qui, n'ayant qu'une dette extérieure très faible, pourrait solliciter les euro-banquiers sans se heurter à un refus. Par contre la Pologne, la Roumanie, et à un certain degré l'Allemagne de l'Est, demeurent des risques trop importants pour permettre l'octroi de nouveaux euro-crédits à moyen terme.

Pour quelques poignées d'or...

Pour ceux que le métal jaune intéresse, une société canadienne propose depuis jeudi des euro-obligations donnant la possibilité d'acheter quelques onces d'or. La Copper Lake Explorations Ltd offre en effet au pair, avec un coupon annuel de 9,25 %, 20 millions de dollars américains d'euro-obligations, chacune d'entre elles, d'une valeur nominale de 1 000 dollars étant accompagnée d'un warrant qui permettra à partir de la fin avril 1984 l'acquisition d'une once troy d'or.

L'attrait de l'opération réside dans le prix d'achat de l'once qui, arrêté, sur la base du cours en vigueur à Londres le jour de la clôture de la souscription publique de l'euro-émission, restera le même jusqu'au remboursement de l'emprunt. Celui-ci devrait théoriquement intervenir au bout de dix ans, mais cet avantage est atténué par la possibilité que se réserve l'emprunteur de rembourser par anticipation son emprunt à un prix de 118 jusqu'en 1988, puis avec une prime décroissant de 3,6 % au cours des années suivantes. La Copper Lake Explorations exploite entre autres deux mines d'or aux États-Unis. L'une est située dans l'Idaho, où le prix de revient de l'once est légèrement inférieur à 190 dollars ; l'autre se trouve dans l'Arizona où l'once revient alors à 267 dollars.

Sur le marché des euro-émissions en ÉCU, la souscription publique de l'emprunt de 50 millions du Crédit national se termine lundi prochain. Les euro-obligations, d'une durée de dix ans, mais remboursables par anticipation au gré des porteurs après huit ans, seront émises à 99,50, avec un coupon de 12,25 % sur huit ans. Ces conditions représentent un rapport annuel légèrement supérieur à 12,30 %. Par comparaison on s'attend à ce que l'euro-emprunt d'environ 30 millions d'ÉCU du Conseil de l'Europe qui verra le jour très prochainement soit lancé avec un coupon annuel de 11,875 %. La différence avec le Crédit national montre l'ampleur de la prime que continue d'acquitter la signature française sur le marché des euro-obligations.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Persistante fermeté du dollar
Hausse du sterling et du franc suisse

Au cours d'une semaine écourtée d'une séance par le chômage du lundi de Pâques (seuls les marchés de New-York et de Tokyo ont fonctionné ce jour-là) le dollar n'a pas décroché, la livre sterling a poursuivi son ascension, tandis que le franc suisse faisait l'objet d'une vive spéculation à la hausse.

Les cambistes, qui prévoyaient une baisse du dollar, se sont trompés. Le billet vert avait bien esquissé mercredi le mouvement de recul attendu mais, après la pause du lendemain, il s'est empressé de remonter à la veille du week-end, si bien que, entre le 31 mars et le 8 avril, ses variations ont été insignifiantes à l'égard de presque toutes les monnaies.

Le phénomène paraît d'autant plus surprenant qu'une détente s'est produite sur le front monétaire aux États-Unis. Montés au-dessus de 9 1/2 %, les taux des Federals Funds (argent que se prêtent les banques pour de très courtes durées) sont redescendus en dessous de 9 %.

La spéculation douterait-elle sérieusement des chances que l'administration Reagan a de remporter la bataille contre l'inflation ? C'est l'impression qui prévalait dans les milieux financiers, où l'on ne croit guère, en dépit des déclarations rassurantes faites à la Maison Blanche, à une désescalade durable du loyer de l'argent, ne serait-ce qu'en raison des besoins considérables en capitaux du Trésor américain. Le fait qu'aucun établissement financier n'ait suivi la décision prise par la banque Wachovia d'abaisser son taux de base (*prime rate*) à 10 % est apparu symptomatique. L'instabilité de la masse monétaire contribue aussi à entretenir un certain malaise.

Sur sa lancée de la semaine précédente, la livre sterling, soutenue par la perspective de voir les grandes compagnies pétrolières accepter les prix du brut de mer du Nord fixés par la British National Oil Company (B.N.O.C.), écartant ainsi la menace d'une déstabilisation du marché, a poursuivi son ascension à vie allure. Cependant après s'être élevée à 1,5160 dollar (+ 4,2 % par rapport au point bas atteint au début de la semaine précédente), la devise britannique a légèrement reculé sur des ventes bénéficiaires, tout en se maintenant au-dessus de la barre de 1,50 dollar.

La spéculation a provoqué une nouvelle flambée du franc suisse. La devise helvétique a largement débordé le cours de 3,53 francs français, battant ainsi son record historique (3,51 F, atteint le 25 mars dernier). Même le deutschemark a sérieusement faibli par rapport à elle et, vendredi, il fallait moins de 84,70 FS pour obtenir 100 deutschemarks (contre 85,708 FS).

Après s'être légèrement détaché de son cours-plafond le mardi 5 avril à la réouverture du marché parisien, le franc français est ensuite remonté. Le plan de rigueur favorise toujours son maintien en bonne place dans le S.M.E. La spéculation, affirme-t-on, paraît décidée à jouer la stabilité et rachète du franc à la même cadence qu'elle en avait vendu à partir de la mi-février en prévision d'une dévaluation. De ce fait, les rentrées de devises se sont fortement accélérées durant la semaine qui a suivi les changements de parités, beaucoup plus qu'après les deux précédentes opérations du même genre (octobre 1981, juin 1982). Entre le 24 et le 31 mars dernier, elles se chiffrent à 5 milliards de dollars environ (34,2 milliards de francs) comme en témoigne le dernier bilan de la Banque de France arrêté à la fin du mois dernier. Prudentes, les autorités monétaires françaises attribuent cependant ce reflux à des causes essentiellement techniques. A leur avis, les rentrées de devises devraient maintenant se ralentir.

Malgré la persistante fermeté du dollar, l'or est parvenu à décoller pour atteindre 428,50 dollars l'once le 6 avril. Mais il a reperdu ensuite une partie du terrain gagné pour s'établir vendredi à 421,25 dollars l'once contre 414,75 dollars le 31 mars.

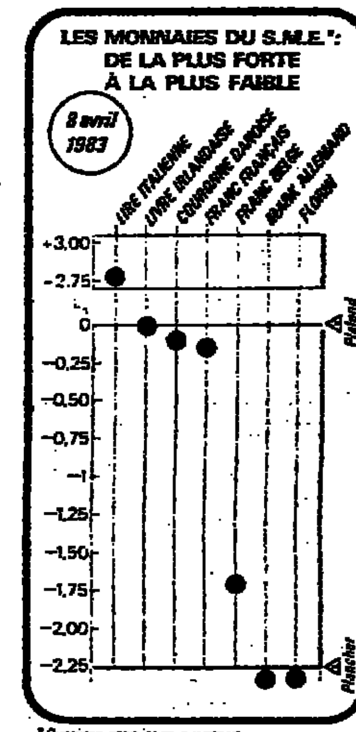
Selon le professeur Michael Kaser du St Antony's College d'Oxford, l'U.R.S.S. pourrait devenir le premier producteur d'or mondial au cours des années 90. Cette prédiction se fonde sur les nouvelles ressources minières que l'Union soviétique s'apprêterait à mettre en exploitation dans l'Ouzbékistan et en Arménie. Mais elle suppose aussi pour se réaliser une diminution continue de la production sud-africaine. – A.D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 31 MARS AU 8 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5060	–	13,7409	48,5672	41,2116	2,0716	36,5898	0,8692
	1,4830	–	13,7457	48,0538	41,1861	2,0759	36,6568	0,8692
Paris	10,9599	7,2775	–	353,45	299,90	15,0766	266,28	5,0380
	10,7888	7,2750	–	349,59	299,85	15,1037	266,67	5,0380
Zurich	3,1008	2,0590	28,2925	–	84,8547	4,2655	75,3384	1,4254
	3,0861	2,0810	28,6049	–	85,7084	4,3201	76,2829	1,4411
Francfort ...	3,6543	2,4265	33,3444	117,84	–	5,0269	88,7852	1,6798
	3,6007	2,4280	33,350	116,67	–	5,0404	89,0029	1,6814
Bruxelles ...	72,6946	48,27	6,6327	23,4434	19,8928	–	17,6619	3,3416
	71,4361	48,17	6,6213	23,1475	19,8393	–	17,6576	3,3358
Amsterdam ..	4,1158	2,7330	37,5544	132,73	112,63	5,6619	–	1,8920
	4,0456	2,7280	37,4995	131,09	112,35	5,6632	–	1,8891
Milan	2175,41	1444,50	198,49	701,55	595,30	29,9254	528,54	–
	2141,45	1444	198,49	693,89	594,72	30,13	529,32	–
Tokyo	360,31	239,25	32,8763	116,19	98,5980	4,9564	87,5411	0,1656
	354,43	239	32,8525	114,84	98,4349	4,9615	87,6099	0,1655

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 8 avril, 3,0417 F contre 3,0439 F le jeudi 31 mars 1983.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Recul des métaux à l'exception de l'étain

L'évolution des taux d'intérêt est restée l'une des principales préoccupations des opérateurs sur les marchés des matières premières cette semaine. Aussi, les signes de détente apparus ces derniers jours aux Etats-Unis ont-ils été bien interprétés. A Londres, la tendance a été alourdie par le raffermissement de la livre sterling face au dollar, après que la menace d'une guerre du pétrole se fut estompée.

Dans l'ensemble, les métaux ont vu leurs cours reculer, à l'exception, toujours, de l'étain dont la bonne tenue ne se dément pas au fil des semaines. Les denrées ont fait preuve d'irrégularité, tandis que les céréales ont gagné du terrain.

MÉTAUX. – *L'étain va finir par prendre des allures de métal précieux si l'ascension de ses cours se poursuit dans les semaines à venir. En dehors d'un accroissement de la demande industrielle, ce métal bénéficie d'achats à répétition du conseil international de l'étain – ils auraient dépassé 2 000 tonnes mercredi – et du rationnement des disponibilités à Penang, qui a pratiquement effacé le déport entre le marché londonien et le marché malaisien.*

Privés d'éléments de ce type, les autres métaux ont été alourdis par les interrogations au sujet de la vivacité de la reprise économique aux Etats-Unis et, en ce qui concerne le marché britannique, par le redressement de la livre sterling vis-à-vis du billet vert.

TEXTILES. – *Assez bonne tenue des cours de la laine, malgré un tassement de la demande en provenance des filatures. Selon l'Australian Wool Corporation (A.W.C.), la production devrait revenir aux environs de 595 000 à 612 000 tonnes en Australie pour la saison 1983-1984, en raison de la sécheresse. L'A.W.C. indique par ailleurs que ses stocks se sont dégonflés pour s'établir à 1,02 million de balles contre 1,06 million à Noël et qu'ils devraient être ramenés à quelque 950 000 à 1 million de balles à la fin de la saison.*

Bien que le prix indicateur de Liverpool se situe au plus haut depuis août 1981, les cours du coton ont fléchi. Une reprise devrait légitimement intervenir, compte tenu des estimations du Comité consultatif international du coton qui font état d'une réduction des surfaces plantées et d'une consommation record de 66,1 millions de balles.

DENRÉES. – *Si le café a vu ses cours tomber à leurs plus bas niveaux depuis environ un mois, la tendance n'en reste pas moins fondamentalement soutenue par la pénurie de robusta à court terme et l'éventualité d'une réduction des quotas d'exportation de l'organisation internationale. Bonne tenue du sucre en raison des conditions climatiques adverses dans plusieurs pays producteurs, dont Cuba.*

CÉRÉALES. – *La perspective d'une récolte record en Argentine et la volonté de l'U.R.S.S. d'accroître ses emblavures en maïs n'ont pas empêché les cours de progresser.*

LES COURS DU 8 avril 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 073 (1 104) ; à trois mois, 1 103,50 (1 136) ; étain comptant, 9 291 (9 265) ; à trois mois, 9 273 (9 281) ; plomb, 299 (312) ; zinc, 444,50 (463) ; aluminium, 902,50 (909,50) ; nickel, 3245 (3 355) ; argent (en pence par once troy), 737 (716). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 73,80 (75) ; argent (en dollars par once), 11,095 (10,63) ; platine (en dollars par once), 412 (392,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 71,17 (72,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 320-340 (325-345). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 31,55 (30,50).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, (premier terme) : 73,40 (75). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), 407 (403) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (385). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 43,25 (43,30).

CAOUTCHOUC. – Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 78,50-81,50 (80-82,50). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 266-268 (259,50-260,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 659 (1 717) ; juillet, 1 700 (1 750) ; sucre, mai, 7,08 (6,95) ; juillet, 7,51 (7,23) ; café, mai, 121,75 (124) ; juillet, 121,70 (122,90). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 122,50 (122,15) ; août, 131,60 (126,95) ; café, mai, 1 815 (1 897) ; juillet, 1 665 (1 723) ; cacao, mai, 1 220 (1 276) ; juillet, 1 234 (1 296). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 327 (1 378) ; juillet, 1 335 (1 380) ; café, mai, 1 942 (2 005) ; juillet, 1 840 (1 850) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 575 (1 557) ; juillet, 1 665 (1 655) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 1 905 (1 885) ; juillet, 1 950 (1 930). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 152,70 (150) ; juin, 151,10 (150,60).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 363 1/2 (358 1/2) ; juillet, 373 3/4 (366) ; maïs, mai, 312 (311 1/2) ; juillet, 317 3/4 (315 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 043,20 (1 048,50) ; Reuter, 1 764 (1 781,80).

Marché monétaire et obligataire

Les responsables américains divisés sur la politique à suivre

Les disputes entre convives autour d'une même table sont souvent fort déplaisantes, mais quand cette table n'est autre que le bureau américain du président de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine où se fait et se défait la politique monétaire des Etats-Unis, l'affrontement prend une tout autre dimension.

C'est pourtant ce qui s'est passé les 8 et 9 février dernier, si l'on en croit le procès-verbal de ces réunions que vient de publier le Fed, avec les traditionnels deux mois de retard. D'après ce document, il apparaît que quatre des douze membres du comité directeur, le fameux Federal Open Market Committee, s'étaient prononcés, à cette occasion, en faveur d'une limitation plus sévère de la croissance de la masse monétaire que celle qui a été finalement approuvée, afin de ne pas compromettre la reprise économique qui s'amorce.

Depuis, le comité directeur de la Réserve fédérale a tenu la semaine dernière une nouvelle réunion, et il faudra attendre plusieurs semaines pour que commencent à circuler les « fuites » plus ou moins bien orchestrées sur le contenu des discussions. Trois des quatre « dissidents » qui avaient voté contre la décision majoritaire lors de la réunion du mois de février n'étaient plus présents, leur mandat venant à expiration.

Pour les observateurs, il ne faut pas en conclure pour autant qu'il n'y a plus de partisans d'un strict contrôle de la circulation monétaire. Le rapport de force reste très partagé au sein du Committee, estime-t-on à Washington, ce qui contribue à jeter les marchés financiers dans l'embarras le plus complet. Ce ne sont pas les dernières déclarations de M. Donald Regan qui vont clarifier la situation.

Tout en estimant que les taux d'intérêt devraient continuer à baisser cette année aux Etats-Unis, le secrétaire du Trésor a tenu à signaler que deux éléments étaient encore nécessaires pour assurer la poursuite de ce processus de décélération : que le Congrès américain puisse réduire le déficit budgétaire de la nation et que les autorités monétaires soient en mesure de freiner la croissance de la masse monétaire, sans pénaliser la reprise.

« *Si les taux d'intérêt décrochent de leur niveau actuel, la reprise sera très encourageante, mais elle s'enlisera si les taux ne descendent pas* », devait-il déclarer devant un groupe de journalistes.

La Wachovia Bank and Trust, qui figure au trentième rang des banques américaines en termes de dépôts, a pris la décision d'abaisser son taux de base bancaire (*prime rate*) de 10 1/2 % à 10 %, mais les grands établissements américains se sont bien gardés de lui emboîter le pas pour autant.

En Europe, la Banque royale de Suède a abaissé de 9 % à 8 1/2 % son taux d'escompte.

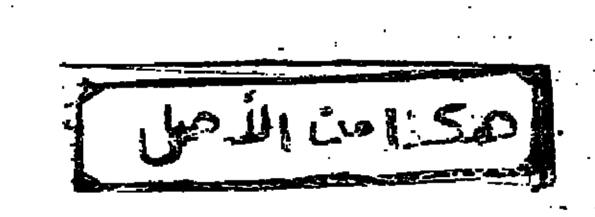
La Barclays Bank estime que les conditions du marché monétaire domestique devraient normalement conduire à une réduction du loyer de l'argent en Grande-Bretagne, mais Mme Thatcher continue à adopter une attitude très timorée sur le front des taux d'intérêt. A Francfort, les autorités monétaires restent sur la réserve, et, à Paris, la Banque de France n'est toujours pas décidée à permettre la décrue des taux d'intérêt français, alors qu'il lui faut surtout engranger des devises, après le dernier réajustement monétaire.

Fixé à 12 3/4 % en début de semaine, le loyer de l'argent au jour le jour est brièvement passé à 12 7/8 %, pour revenir à 12 5/8 % à la veille du week-end, une façon de décourager les prêteurs à long terme. Au cours de la seconde période d'achats de papier de première catégorie, la Banque de France a déterminé à nouveau un taux de 12 1/2 %, inchangé pratiquement depuis le début de l'année.

Sur le marché secondaire, la lente baisse des taux se poursuit, d'après les indices hebdomadaires de la Banque Paribas : 13,69 % (inchangé pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans), 13,72 % (contre 13,83 %) pour les emprunts à moins de sept ans ; 13,09 %, net (contre 13,16 %) pour les emprunts du secteur public et un taux brut de 14,63 % (contre 14,74 %) ; enfin, 13,86 %, net (contre 13,88 %) pour les emprunts privés, le taux brut ressortant à 15,41 % (contre 15,44 %).

A l'émission, le *BALO* du 11 avril prochain comporte essentiellement un emprunt Electricité de France, d'un montant global porté de 3 à 4 milliards de francs en deux tranches (une première, dite « à fenêtre », c'est-à-dire avec remboursement autorisé au gré du porteur, en 1989, 1992 et 1996, au taux de 15 %, et une seconde tranche, classique, sur douze ans, avec un taux facial de 14,90 %), une opération dont le préplacement s'effectue normalement, au dire des professionnels.

S. M.



BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 8 avril 1983

« Faire du chiffre »

PENDANT que New York se gratte le menton en se demandant si les taux d'intérêt vont, oui ou non, recommencer à baisser, Paris ne s'encombre guère d'états d'âme. Pour l'instant, rue Vivienne, on se contente d'ouvrir les bras à la clientèle étrangère et de « *faire du chiffre* » ; pour le reste on verra plus tard. Avec un peu de volonté, quand tout le monde s'y met, on y arrive et cette fois encore, le Palais Brongniart va recevoir une nouvelle médaille destinée à récompenser ses efforts commerciaux : 31,05 milliards de francs ont été négociés en Bourse en mars 1983 rue Vivienne, 36 % de plus que le mois précédent, ce qui constitue un record, avec une moyenne de 1,3 milliard de francs par séance. Parallèlement, le volume des échanges a atteint 80,9 milliards de francs au cours des trois premiers mois de l'année, contre 53,5 milliards de francs durant le premier trimestre 1982, soit un gonflement de plus de 51 % d'une période à l'autre. Outre cet accroissement assez spectaculaire des transactions, l'élément nouveau est le fléchissement constaté au mois de mars dernier sur les valeurs étrangères dont les transactions ont regressé de 2,91 à 2,84 milliards de francs.

Voilà qui confirme le regain d'intérêt des professionnels pour les titres français même s'il s'oriente différemment depuis quelques semaines. Aux valeurs traditionnellement en vedette jusqu'ici parmi lesquelles figuraient, au premier rang, les actions de sociétés « *indexées sur le dollar* », ont progressivement succédé essentiellement trois catégories de titres : les actions de compagnies pétrolières dont on attend un rendement élevé maintenant que l'O.P.E.P. a réussi, à l'issue d'une épuisante semaine de négociations à convenir d'un prix du brut auxquels semblent se ranger la plupart des exportateurs, les valeurs du bâtiment et des travaux publics qui doivent recueillir, à terme, les fruits du « *coup de pouce* » gouvernemental à l'épargne-logement et, enfin, les titres du grand commerce et de la distribution qui ont fait suffisamment amende honorable auprès des familiers de la corbeille pour mériter un repêchage.

Parmi ces trois grandes catégories, deux d'entre elles, le bâtiment et la distribution, déclenchent toutefois des réactions très sélectives et « *on travaille beaucoup à la sensibilité* », fait remarquer un spécialiste. Témoin, le cas de Viniprix, cette semaine. Dans l'attente des résultats financiers de ce groupe, l'un des plus grands de la distribution, escomptés pour la fin du mois d'avril, les commentaires allaient bon train depuis plusieurs jours sur la nouvelle perte annuelle – la cinquième consécutive – que devraient éponger les principaux actionnaires de Viniprix (*Le Printemps, Eurafrance, la banque Lazard*) et le titre avait commencé sa descente aux enfers.

Or, jeudi soir, la société annonçait une perte prévisionnelle de 15 millions de francs environ, le tiers ou le quart du « trou » prévu par les commentateurs. Du coup, à la séance de vendredi, l'action Viniprix gagnait 8 % et faisait son entrée dans le peloton des plus fortes hausses de la séance, aux côtés de B.I.S. – une autre société longtemps montrée du doigt – et de SEB., le fabricant des fameuses « cocottes ».

Un exemple isolé ? Pas vraiment car le même schéma s'est appliqué à la chaîne hôtelière P.L.M., (à croire que l'envolée du Club Méditerranée a fait des émules) ou encore aux machines Bull, « *réservées à la baisse* » mercredi, selon la formule traditionnelle en cas de surabondance des ordres de vente et qui, quarante-huit heures plus tard, avaient déjà regagné une bonne partie du terrain perdu.

Au cours des deux dernières séances, il est vrai, le marché parisien a un peu piétiné et les scores réalisés jeudi (plus 0,04 %), puis le lendemain (plus 0,03 %), rendent superflu tout commentaire. Heureusement, les hausses de 0,8 % et 0,3 % enregistrées en début de semaine (la Bourse avait naturellement fermé ses portes pour le lundi de Pâques) ont permis à l'indicateur instantané d'afficher finalement un gain qui ne soit pas trop ridicule : 1,15 %.

Pour les prochains jours, les mouvements en dents de scie peuvent encore intervenir, mais la plupart des professionnels s'accordent à reconnaître que la présence des investisseurs étrangers rue Vivienne constitue un soutien particulièrement précieux pour les cours des actions françaises. Au fil des jours, leur palette s'est élargie et les familiers du marché se réjouissent de voir cette clientèle étrangère, essentiellement britannique, continuer à acheter du Moët-Hennessy ou du B.S.N. Gervais-Danone, tout en s'intéressant à des sociétés plus modestes comme, par exemple, Synthélabo, filiale à 53 % de L'Oréal, un titre très prisé au Palais Brongniart.

Quand la mère devient un peu chère, on préfère la fille...

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	31 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	1 872	– 8
7 % 1973	8 070	+ 90
10,30 % 1975	88,35	– 0,65
P.M.E. 10,6 % 1976	88,70	– 0,05
8,80 % 1977	106,55	+ 2
10 % 1978	87	– 0,40
9,80 % 1978	87,70	+ 0,20
8,80 % 1978	87,30	+ 0,05
9 % 1979	83,20	– 0,30
10,80 % 1979	89,80	– 0,20
12 % 1980	96,77	+ 0,15
13,80 % 1980	100,25	+ 0,25
16,75 % 1981	109	+ 0,75
16,20 % 1982	109,40	+ 1,50
16 % 1982	107,30	+ 0,40
15,75 % 1982	106,55	+ 0,35
C.N.E. 3 %	3 186	+ 21
C.N.B. bq. 5 000 F	98,80	+ 0,05
C.N.B. Paribas 5 000 F	98,75	inch.
C.N.B. Suez 5 000 F	98,80	+ 0,15
C.N.I. 5 000 F	98,76	– 0,04

Banques, assurances sociétés d'investissement

Pour l'exercice 1982, *la Compagnie des immeubles de la Plaine Monceau* dégage un bénéfice disponible de 39,7 millions de F contre 32,61 millions. Le dividende global est fixé à 9,45 F contre 5,70 F.

Le bénéfice net de la *Foncière Lyonnaise* pour 1982 atteint 26,79 millions de F contre 25,88 millions. Il comprend 2,46 millions de plus-values à long terme contre 2,95 millions. Le dividende global est de 60 F par action (+ 11,1 %). Il s'applique à un capital accru de plus de 10 % par conversion d'obligations.

Cofimeg versera pour 1982 un dividende de 15,50 F contre 14 F. Le bénéfice net atteint 108,12 millions de F contre 99,21 millions. Il comprend des plus-values.

Le bénéfice net du groupe *Dresdner Bank* pour 1982 s'accroît de 23,7 % à 209,3 millions de DM, mais le résultat net de la banque-mère est inchangé à 139 millions.

	8-4-83	Diff.
Bail Équipement	209	+ 6
B.C.T.	172	+ 15,50
Cetelem	250	– 8
Chargeurs Réunis	209,50	– 4,50
Bancaire (Cie)	342	+ 26
C.F.F.	441	– 10
C.F.I.	219	+ 6
Eurafrance	387	+ 1
Hénin (La)	340,50	inchangé
Imm. Pl-Monceau	202	+ 2
Locafrance	242	+ 12
Locindus	500	– 10
Midi	778	+ 14
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	788	+ 28
Parisienne de réesc.	470	– 70
Prétabail	684	inchangé
Révillon	540	inchangé
Schneider	124,10	+ 6,10
U.C.B.	191	+ 2,50

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 31-03-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	337 888
dont :	
Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	13 054
ECU	65 312
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 483
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	
dont :	
Concours au Trésor public	5 355
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	246 150
dont :	
Effets escomptés	86 851
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	69 425
5) DIVERS	9 800
Total	668 620

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	176 535
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 272
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 579
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	98 243
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	38 319
5) ECU A LIVRER AU FECOM	64 761
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	12 684
Total	668 620

Alimentation

Viniprix annonce la couleur : pour 1982 la perte nette sera d'environ 15 millions de francs contre un bénéfice de 15,3 millions l'année précédente. C'est moins mauvais qu'on ne l'escomptait. Mais les objectifs de redressement fixés pour l'exercice écoulé n'ont quand même pas pu être tenus. A cela, les dirigeants opposent deux bonnes raisons : les difficultés de démarrage du nouvel entrepôt de Créteil, qui se sont traduites par un surcroît de frais de fonctionnement et un taux de service insuffisant dans l'approvisionnement des magasins pénalisant les ventes ; le blocage des prix qui a engendré une perte de marge sensible *et l'impossibilité de répercuter* sur les prix de vente au détail le coût réel d'intervention du nouvel entrepôt.

Taittinger versera pour 1982 un *dividende net* de 12,30 F contre 10,70 F.

		Diff.
Beghin-Say	251	+ 5
Bongrain	1 370	+ 15
B.S.N. G.-Danone	1 645	+ 33
Carrefour	1 420	+ 28
Casino	1 030	+ 50
Cédis	623	+ 51
Euromarché	873	+ 73
Guyenne et Gasc.	331	+ 3
Lesieur	920	– 6
Martell	700	+ 22
Moët-Hennessy	1 031	+ 51
Mumm	312,20	+ 1,20
Occidentale (Gale)	502	– 8
Olida-Caby	163,30	– 6,90
Pernod-Ricard	475	+ 11
Promodès	1 070	+ 75
Source Perrier	270,50	– 4,5
St-Louis-Bouchon	162	– 0,90
C.S. Saupiquet	245	– 3
Veuve Cliquot	1 300	+ 50
Viniprix	718	+ 90
Nestlé	17190	+ 490

Métallurgie construction mécanique

	8/4/83	Diff.
Alspi	69,30	+ 1,60
Amrep	720	+ 50
Avions Dassault-B.	445	+ 15
Cham. Free Dunk	9,40	– 0,30
Chiers-Châtillon	14	– 0,15
Creusot-Loire	54,40	+ 1,2
De Dietrich	327,50	+ 37,4
FACOM	629	+ 24
Fives-Lille	170	– 3
Fonderie (Générale)	17	+ 1
Marine-Wendel	55,20	+ 3,2
Penhoët	412	– 2
Peugeot S.A.	190	– 7
Poclain	90,10	– 1,90
Pompey	103	+ 7
Sacilor	11,05	inch.
Sagem	1 281	+ 41
Saulnes	14,45	+ 0,05
Saunier-Duval	31,50	+ 3,3
Usinor	1,52	– 0,02
Valéo	265	+ 1
Vallourec	89,50	– 5,40

Fives-Lille a dégagé en 1982 un bénéfice net de 45,73 millions de francs accru de 15,8 %. Le dividende global est fixé à 18,45 F contre 18,90 F.

Valeo fait un retour remarqué dans l'ère des bénéfices. Pour 1982, le résultat net est positif : 15,39 millions de francs. L'année précédente le déficit s'est élevé à 109,59 millions. Au niveau consolidé, un résultat *supérieur à 60 millions de francs*, est attendu contre une perte de 221 millions. Le dividende global est fixé à 19,80 F (+ 10 %).

La situation de Sacilor s'est encore aggravée l'an dernier. *Le déficit* s'élève à 3,68 millions de francs contre 2,78 millions en 1981 et 1,93 million en 1980. La société a dû augmenter ses dotations aux comptes de provisions hors exploitation, ses subventions exceptionnelles ou abandons de créances accordées à certaines filiales.

Bâtiment, travaux publics

Le bénéfice net de *Bouygues* a augmenté de 26,8 % en 1982 à 228 millions de F, hors part des tiers, le résultat net consolidé atteint 290,05 millions de F. (+ 23,8 %). Le dividende global est maintenu à *31,50 F mais il s'applique à un capital augmenté* par distribution gratuite d'actions (1 pour 3).

	8-4-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	989	+ 49
Bouygues	640	+ 50
Ciment Français	201,50	+ 3
Dumez	757	+ 42
J. Lefebvre	152	+ 4,10
G.T.M.	395	+ 20
Lafarge	249,50	– 9,70
Maisons Phénix	459	0
Poliet et Chausson	375	+ 16
S.C.R.E.G.	125	– 4
S.G.E.S.B.	130	+ 2

Filatures, textiles, magasins

	8-4-83	Diff.
André Roudière	38,40	+ 1,60
F.F. Agache-Willot	69,50	+ 4,5
B.H.V.	108,50	+ 0,2
C.F.A.O.	469,50	+ 22,5
Damart-Serviposte	750	+ 72
Darty	678	– 14
D.M.C.	41,50	+ 1,40
Galeries Lafayette	151	+ 14,50
La Redoute	897	+ 47
Nouvelles Galeries	74	+ 5,90
Printemps	120,50	+ 4,10
S.C.O.A.	24	– 0,90

Matériel électrique services publics

Grande première sur le marché financier. *Legrand*, numéro un européen de l'appareillage électrique basse-tension, va émettre des actions privilégiées à dividende prioritaire sans droit de vote pour financer ses investissements. Le groupe est le premier à user de cette faculté donnée aux *sociétés par la loi* du 3 janvier 1983 pour se développer. L'émission pourrait porter sur 200 000 actions de 100 F.

	8/4/83	Diff.
Alsthom-Atlantique	174,50	+ 8
C.E.M.	29	+ 0,70
CIT-Alcatel	985	+ 20
Crouzet	178,20	– 4,80
Générale des Eaux	290	+ 3
Intertechnique	980	+ 29
Legrand	1875	+ 4
Lyonnaise des Eaux	469,50	+ 11,5
Machines Bull	39	– 0,80
Matra	1300	– 5
Merlin-Gérin	785	+ 23
Moteur Leroy-Somer	563	– 17
Moulinex	79,50	– 2
P.M. Labinal	237,50	– 7
Radiotechnique	353	– 16,50
S.E.B.	325	+ 50
Signaux	675	+ 4
Téléméc. Electrique	1088	– 12
Thomson-C.S.F.	287	+ 9
I.B.M.	925	+ 11
I.T.T.	318,50	– 6,30
Schlumberger	363,50	+ 6,5
Siemens	1238	+ 63

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe américain Goodyear s'attend à une baisse de 20 % de ses bénéfices pour le premier trimestre (45,6 millions de dollars en 1982 à pareille époque), ce, en raison des *dévaluations monétaires des pays* d'Amérique du Sud, Brésil, Mexique notamment. Les ventes domestiques s'accroissent, mais à l'étranger la demande est faible pour les pneus agricoles et de génie civil, ainsi que pour les produits industriels (Irlande du Nord).

Le holding malaisien *PEGI* a porté de 17 % à 22 % sa participation dans le capital du groupe britannique Dunlop. En 1980, il avait donné l'assurance qu'il n'augmenterait pas ses intérêts. Selon un porte-parole de Dunlop, cette nouvelle opération ne change rien à la situation de la compagnie et n'est pas inquiétante. Il y a trois ans, Dunlop avait redouté une O.P.A.

	8-4-83	Diff.
Géophysique	895	+ 3
Imétal	51	+ 0,5
Michelin	790	
M.M. Penarroya	43	+ 0,80
Charter	31,30	+ 1,30
INCO	108	– 2
R.T.Z.	69,70	+ 4,30
Z.C.I.	2,79	+ 0,07

Mines d'or, diamants

	8-4-83	Diff.
Amgold	1040	+ 65
Anglo-American	171,50	+ 12,4
Buffelsfontein	467	+ 50
De Beers	70,60	+ 3,1
Driefontein	279	+ 12
Free State	386	+ 37
Goldfields	66	+ 5
Gencor	232	+ 15
Harmony	182	+ 10
Président Brand	395	+ 23
Randfontein	1220	+ 100
Saint-Helena	364	+ 37
Western Deep	494	+ 55
Western Holdings	437	+ 30

Valeurs diverses

	8/4/83	Diff.
Agence Havas	550	+ 30
A.D.G.	285	+ 35,20
L'Air Liquide	484	+ 5
Arjomari	206	+ 26
Bic	481	+ 15
Bis	240	+ 50,5
Club Méditerranée	686	+ 32
Essilor	953	+ 48
Europe 1	652	– 6
Gle Ind. Part.	275	– 12,9
Hachette	910	+ 55
J. Borel Int.	149	+ 7
Oréal (L')	1 451	– 39
Navigation Mixte	156	+ 10
Nord-Est	51,50	– 2,10
Presses de la Cité	1 120	+ 60
Skis Rossignol	825	– 24
Sanofi	361,20	– 5,80
U.T.A.	210	– 7

Produits chimiques

Pour M. Oreffice, P.-D.G. de *Dow chemical*, 1982 restera comme une année de transition, de restructuration et de simplification pour le groupe. Elle a été marquée par l'abandon des projets d'augmentation des capacités dans la chimie de base au profit de la chimie des spécialités, la réduction de la dette (– 700 millions de dollars), la diminution des stocks (– 367 millions de dollars), un contrôle rigoureux des coûts, qui a permis d'économiser 300 millions de dollars, l'accroissement de 14 % des dépenses de recherche et de développement. « *Cela a été une mauvaise année pour les bénéfices*, a conclu M. Oreffice, *mais une excellente année pour construire sur des bases solides l'avenir de la société.* » Le P.-D.G. de *Dow* a prédit qu'à la fin des années 80 la moitié des bénéfices proviendra des activités d'aval.

	8-4-83	Diff.
Institut Mérieux	708	+ 4
Laboratoire Bellon	308	+ 2
Nobel-Bozel	11,80	+ 0,20
Roussel-Uclaf	311,50	+ 2,50
B.A.S.F.	549	+ 45
Bayer	514	+ 20,50
Hoechst	529	+ 34
I.C.I.	52,80	– 0,15
Norsk-Hydro	393	+ 24,20

Pétroles

	8-4-83	Diff.
Elf-Aquitaine	131,20	+ 1,70
Esso	216,10	+ 6,10
Francarep	305,50	+ 0,50
Pétroles française	160,80	– 6,20
Pétroles B.P.	94	– 3,70
Primagaz	258	+ 13,10
Raffinage	122	+ 6,50
Sogerap	279,40	+ 9,40
Exxon	271	+ 7,50
Petrofina	901	+ 52
Royal Dutch	355,10	+ 20,10

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Moët-Hennessy	48 190	48 696 450
Elf-Aquitaine	393 100	47 152 139
B.S.N.-Gervais-Danone	20 875	34 346 450
Club Méditerranée	46 500	31 009 880
Schlumberger (1)	48 875	17 975 632

(1) Trois séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31 mars	Cours 8 avril
Or fin (kilo en barre)	97 800	98 000
– (kilo en lingot)	97 500	98 000
Pièce française (20 fr.)	695	680
Pièce française (10 fr.)	401	401
Pièce suisse (20 fr.)	666	662
Pièce latine (20 fr.)	660	649
● Pièce tunisienne (20 fr.)	618	626
Souverain	788	801
Souverain Elizabeth II	850	880
● Demi-souverain	390	395
Pièce de 20 dollars	3 905	3 856
– 10 dollars	1 880	1 852
● – 5 dollars	1 015	1 041
– 50 pesos	4 230	4 286
● – 20 marks	780	751
– 10 florins	700	698
● – 5 roubles	425	424

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 avril	5 avril	6 avril	7 avril	8 avril
Terme	–	201 876 946	265 806 980	245 533 305	232 314 285
Comptant					
R. et obl.	–	1 408 199 912	765 707 557	770 589 380	662 862 041
Actions	–	108 833 737	112 232 984	107 967 998	106 683 846
Total	–	1 718 910 595	1 143 747 521	1 124 090 683	1 001 860 172
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	–	118,3	118,6	118,6	–
Étrang.	–	115,3	116,1	117,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	–	123,4	123,7	123,8	123,7
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	–	115,7	116,3	116,6	116,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Plus irrégulier

Le ton du marché s'est un peu affermi à Wall Street à partir de jeudi, ce qui a permis de compenser en partie le *recul initial des valeurs américaines*, mais les investisseurs continuent à faire montre d'une extrême prudence à l'idée de voir diminuer les taux d'intérêt. De nombreux observateurs craignent, en effet, que les emprunts importants que va devoir effectuer le Trésor pour combler les déficits budgétaires ne pèsent sur le marché du crédit. Si tel devait être le cas, la reprise économique, qui s'amorce encore timidement, pourrait être ralentie, avec la perspective de voir l'inflation reprendre sa courbe ascendante. Les milieux économiques s'inquiètent également *des prévisions assez décevantes* faites notamment dans le secteur de la haute technologie au sujet des bénéfices *du premier trimestre 1983*, dont la publication doit intervenir prochainement.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 5,33 points par rapport à la semaine précédente, pour s'établir à 1 124,70 points.

	Cours 31 mars	Cours 8 avril
Alcoa	32 1/8	32 1/8
A.T.T.	64 1/2	64 7/8
Boeing	40	40 5/8
Chase Man. Bank	53 1/4	55 1/2
Du Pont de Nem	41 5/8	41 3/4
Eastman Kodak	82 1/4	79 3/4
Exxon	30 5/8	31 1/2
Ford	40 1/4	39
General Electric	105	105 1/2
General Foods	40 1/2	40 3/8
General Motors	59 3/8	57 1/4
Goodyear	28	28 3/4
I.B.M.	101 3/4	103 7/8
I.T.T.	35 5/8	35 7/8
Mobil Oil	28 3/4	28 7/8
Pfizer	75 3/4	77 1/2
Schlumberger	42 3/4	42 1/4
Texaco	33 1/8	33 1/8
U.A.L. Inc.	33 1/2	33 3/4
Union Carbide	59 7/8	59 1/8
U.S. Steel	22 7/8	22 3/4
Westinghouse	46 1/2	44
Xerox Corp.	41 3/8	41

LONDRES

En hausse

L'espoir d'une prochaine – et nouvelle – désescalade des taux d'intérêt a eu un effet favorable sur le London Stock Exchange, et *le redressement de* la livre sterling a abondé dans le même sens. Enfin, les réactions favorables des pays de l'OPEP et, surtout, du Nigéria à la très modeste réduction du prix du brut britannique ont également été bien accueillies par les opérateurs britanniques, tandis que les valeurs pétrolières reflétaient un net raffermissement.

Indices « *F.T.* » : industrielles : 675, contre 655,1 ; mines d'or : 598,7, contre 559,9, et fonds d'Etat : 81,9, contre 80,82.

	Cours 31 mars	Cours 8 avril
Beecham	378	383
Bowater	174	175
Brit. Petroleum	330	352
Charter	223	238
Courtaulds	95	95
De Beers (*)	7,75	8
Dunlop	49	49
Free State Geduld	40 1/4	45 3/4
Glaxo	815	870
Gt. Univ. Stores	538	565
Imp. Chemical	396	396
Shell	458	480
Unilever	840	832
Vickers	136	136
War Loan	35 7/8	36 7/8

(*) En dollars

TOKYO

En recul

Après les fortes hausses de la semaine précédente, les opérateurs ont été beaucoup plus prudents et les investisseurs ont préféré délaisser les titres de premier rang, devenus un peu trop chers, pour se rabattre sur des valeurs à moindre prix. En outre, les vacances de Pâques, alliées à l'affaiblissement de Wall Street, ont pesé sur les cours, font valoir les professionnels.

Finalement, l'indice Nikkeï Dow-Jones a reculé de 6,78 yens pour s'établir à 8 472,81 points, tandis que l'indice général cédait 4,67 points, à 610,54.

	Cours 1er avril	Cours 8 avril
Akaï	422	465
Bridgestone	490	498
Canon	1 340	1 220
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	851	828
Matsushita Electric	1 280	1 310
Mitsubishi Heavy	218	216
Sony Corp.	3 580	3 480
Toyota Motors	1 070	1 040

FRANCFORT

De plus en plus haut

L'indice de la Commerzbank, qui inscrivait *la semaine dernière un niveau de* 909 points, s'est encore amélioré en se hissant à 916,4 vendredi 8 avril en dépit *des baisses enregistrées en milieu de semaine* sous le poids de quelques prises de bénéfices.

	Cours 31 mars	Cours 8 avril
A.E.G.	54,50	54,20
B.A.S.F.	141,30	151,90
Bayer	139	142,60
Commerzbank	160	159,40
Deutschebank	324	329,50
Hoechst	142,90	147,80
Karstadt	265	277
Mannesman	169	171,40
Siemens	330	336
Volkswagen	180,70	178,30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le message d'adieu d'Arthur Koestler

« L'ESPOIR TIMIDE D'UNE APRÈS-VIE »

L'écrivain Arthur Koestler, qui s'est donné la mort le 3 mars dernier, à Londres, avec son épouse, avait décidé de se suicider dès juin 1982, selon la lettre retrouvée près de lui et qui a été lue vendredi 8 avril à la Royal Academy of Arts.

Dans cette lettre adressée « à qui de droit », *écrite et signée en juin 1982, l'écrivain indiquait qu'il avait dissimulé à ses amis qu'il avait une leucémie, cela* « pour leur éviter de souffrir ». *Il annonçait qu'il avait* « décidé de se suicider en prenant une overdose de médicaments obtenus légalement et sans l'aide de quiconque ».

« Si cette tentative échoue, *écrivait-il*, ou si j'y survis diminué physiquement ou moralement dans un état tel que je ne puisse plus longtemps contrôler ce qui m'est fait ou communiquer mes souhaits, je demande à être autorisé à mourir dans ma propre maison et à ne pas être ressuscité ou gardé vivant par des moyens artificiels. Je demande en outre que ma femme, mon médecin, ou tout ami présent invoque « l'habeas corpus » contre toute tentative de m'emmener de force de ma maison à l'hôpital. »

L'écrivain parlait aussi de la souffrance que causerait sa décision à sa femme Cynthia. Celle-ci, retrouvée morte avec lui, aurait donc, peut-être, décidé plus récemment de le suivre dans la mort.

« Ce qui me rend néanmoins difficile cette décision finale est la pensée de la peine que cela infligera aux quelques amis qui me survivront et par-dessus tout à ma femme Cynthia », *écrivait Arthur Koestler*. « Je lui dois la paix relative et le bonheur que j'ai connu dans la dernière partie de ma vie et jamais auparavant ».

» Je souhaite, *ajoutait il*, que mes amis sachent que je quitte leur compagnie en paix, avec l'espoir timide d'une après-vie dépersonnalisée au-delà des limites de l'espace, du temps et de la matière, et au-delà des limites de notre compréhension. » *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1983 a été tiré à 481 741 exemplaires

A B C D E F G

LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

Washington presse le roi Hussein de se joindre aux négociations de paix

Le gouvernement américain, très préoccupé par un éventuel refus du roi Hussein de se joindre à des négociations de paix au Proche-Orient, a lancé vendredi 8 avril un appel pressant en ce sens au souverain jordanien, en soulignant implicitement que les Etat-Unis sont déterminés à exercer des pressions sur Israël.

Le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a ainsi réaffirmé avec vigueur que le développement des colonies de peuplement juif dans les territoires occupés constituait « *un obstacle majeur sur la voie d'un élargissement des négociations* » de paix au Proche-Orient.

Le porte-parole a ajouté : « *Si la Jordanie annonce publiquement son intention de se joindre aux négociations* » de paix, le gouvernement américain est « *déterminé à faire tout son possible* » afin que « *les résultats de telles négociations ne soient pas compromis dès le départ par les activités d'une des parties* ».

Cette prise de position américaine intervient au moment où est révélée à Washington une affaire de ventes de terrains en Cisjordanie à des juifs américains. Les autorités israéliennes auraient en effet entrepris d'essayer de vendre uniquement à des juifs américains des terres situées dans les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés. Selon les chroniqueurs américains Rowland Evans et Robert Novak qui font état de cette information dans de nombreux journaux américains : « *Sans avoir rien dit au département d'Etat, le gouvernement israélien risque de provoquer une nouvelle détérioration des relations* (entre Israël et les Etats-Unis) *en essayant de vendre à des juifs américains des terrains en Cisjordanie, là-même où le président Reagan a demandé à Israël de cesser d'implanter des colonies de peuplement.* »

Selon les deux chroniqueurs, cette proposition de vente a été lancée le 13 mars, à New-York, au cours d'une conférence d'une organisation américaine de soutien à Israël, à laquelle assistaient quelque trois cents membres éminents de la communauté juive américaine. Cette information a mis dans un sérieux embarras le département d'Etat, qui s'est contenté d'indiquer qu'une enquête était ouverte.

Le problème des prisonniers

D'autre part, à Jérusalem, un haut fonctionnaire de l'entourage du premier ministre a démenti, vendredi soir, qu'un accord ait été obtenu pour l'échange de prisonniers israéliens et palestiniens.

La conclusion d'un accord en ce sens avait été annoncée dans la soirée, à Damas, par M. Bassam Abou Charif, membre du bureau politique du F.P.L.P. La télévision israélienne, pour sa part, croyait savoir que des progrès avaient été effectivement réalisés dans les négociations, mais qu'ils n'avaient pas permis encore la conclusion d'un accord.

A Vienne, M. Herbert Amry, chef du cabinet du chancelier autrichien Bruno Kreisky, qui vient d'effectuer plusieurs missions au Proche-Orient pour régler cet échange, a affirmé que l'information de Damas était prématurée et qu'il faudrait même « *un certain temps pour aboutir à un accord* ».

Selon l'accord cité par M. Bassam Abou Charif, Jérusalem libérerait, en échange des huit prisonniers israéliens détenus depuis septembre dernier par l'O.L.P., « *tous les combattants palestiniens* » détenus au camp israélien d'Al-Ansar (Sud-Liban). Le nombre de ces prisonniers est estimé à quelque cinq mille cinq cents. Israël libérerait en outre un millier de prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

M. Bassam Abou Charif avait ajouté que cet échange aurait lieu « *immédiatement après* » une visite que le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) doit rendre, dans les deux prochains jours, aux deux des huit prisonniers israéliens détenus par le F.P.L.P.-commandement général (F.P.L.P.-C.G., de M. Ahmed Jibril). Le C.I.C.R. n'avait pas rendu visite jusqu'à présent aux deux prisonniers détenus par cette organisation. — *(A.F.P.)*

La dioxine de Seveso reste introuvable

La dioxine de Seveso continue à faire des remous dans toute l'Europe qui se demande, avec anxiété, où ont été enterrés les quarante et un fûts des résidus toxiques de l'accident de 1976. D'autant plus que le dossier s'embrouille un peu plus chaque jour. La République démocratique allemande que la rumeur publique désigne comme le destinataire de la dioxine dément aujourd'hui cette information.

La firme suisse Hoffmann-La Roche, à laquelle appartenait l'usine ayant laissé échapper la dioxine, jure qu'elle ignore la destination des quarante et un fûts qu'elle avait confiés à la société Mannesmann. A son tour, celle-ci déclare ne pas connaître le pays où sont enterrés les déchets qu'elle avait cédés à la société française Spedilec. Le responsable de cette dernière entreprise, M. Bernard Paringaux, a été mis en prison par la justice française et refuse de parler.

Dans cette confusion, quelques certitudes permettront peut-être de continuer les recherches en responsabilité : M. Paringaux sait dans quel pays est enterrée la dioxine ; les autorités de ce pays inconnu ont expressément autorisé ce stockage ; le gouvernement italien a laissé sortir de son territoire cette matière dangereuse sans en avertir ses partenaires européens.

Mme BOUCHARDEAU : « Je ne peux donner de réponse »

Mme Huguette Bouchardeau a été interrogée sur l'affaire de la dioxine, vendredi 8 avril, au Sénat, lors de la séance consacrée aux questions orales sans débat, par M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) et M. Bonnefous (Gauche dém., Yvelines). Le secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, après avoir souligné que « *l'enjeu de la lutte contre les pollutions d'origine industrielle est désormais politique autant qu'économique* », a confirmé que les déchets imprégnés de dioxine avaient bien pénétré sur le territoire français et indiqué qu'elle était entrée en relation avec ses collègues de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Allemagne de l'Est.

« *Des enquêtes se poursuivent, notamment, dans le Schleswig-Holstein* », a ajouté Mme Bouchardeau, en indiquant qu'elle réunira un groupe de travail sur l'ensemble de ces questions et qu'elle compte traiter du problème des déchets industriels lors du prochain conseil des ministres. Elle a réprouvé l'attitude — « *erreur stratégique et moralement condamnable* » — du groupe Hoffmann-La Roche, qui s'est déchargé sur des sous-traitants de l'élimination des déchets produits dans ses usines.

Mme Bouchardeau a souligné que l'autorité judiciaire apportera les éléments de clarté nécessaires dans cette affaire, et elle a précisé que c'était à la demande du gouvernement français que le gouvernement allemand avait déclenché une enquête. Interrogée sur le point de savoir si les déchets se trouvent sur le territoire français, Mme Bouchardeau a déclaré : « *Je ne puis vous donner, aujourd'hui, une réponse, ni positive ni négative, sur la présence des déchets en France. Seul le juge d'instruction pourra le faire.* »

L'APPAREIL D'AIR ALGÉRIE MIS SOUS SCELLÉS A ORLY S'ENVOLE SANS AUTORISATION

Le Boeing 727 d'Air Algérie, mis sous scellés le 1er avril par la justice française et immobilisé depuis cette date à l'aéroport d'Orly, a réussi à décoller sans autorisation, vendredi 8 avril, peu avant 13 heures.

L'appareil avait été saisi à la demande d'une compagnie charter américaine, Evergreen International Airways, qui réclame 300 000 dollars à Air Algérie pour la location, en septembre 1981, d'un DC-8 destiné au transport de pèlerins vers La Mecque. Mercredi dernier, le tribunal d'instance d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) avait refusée la levée de la saisie conservatoire demandée par la compagnie américaine et Air Algérie avait annoncé son attention de faire apell.

Il semble que l'on soit en face d'un acte caractéristique de « piraterie au décollage ». En effet, les contrôleurs aériens d'Orly nous avaient confirmé qu'ils avaient vu l'appareil rouler sur les pistes et venir, sans ordre, se mettre au « point fixe » sur l'une d'entre elles. Le pilote ne répondant pas à leurs appels radios, il leur restait à « faire le ménage » dans le ciel et à dégager les couloirs aériens pour laisser le pirate s'envoler sans que soit mise en danger l'organisation des autres atterrissages et décollages.

Interrogée sur la facilité avec laquelle l'avion avait pu prendre l'air, la direction de la navigation aérienne a indiqué qu'elle ne disposait d'aucun moyen, une fois un avion civil en l'air, de l'empêcher de continuer son vol sans faire appel à la chasse militaire. S'il n'y a pas intervention, l'avion est pris normalement en charge par les contrôleurs aériens qui veillent à sa sécurité.

La société Evergreen a déclaré — par la voix de son avocat — qu'elle allait déposer une plainte auprès du procureur de la République pour « *détournement d'objet saisi* » et que « *tous recours seront exercés contre les responsables de cette négligence inacceptable* ».

LE PLAN DE RIGUEUR DU GOUVERNEMENT

Je ne suis pas disposé à avaler des couleuvres

déclare M. Marchais

M. Georges Marchais est rentré à Paris, vendredi 8 avril, après un séjour en Grèce, où il s'était rendu le 28 mars et où il avait été reçu, le 6 avril, par le premier ministre, M. Papandréou.

Interrogé, à son arrivée à l'aéroport de Roissy, sur le plan de rigueur du gouvernement, le secrétaire général du P.C.F. a rappelé l'opposition de son parti à la procédure des ordonnances. « *Je ne vois pas, dans la situation actuelle, une raison majeure d'y avoir recours* », a-t-il dit.

Evoquant la négociation entre le groupe communiste de l'Assemblée nationale et le premier ministre sur cinq amendements au plan gouvernemental, M. Marchais a déclaré : « *Nous sommes au gouvernement pour mettre en œuvre la politique voulue par les Françaises et les Français en 1981, ni plus ni moins. Et nous tenons et nous tiendrons ces engagements-là, naturellement, dans le cadre d'une participation au gouvernement, mais aussi dans le cadre de l'autonomie du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, qui, comme on vient de le voir, a porté appréciation sur les propositions faites par le gouvernement et a soumis lui-même un certain nombre de propositions. C'est cela, la démocratie !* »

M. Marchais a ajouté : « *Je n'avale pas facilement les couleuvres ! Je dirai même que je ne suis pas disposé à en avaler du tout. Je suis un homme politique responsable d'un grand parti qui participe au gouvernement et à la majorité, évidemment, avec des moyens limités. Nous avons quatre ministres sur quarante ; le parti socialiste, à lui seul, a la majorité absolue à l'Assemblée nationale : c'est dire que nos moyens d'intervention sont limités, à l'Assemblée. Mais, je le répète, nous nous conduisons en grand parti responsable pour réaliser la politique, toute la politique décidée en mai-juin 1981.* »

Interrogé sur un texte critique, diffusé au sein du P.C.F. (*le Monde* du 7 avril), M. Marchais a affirmé : « *Le rédacteur — le rédacteur au singulier — de ce texte anonyme (...) n'a pas fait beaucoup d'efforts. Il n'a pas fait preuve de beaucoup d'imagination. (...) Dans notre parti, les communistes approuvent notre stratégie.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Rocard déclare « inacceptables » les propositions de Bruxelles sur les montants compensatoires

A l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions orales sans débat, M. Michel Rocard a, le 8 avril, précisé la conduite qu'il entend adopter lors des prochaines négociations européennes.

A propos de l'évolution des montants compensatoires monétaires, le ministre de l'agriculture, qui répondait à une question de M. Couillet (P.C., Somme), a affirmé : « *Les propositions de la Commission me paraissent inacceptables.* » Selon M. Rocard, les mesures que prévoit la Commission de Bruxelles pour l'élimination des montants positifs ne sont « *pas conformes à l'application constante* » des accords de mars 1979 et ne prennent pas en considération « *les distorsions de concurrence les plus importantes* ».

Abordant le dossier des céréales, le ministre a déclaré : « *La Commission propose de rapprocher les prix communautaires des cours mondiaux. C'est oublier que ceux-ci sont surtout le prix des Etats-Unis, qui ne résulte pas uniquement du libre jeu de l'offre et de la demande, mais aussi d'interventions publiques de toutes sortes. Il y a une hypocrisie certaine à se cacher derrière les mots « libre-échange » ou « libre concurrence », dans ce domaine comme dans d'autres. On peut difficilement admettre que la Communauté se soumette à la politique céréalière des Etats-Unis : c'est un problème de courage collectif.* »

M. Rocard estime, d'autre part, que « *la suppression de l'indemnité de fin de campagne pour le maïs, qu'a cru devoir proposer la Commission, désorganiserait profondément le marché de cette céréale et nuirait autant aux producteurs qu'aux utilisateurs français* » ; aussi le ministre s'y opposera-t-il « *avec détermination* ».

D'un sport à l'autre

TENNIS : Noah gagne, Leconte perd

Vainqueur du Colombien Jaïro Velasco (7-5, 7-5), au deuxième tour du tournoi de Lisbonne, Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 8 avril, pour les demi-finales en battant l'Italien Corrado Barazzuti (6-2, 6-4). Dans l'autre demi-finale, le Suédois Mats Wilander, qui a battu le Paragayen Victor Pecci (6-4, 6-2), est opposé au Tchécoslovaque Libor Pimek.

Au tournoi de Houston (Texas), Henri Leconte, qui avait dominé l'Argentin José-Luis Clerc (6-7, 6-4, 6-1), a été battu, vendredi, par le Tchécoslovaque Ivan Lendl (7-6, 6-3).

FOOTBALL : la fête des buteurs

Nantes continue de faire cavalier seul dans le championnat de France. Les « Canaris » ont augmenté, vendredi 8 avril, leur capital de deux points en battant Sochaux (4-0) : quatre buts d'Amisse, de Touré (deux) et d'Hailihodzic.

La situation des équipes menacées de relégation en deuxième division au terme du championnat se clarifie. Toulouse et Metz, qui sont allés battre sur leur terrain Mulhouse et Bastia, ont nettement renforcé leur position. A l'inverse, leurs adversaires ont réalisé une mauvaise opération, de même que Rouen et Lyon, dominés par Monaco et Paris-Saint-Germain.

RÉSULTATS

*Nantes b. Sochaux	4-0
*Bordeaux b. Lille	2-0
*Paris-Saint-Germain b. Lyon	3-0
*Monaco b. Rouen	2-0
*Brest b. Laval	3-0
*Lens b. Tours	2-1
*Nancy b. Auxerre	3-1
*Saint-Etienne et Strasbourg	0-0
Toulouse b. *Mulhouse	2-1
Metz b. *Bastia	3-0

Classement. — 1. Nantes, 48 pts ; 2. Bordeaux, 41 ; 3. Paris-Saint-Germain, 39 ; 4. Monaco, 37 ; 5. Lens, 35 ; 6. Laval, 34 ; 7. Brest, 33 ; 8. Nancy, 31 ; 9. Auxerre, 30 ; 10. Sochaux, Toulouse, 29 ; 12. Metz, Lille, Saint-Etienne, 28 ; 15. Tours, Strasbourg, 27 ; 17. Rouen, Bastia, 25 ; 19. Mulhouse, 24 ; 20. Lyon, 22.

● *Selon l'agence Tass*, la décision de la France de rompre ses échanges sportifs avec l'Afrique du Sud est « *une tentative propagandiste évidente* ». En outre, l'agence déclare regretter que « *la lutte du gouvernement français contre l'apartheid se limite au domaine du sport* ».

● *Antenne 2* diffusera samedi 9 avril dans le journal de 20 heures et dimanche à 18 heures, au cours de « Dimanche-Magazine », un document exceptionnel sur le procès du docteur Philippe Augoyard, le médecin français condamné à mort en Afghanistan et dont la peine a été commuée en huit ans de détention.

